

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 25 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 23 SEPTEMBRE 1965 | PRIX 10c

Editorial

Indiens et bureaucrates

Une dépêche de la Presse canadienne, datée d'Ottawa vendredi dernier, annonce que la décision d'abolir la douzième année à l'école indienne de Lebret, Sask., ne sera pas modifiée. Les étudiants qui se sont présentés à l'école, avec leurs parents, pour y poursuivre leurs études secondaires doivent dès lors reprendre le chemin de Saskatoon ou de la réserve. Mais on aurait tort de croire que l'incident se termine ainsi.

En effet, les parents qui ont voulu exercer leurs droits, par des moyens dignes et démocratiques, les étudiants qui ont vu leurs parents se faire traiter comme des mineurs et des arriérés, les véritables amis des premiers Canadiens qui ont admiré leur conduite ferme, active et noble, n'oublieront pas de sitôt la leçon qui se dégage de l'épisode, à savoir que le gouvernement héberge parfois des fonctionnaires plus "sauvages" et "barbares" que les gens qu'ils prétendent "civiliser". Et ensuite on s'étonne que les Indiens posent des doutes devant le mot d'ordre "Intégration".

Voici les faits:

Le département des Affaires indiennes a décidé au mois de juillet que l'école de Qu'Appelle cesserait d'offrir le grade douze cette année.

Aucune consultation préalable avec les parents des élèves en cause.

Aucune enquête pour déterminer la valeur relative ou pratique de la formation donnée à l'école Qu'Appelle et aux écoles parallèles dans les centres blancs.

Quand les parents en congrès ont dénoncé cette procédure intempestive et arbitraire, les agents du gouvernement se sont mis à interviewer les étudiants chez eux, sans s'occuper des parents.

Ces étudiants ont eu à choisir, non pas entre leur école et d'autres, mais entre l'impossibilité de continuer à Lebret et la possibilité d'aller ailleurs.

Quand les parents ont essayé de voir l'hon. J. M. Nicholson, de passage à Saskatoon, il les a rudoyés et a même dit à l'un d'entre eux de "se fermer".

L'agent de Fort Qu'Appelle a persisté à éviter de rencontrer les parents et à vouloir s'entretenir seulement avec leurs enfants.

Dans une lettre, sans date, publiée en page éditoriale du "Leader-Post" de Regina, un porte-parole du département a dit:

1) que les enfants fréquenteraient des écoles de leur foi, en conformité des termes de l'Acte Indien; or, les écoles de métiers en Saskatchewan ne sont pas des écoles "de leur foi";

2) que le ministre avait le pouvoir — à part la confessionnalité — d'envoyer un enfant indien dans n'importe quelle école du pays sans que ses parents puissent dire un mot.

En aucun temps a-t-on manifesté le moindre respect de la place spéciale qu'occupe l'école de Qu'Appelle, symbole pour les Indiens de leurs plus fiers succès dans la montée vers la dignité canadienne.

A l'occasion d'une rencontre imprévue, quand les parents ne cessèrent pas de se comporter d'une façon exemplaire selon les règlements parlementaires, l'agent ne cessa d'interrompre leur porte-parole, une mère de famille qui parlait avec calme, logique et conviction, de l'avenir de ses enfants.

A remarquer que les manifestants ne s'opposent pas à "l'intégration" en principe, mais ils demandaient qu'on y apporte de "la sagesse" et surtout qu'on procède en collaboration honnête et courtoise avec les parents.

Il y aura beaucoup plus à dire sur cet incident.

Mais, pour le moment, disons que le "progrès" des Indiens en souffrira longtemps, car ils ont rencontré des bureaucrates barbares, blancs.

Son Exc. M. Hans Wilhelm Gasser, ambassadeur de Suisse au Canada, est de passage à Winnipeg cette semaine avant d'entreprendre la visite des Canadiens d'origine suisse des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) en compagnie de M. Alexander Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg. M. Gasser est né à Bienne, canton de Berne, en 1904, et il fit ses études dans sa ville natale, à Zurich et à Londres. Après avoir occupé des postes de première importance dans le monde industriel en Suisse, en Angleterre et autres pays, il entrait en 1941 au service du ministère des Affaires étrangères de son pays. Il fut nommé attaché à la légation suisse de Berlin durant la deuxième guerre mondiale, faisant partie du service spécial qui s'occupait de la sauvegarde des intérêts des Alliés. De 1947 à 1950 il fut attaché commercial à la mission diplomatique suisse envoyée auprès de la haute commission alliée en Allemagne de l'Ouest; en 1952 il est conseiller de légation à Bonn, puis en 1956 il devient consul général de la Suisse à New York, jusqu'à sa nomination en 1963 comme ambassadeur à Ottawa. C'est sa première visite officielle dans l'Ouest du Canada.

Comité provincial chargé d'étudier les problèmes de la jeunesse en Sask.

M. D. G. Steuart, suppléant du premier ministre de la Saskatchewan, a annoncé, le 15 septembre, la nomination de cinq membres, dont Mme L.-J. Fournier (Margo), choisie en janvier dernier "Citoyenne de l'année" de Prince-Albert, au comité provincial chargé d'étudier les problèmes de la jeunesse en Saskatchewan. Ce comité dirigera des audiences sur les activités et les services de la jeunesse dans cette province.

M. Steuart a aussi annoncé que les maires des districts locaux, où se tiendront les audiences, avaient choisi deux personnes de leur district respectif pour siéger avec le Comité de la jeunesse durant ces audiences qui auront lieu au mois d'octobre.

M. Steuart dit que le but du comité est de décider, à la suite des audiences, les mesures que devra prendre le gouvernement provincial concernant les services de la jeunesse.

Un tour des jardins d'enfants de langue française en Sask.

Ça bouge en Saskatchewan.

Ça bouge à Gravelbourg: Mlle Renée Chauvin va bientôt commencer sa première année complète de jardin d'enfants au Canada. Les parents de cette localité l'ont fait venir de France tout exprès.

Ça bouge à Regina où le flamboyant prospectus de la paroisse St-Jean-Baptiste a déjà été corrigé à la main pour préciser que maintenant la maternelle sera de quatre heures par jour cinq jours par semaine.

Ça bouge à Saskatoon: la fondation d'un troisième jardin d'enfants français est maintenant assurée. Des parents de langue anglaise ont participé à son organisation.

Ça bouge à Makwa. Au cours d'une récente réunion de l'A.C.F.C. les parents ont indiqué qu'ils étaient très intéressés par les jardins d'enfants. Une étude sérieuse du projet a été entreprise sur le champ. A Makwa également le corps enseignant de l'école d'accord avec les commissaires locaux, enseignera la conversation française durant l'heure de français, aux 1ère et 2e années. Aux grades suivants, cette heure sera partagée par la conversation française et le programme de l'A.C.F.C.

Des indices non équivoques d'intérêt nous sont parvenus de St-Brieux, Zenon Park et St-Denis.

Il n'y a pas de doute qu'à Prince-Albert et à North Battleford le programme actuel sera continué, ou amplifié, si c'est possible.

Ça bouge au secrétariat de l'A.C.F.C. . . . Nous apprenons qu'un certain nombre de jardinières se sont réunies le 10 septembre pour jeter les bases d'un programme de Jardin adapté aux besoins des enfants de la Saskatchewan française.

Ecrivez-nous . . .

L'équipe de Saskatoon.

La cabine lunaire devra filer à 25,000 m.p.h.

HOUSTON, Texas. — Quand l'homme se rendra à la lune, la distance qu'il parcourra sera moindre que celle de Gemini-5 dans sa fantastique ronde spatiale de huit jours.

De la terre à la lune, il n'y a que 240,000 milles mais il faudra le même nombre de jours pour s'y rendre qu'il a fallu à Gemini-5 pour parcourir 3,338,300 milles autour de notre planète.

La raison de ceci est que la force de gravité opérera sur la capsule lunaire une traction vers la terre: Se rendre à la lune ressemblera à la randonnée d'un cycliste gravissant une pente.

La vitesse de Gemini-5 était de 17,500 milles à l'heure mais la capsule lancée vers la lune filera, pour échapper à la puissance de gravité de la terre, à plus de 25,000 milles à l'heure.

L'hon. Jean Lesage commence sa tournée par une soirée avec ses compatriotes

(Par téléphone et en collaboration avec l'ACFC)

SASKATOON — Le voyage tant annoncé de l'hon. Jean Lesage dans l'Ouest du pays fut enfin inauguré dimanche dernier à Saskatoon. Dès sa descente d'avion à l'aérogare de cette ville en compagnie de son épouse, le premier ministre du Québec fut salué officiellement par le maire de Saskatoon et Mme Cole, par d'éminentes personnalités, tout particulièrement de la Chambre de Commerce qui est l'hôte des éminents visiteurs pendant leur séjour à Saskatoon, et par un fort contingent de Canadiens français venus de tous les coins de la Saskatchewan. On remarquait tout spécialement la présence d'une centaine d'enfants de langue française, joyeusement bruyants. Du groupe se détacha Denise Sirois, fille de M et Mme René Sirois, qui vint offrir à Mme Lesage une gerbe de blé, symbole de la province qui l'accueillait si chaudement.

Parmi les pères et mères de famille présents, qui applaudissaient aussi bruyamment que les petits, il y avait M. et Mme Ernest Bourgault et d'autres membres du groupe qui fit "la grève scolaire" en avril dernier. M. Lesage, ému d'un tel accueil, improvisa à l'adresse des jeunes des conseils appropriés à leur âge, comme il devait adresser plus tard à leurs parents réunis grâce à l'invitation de l'A.C.F.C. le discours inaugural de son voyage dans l'Ouest.

Au cours de leur séjour à Saskatoon, M. et Mme Lesage durent se soumettre à un programme surchargé. Par exemple, lundi avant-midi, le premier ministre rencontrait les membres de la presse; le midi, les éminents visiteurs étaient reçus à diner par le maire de la ville; le soir, grand banquet organisé par la Chambre de Commerce, où M. Lesage lança une première fois son message "aux Anglais", développant le thème qu'il reprendra dans toutes les autres villes à visiter (Calgary, Victoria, Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Fort William, Sudbury et Toronto): "Le Québec, point d'appui du Canada français: ses aspirations, ses responsabilités et son avenir".

Ce thème général comprend quatre éléments fondamentaux: le Québec comme point d'appui du Canada français comprenant les minorités canadiennes-françaises des provinces anglophones; les aspirations d'un Québec ainsi défini, à savoir ses objectifs économiques, sociaux et politiques; les responsabilités qui découlent d'un tel rôle; enfin, la place du Québec dans une Confédération d'un type nouveau.

Le programme comporta aussi, surtout dans la journée de mardi, la visite de l'Université de la Saskatchewan et un voyage jusqu'au grand barrage à Outlook. M. et Mme Lesage quittaient Saskatoon à 5 h. p.m. mardi, de retour de cette visite aux vastes chantiers du barrage qui transforme le rôle de la rivière Saskatchewan à travers les Prairies.

Parmi les siens

M. et Mme Lesage connurent donc peu de loisirs à Saskatoon au début de cette semaine. Mais heureusement ils eurent, dès leur arrivée dimanche soir, l'occasion de vivre quelques heures de fraternité "avec les leurs". En effet, l'A.C.F.C. avait organisé une démonstration toute spéciale, à 7 h. 30 p.m., au restaurant "Harvey's Cumberland House", en leur honneur, et plus de 325 Canadiens français venus de tous les coins de la province étaient présents pour écouter et applaudir "le chef de la nation canadienne-française".

A la table d'honneur ornée de feuilles d'érable et d'épis de blé, symboles de fraternité entre les Canadiens français du Québec et de la Saskatchewan, on remarquait, outre M. et Mme Lesage, M. Roland Pinsonnault, président de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C., qui joua le rôle de maître de cérémonies en cette solennelle occasion, l'hon. Lionel Coderre, ministre du Travail dans le cabinet Thatcher, MM. Clotaire Denis, père, de St-Denis, pionnier de la "cause" dans sa province et président de Radio-Prairie-Nord, Dumont Lepage, longtemps membre de l'A.C.E.L.F. et gérant de CFRG, Raymond Marcotte, représentant de la Saskatchewan au Conseil de la Vie française, et leurs épouses, l'abbé Albert Ouellet, curé de la paroisse de langue française des Sts-Martyrs-Canadiens, l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, aumônier de l'A.C.F.C., l'hon. juge Allyre Sirois, de Regina, et M. Gérard Audette, secrétaire général de l'A.C.F.C.

L'hon. juge Sirois présenta fièrement le conférencier, l'hon. Jean Lesage, qui fut remercié avec éloquence par M. Roland Pinsonnault, président de l'A.C.F.C. On peut lire ailleurs dans cette page le texte complet de l'allocution du premier ministre du Québec, texte qui comporte tous les éléments des nombreux discours qu'il prononcera au cours de ce voyage historique en vue d'interpréter le Québec 1965 à la population anglophone (et canadienne-française, occasionnellement) vivant à l'Ouest de "la belle province".

Un témoin anglophone

M. Tim Creery, correspondant au Québec de Southam News Service, a donné ses propres impressions de ce discours de M. Lesage à ses compatriotes de la Saskatchewan dans un article publié, entre autres, dans le Winnipeg Tribune. Voici trois paragraphes de cet article d'un témoin anglophone:

"Evidemment ses auditeurs, qui ont lutté contre la loi défendant l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan, sentaient que M. Lesage méritait parfaitement le refrain qu'ils avaient entonné peu auparavant à l'aéroport: 'Il n'y en a pas comme vous'. Parents et enfants étaient au nombre de 150 à l'aéroport, beaucoup plus nombreux que ceux qui, la veille au soir, avaient chanté 'Happy Birthday', au même endroit, en l'honneur du chef de l'opposition John Diefenbaker."

"Le plaidoyer vibrant et énergique du premier ministre de Québec, exprimant sa foi et ses espoirs concernant un Canada qui reconnaîtrait d'un océan à l'autre les droits à l'égalité de la langue française, a ému aux larmes certains des auditeurs. Les 300 participants à ce banquet (de l'A.C.F.C.) buvaient chaque mot de ce discours.

"Il y avait une tension extraordinaire dans la salle du banquet, comme si ces Canadiens français de l'Ouest, dont certains avaient parcouru des centaines de milles pour être présents, voyaient enfin des chances de survivance culturelle, si on acceptait les principes évoqués par M. Lesage."

A Winnipeg

Un journaliste du Winnipeg Free Press, M. Pieter Van Bennekom, était présent à l'aéroport de Winnipeg, dimanche après-midi, alors que l'avion transportant M. Lesage de Québec à Saskatoon fit un arrêt de dix minutes dans la capitale du Manitoba. M. Lesage, accompagné de son épouse et de M. Claude Morin, sous-ministre à Québec des Affaires fédérales-provinciales, répondit à quelques questions:

Ce voyage n'a qu'un but, "expliquer le Québec au reste du Canada". Le mot "politique" est "tabou", car ce voyage ne revêt nul caractère politique. Ce voyage fut organisé dès février dernier, alors qu'il n'était nullement question d'élections fédérales un 8 novembre. M. Lesage n'a jamais songé à canceler un tel voyage, même depuis l'annonce par l'hon. Pearson d'élections fédérales. Mais M. Lesage, qui devait rencontrer au cours de son voyage dans les Prairies certains "amis" libéraux, a cancellé toutes ces rencontres prévues. De fait, écrit le journaliste, il n'y avait à l'aéroport de Winnipeg dimanche aucun "officiel" libéral.

Ces réponses sont claires et donnent le vrai sens de ce voyage du premier ministre du Québec dans les provinces de l'Ouest. A noter que M. Lesage quittait Saskatoon mardi soir. Après avoir visité Calgary (21-23 septembre), Vancouver (24-27 septembre), Edmonton (28 septembre), Regina (29 septembre), il arrivera à Winnipeg le 30 septembre et y séjournera jusqu'au 4 octobre. Naturellement le programme prévoit des visites à St-Boniface. Les Canadiens français du Manitoba auront spécialement l'occasion de le rencontrer et de l'écouter à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg le soir du 2 octobre, au cours du grand "Gala" qu'organise l'Association des Anciens du collège de St-Boniface.

La Grande Loge Orangiste veut l'abolition de la Commission B-B

CALGARY — La grande loge orangiste du Canada a fait parvenir au premier ministre Pearson et aux chefs des autres formations politiques le texte d'une résolution réclamant l'abolition de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le grand maître de la loge, M. Carl Smith, de Kingston, Ontario, a déclaré jeudi dernier que cette résolution qui demande de la révocation de l'arrêté ministériel établissant la commission avait été envoyée au premier ministre le 9 septembre.

"Nous sommes Canadiens ou nous ne le sommes pas, a-t-il déclaré. Nous sommes opposés au biculturalisme et au bilinguisme et nous croyons que la commission ne fait rien de bon. Nous voulons sa disparition."

Une résolution semblable avait été envoyée aux dirigeants canadiens l'an dernier, a-t-il rappelé, ajoutant qu'elle était tombée dans l'oubli.

M. Smith effectue présentement une tournée de deux semaines dans les provinces des Prairies.

Le capitaine Armand-P. Monette, officier vétéran du Corps de l'Ordonnance Canadienne, se retire de l'armée canadienne ce mois-ci après plus de 23 ans de service. Depuis huit ans il servait comme quartier-maître des quartiers généraux de la région manitobaine, à Winnipeg, après avoir occupé différentes positions du Corps de l'Ordonnance Canadienne à Regina, Kingston, Québec, camp Valcartier, camp Bouchard à Montréal, et avec la brigade de l'OTAN en Allemagne de l'Ouest. Né à Lac Pelletier, Sask., fils de Mme J.-A. Monette, il fit ses études classiques au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., et au Collège St-Jean d'Edmonton, Alta, sous la direction des Pères Oblats. Désormais il occupera un poste civil important, à Montréal où il déménage actuellement avec son épouse, née Marie-Paule Liboiron, autrefois de Ponteix, Sask., et leurs enfants.

La participation aux travaux des commissions

Quatorze cardinaux, archevêques, évêques ou religieux canadiens ont pris part jusqu'ici aux travaux des différentes commissions conciliaires. Ce sont:

Doctrine: le cardinal Paul-Emile **Léger** (Montréal), le cardinal Maurice **Roy** (Québec) et Mgr Georges-L. **Pelletier** (Trois-Rivières).

Evêques et gouvernement des diocèses: Mgr Joseph **Lemieux**, O.P. (Ottawa).

Sacrements: Mgr Valérien **Bélanger** (Montréal)

Clergé et discipline: Mgr Philip F. **Pocock** (Toronto).

Religieux: Mgr G. B. **Flahiff**, C.S.B. (Winnipeg).

Eglises orientales: Mgr Maurice **Baudoux** (St-Boniface).

Missions: le Père Léo **Deschatelets**, O.M.I., supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée à Rome.

Liturgie: Mgr **J.-A. Martin** (Nicolet).

Séminaires: Mgr Marius **Paré** (Chicoutimi).

Secrétariat pour l'unité: Mgr Maxime **Hermaniuk**, rédemptoriste, métropolitain de l'Eglise ukrainienne (Winnipeg). Signalons également la présence du Père Gregory **Braun** (Toronto) comme consultant.

Mgr Henri **Routhier**, O.M.I. (Grouard), est membre du comité de presse du concile. On note enfin la présence d'un auditeur laïc, M. Stephan Roman (Toronto).

Une deuxième école bilingue à Toronto

TORONTO — Les classes bilingues, inaugurées à l'école séparée de Scarboro de Toronto il y a quatre ans, furent un tel succès que cet automne une autre école bilingue s'ouvre à Don Mills, faubourg de la même ville. Elle sera connue sous le nom de Ste-Madeleine et pourra accommoder 420 élèves, bien qu'on n'en attende que 300 cette année. Mais le nombre s'accroîtra, on en est certain, car l'an dernier six classes mobiles durent être ajoutées à l'école de Scarboro. "Il y a un réel afflux de gens de langue française dans le district à cause de l'école", a affirmé M. R. A. Wilson, membre de la commission de l'école séparée. "Plusieurs sont des gens d'affaires venant du Québec et ils demeurent à moins d'un mille de l'école. Par contre, d'autres enfants devront parcourir une grande distance pour s'y rendre", dit-il.

Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ont assumé la direction de l'école, bien que les instituteurs laïques soient en majorité. La principale en est la Rév. Sr Ste-Aline, autrefois d'Ottawa. Originaire de Cornwall, Ont., sa langue maternelle est le français.

Le cours qui sera suivi à Ste-Madeleine est déterminé par le Département d'Education. Les élèves viennent de foyers où l'on parle surtout le français. Aussi l'enseignement des grades primaires sera-t-il donné en majeure partie en français, alors que l'anglais sera enseigné comme langue seconde. Ensuite, de la cinquième à la huitième année, le temps alloué à une langue comme à l'autre sera d'égale durée. Puis, dans les grades supérieurs, l'on enseignera moins de matières en français à cause de la complexité du sujet. Ainsi, les mathématiques et les sciences seront enseignées en anglais.

Bien que l'école ait ses propres inspecteurs bilingues, Sr Ste-Aline affirme qu'elle suit le même programme que les écoles publiques de la province. "Aussi, s'il arrivait que l'un ou l'autre de nos élèves dut fréquenter une école anglaise, il serait parfaitement en mesure de suivre tous les cours", dit-elle.

Lorsqu'un élève a complété avec succès sa huitième année, il est censé parler couramment l'anglais et être en mesure de faire son entrée à l'école supérieure anglaise.

Expansion d'enseignement bilingue aux écoles séparées d'Edmonton

La Commision des écoles séparées d'Edmonton a adopté à l'unanimité l'expansion dans les 7e, 8e et 9e années (junior high) du cours bilingue destiné spécialement aux étudiants canadiens-français.

A cette fin, la Commission a loué de deux institutions privées l'espace nécessaire pour accommoder les quelques 300 étudiants que l'on attend à la reprise des classes, au début de septembre. Il s'agit de l'Académie Assomption où se dispenseront les cours pour filles et du collège St-Jean pour les garçons.

Le cours bilingue

Ce cours est le même que l'on dispense dans les autres écoles de la Commission, sauf qu'on y fait usage du français.

De total qu'il est en 1ère année, l'usage du français diminue graduellement pour n'atteindre qu'une heure par jour à la 6e année. A la suite des nouvelles modifications, il sera donc maintenant possible de conserver cette heure quotidienne jusqu'à la 9e année.

Il y a actuellement quatre écoles bilingues à Edmonton: ce sont les écoles Grandin, Sacré-Coeur, St-Thomas et St-Luc.

Il faut également noter que pour suivre ce cours, l'étudiant doit au moins posséder des notions de français avant d'entreprendre la 1ère année.

Avantages

Nos écoliers suivront donc le même programme que les autres étudiants de la Commission sauf qu'ils pourront bénéficier d'une heure de français par jour en plus d'une demi-heure quotidienne religieuse, en français également.

Toutes les dépenses encourues pour l'utilisation des locaux, l'administration et le personnel seront défrayées par la Commission. Les élèves réguliers des institutions concernées (Académie et collège) se joindront à ceux de la Commission pour les trois années.

Un porte-parole a déclaré que ces institutions avaient été choisies parce qu'elles rencontrent les besoins d'une ambiance bilingue nécessaire et qu'elles sont assez centrales pour accommoder tous les Canadiens français de la ville.

OTTAWA — M. Stewart A. Sutton, éminent travailleur social canadien, a été nommé premier secrétaire général de l'Institut Vanier pour la famille.

La nomination de M. Sutton vient d'être annoncée par le président de l'Institut, le Dr Wilder Penfield, de Montréal.



Le R. P. Gilles Bernier, S.J., l'un des trois jeunes Jésuites canadiens-français qui se sont embarqués à Montréal, le 12 septembre, pour Recife au Brésil. Le Père Bernier a quitté le pays avec les RR. PP. Yves Chalout et Robert Meloche. Le Père Bernier est avantageusement connu dans les milieux manitobains, car il était professeur au Collège de St-Boniface l'année dernière.

"Nous ne pouvons accepter qu'à toutes fins pratiques le Canada français ne dépasse pas les frontières du Québec." - Lesage

Beaucoup de Canadiens d'expression anglaise se demandent comment se justifie et s'explique l'intérêt du Québec envers les communautés canadiennes-françaises des autres provinces. Il leur semble un peu étonnant qu'une des dix provinces du pays — le Québec — se soit en quelque sorte donné une mission dont l'accomplissement même suppose une action que l'on peut qualifier d'extra-territoriale. Car, se disent-ils, en s'intéressant aux minorités canadiennes-françaises des autres provinces, le Québec en vient nécessairement à porter un jugement sur la situation interne de ces provinces et, de là, à entreprendre une action qui risque de porter atteinte à leur autonomie et que la constitution du Canada n'a pas prévue.

J'ai pensé qu'il convenait, au cours de ma tournée dans l'Ouest canadien, de m'arrêter à ce problème. Je crois nécessaire de dissiper certains malentendus possibles. Je crois surtout utile de montrer que la position du Québec en cette matière est non seulement très facile à expliquer, mais qu'elle est au surplus tout à fait normale et naturelle, compte tenu de la situation particulière du Québec dans le Canada. Je tiens également à souligner que notre position n'a rien de raciste ou de dogmatique; elle découle au contraire d'un souci de réalisme que partagerait probablement tout autre peuple se trouvant à notre place.

Point d'appui du Canada français

J'ai souvent parlé d'un fait d'importance capitale sur lequel je veux revenir maintenant, car, entre autres choses, il rend parfaitement compte de notre attitude par rapport aux minorités canadiennes-françaises des autres provinces. Qu'on le veuille ou non, le Québec est, au Canada, le point d'appui du Canada français et, en Amérique du Nord, l'expression d'une des plus grandes cultures du monde, la culture française. Je m'empresse tout de suite de dire que nous ne prétendons pas être les seuls, sur le continent nord américain, à vivre la culture française; on ne doit pas en effet perdre de vue le rayonnement de pays comme la France ou celui des autres nations qui, comme le Québec, sont issues de cette culture ou y participent. Chose certaine cependant, le rayonnement de la culture française en Amérique du Nord ne serait pas aussi marqué si nous n'étions pas en quelque sorte un peuple-témoin de cette culture.

Pour ce qui est du Canada lui-même, les faits sont plus évidents. D'une part, le Québec possède un large degré d'autonomie, sa population est en grande majorité d'expression française, elle est animée d'un degré de dynamisme dont on retrouve peu d'exemples dans le passé et elle a entrepris de s'épanouir d'une façon que rien, il y a dix ans, ne laissait prévoir. D'autre part, d'après la langue maternelle, des minorités canadiennes-françaises assez importantes existent dans à peu près toutes les provinces du pays; dans certains cas, elles forment, comme au Nouveau-Brunswick 36 pour cent de la population totale de la province, alors qu'en Ontario elles atteignent environ 7 pour cent, à peu près la même proportion qu'au Manitoba et que dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans les autres provinces, la proportion est moins considérable, mais elle demeure significative en ce sens que les minorités canadiennes-françaises qui y vivent sont des ramifications à travers le pays de la communauté linguistique et culturelle dont le groupe le plus fort et le plus structuré — à tel point qu'il forme une véritable société — se trouve au Québec. Dans presque tous les cas, ces groupements forment des communautés géographiquement concentrées.

Pour comprendre l'intérêt du Québec envers les minorités d'expression française et surtout pour saisir comment il en est, démographiquement, le point d'appui, il faut voir le Canada de façon horizontale et non verticale. Je m'explique.

On nous dit parfois, ou bien on nous laisse entendre, que le Québec n'est qu'une des dix provinces du Canada et qu'il n'a pas à se préoccuper de ce qui se passe sur le territoire des autres provinces qui ont aussi leur autonomie. On nie donc par là que le Québec soit le point d'appui du Canada français puisqu'on ne voit pas comment une des dix parties juridiquement égales du Canada, sous le prétexte qu'elle serait en majorité de langue française, aurait à se sentir, sinon responsable de la situation qui est faite aux minorités françaises ailleurs dans d'autres provinces juridiquement distinctes du Québec, du moins vitalement intéressée par cette situation. C'est là une vue verticale et statique de la réalité.

Dix provinces, deux peuples

Il s'agit plutôt de déterminer quel est le facteur qui caractérise davantage notre pays: est-ce le sectionnement politique du Canada en dix provinces ou la présence, sur un même vaste territoire, des deux peuples qui ont fondé ce pays?

Le Québec est d'avis que le second facteur est celui qui doit vraiment compter. Ceux qui s'en tiennent au premier et qui, de là, en déduisent que chaque province comme entité politique autonome dans plusieurs domaines peut se comporter comme il lui convient par rapport aux minorités de langue française ou anglaise, oublient le rôle historique de l'élément francophone au Canada. De plus, ils fondent leur décision sur une situation politique qui n'a rien de permanent, soit la division actuelle du pays en dix provinces, une à majorité française et les neuf autres à majorité anglaise. Cette situation aurait pu ou pourrait être tout à fait différente.

Ainsi, le Québec compte cinq millions et demi de citoyens, dont huit cent mille environ sont de langue anglaise. Il est la province la plus peuplée après l'Ontario et il renferme une population correspondant à 80 pour cent de celle des huit autres provinces à majorité anglaise, prises ensemble. Pourtant le Québec n'est qu'une province. Si on le subdivisait, il ne serait pas impossible de créer, à même le Québec, trois, quatre ou cinq provinces nouvelles où les minorités de langue anglaise seraient relativement moindres que les minorités de langue française de plusieurs des autres provinces du pays. Voilà qui modifierait complètement l'image du Canada! Le Québec n'a évidemment pas l'intention de se morceler en plusieurs nouveaux territoires politiques, mais j'utilise cet exemple pour démontrer combien il est artificiel de déterminer le sort de minorités en fonction de la population totale d'une province donnée, sans tenir compte du fait que ces minorités sont le prolongement de majorités.

La situation imaginaire que je décris peut vous surprendre, mais elle est aussi plausible que celle dans laquelle nous vivons présentement. J'ai seulement voulu en dégager les conséquences sur la répartition des minorités au pays et montrer combien la vue verticale du Canada — c'est-à-dire le Canada considéré comme un assemblage de dix provinces — est artificielle. Elle tient en partie à des facteurs accidentels et résulte en une situation qui, depuis que le Canada existe, n'a jamais été stable d'une génération à l'autre.

La question fondamentale

Cette perception du Canada comme agglomération d'un certain nombre de provinces étanches rend difficile la découverte de solutions à nos problèmes présents. Elle nous enferme dans un cadre qui risque de nous faire perdre de vue la question fondamentale: comment garantir la coexistence dynamique au Canada de la société française et de la société anglaise?

(Suite à la deuxième page)

"Nous ne pouvons accepter qu'à toutes fins pratiques le Canada français ne dépasse pas les frontières du Québec." - Lesage

(Suite de la première page)

C'est pourquoi le Québec croit à une vue horizontale de notre pays. Pour lui, c'est le fait d'appartenir à un des deux peuples fondateurs du pays qui doit justifier le respect des droits des minorités, et non l'importance numérique relative de ces minorités par rapport à la population totale d'une province donnée. Qu'il y ait, au Canada, cinq, dix, quinze ou même vingt provinces ne change rien à cette exigence de notre mode de vie démocratique selon laquelle ceux qui ont fondé le Canada, qu'ils soient d'origine française ou britannique, doivent jouir de leurs droits fondamentaux individuels et collectifs où qu'ils se trouvent dans ce pays.

Il importe donc de voir le Canada, non pas comme un assemblage de dix territoires distincts, mais comme le résultat d'une entreprise commune des deux groupes ethniques principaux: le groupe français d'abord, le groupe anglais ensuite. S'il se trouve au Québec une minorité de langue anglaise, extension sur notre territoire de la majorité de langue anglaise du reste du pays, de la même façon il existe dans les autres provinces des minorités de langue française, qui sont à leur tour l'extension sur ces territoires de la majorité francophone du Québec. Le Canada est donc formé de deux majorités distribuées géographiquement de façon inégale. Et c'est cette distribution inégale qui permettra à chaque majorité de s'épanouir pleinement, car chacune peut ainsi, la majorité française au Québec et la majorité anglaise dans les autres provinces, se donner les institutions économiques, sociales et politiques qui conviennent le mieux à ses aspirations.

Dans cette perspective, on comprend donc pourquoi nous avons raison de dire que le Québec est le point d'appui du Canada français. C'est la configuration géographique et démographique de notre pays qui l'a voulu de cette façon. Il ne s'agit donc pas là d'un vain désir ou d'un souhait théorique du Québec. En prenant conscience de ce fait, nous ne faisons que percevoir une réalité. En jouant le rôle que cette réalité suppose pour le Québec, nous ne faisons qu'accepter nos responsabilités.

Les autres minorités

Reste, me dira-t-on, le cas des autres minorités, particulièrement importantes dans l'Ouest du Canada, parfois numériquement plus importantes dans une province donnée que le groupement canadien-français.

Je n'ignore pas cette réalité et j'y ai souvent réfléchi. Je ne me sens pas autant en mesure de me prononcer sur leur situation que sur celle de l'élément français, mais j'ai tout de même à ce sujet une idée dont j'aimerais vous faire part. Il s'agit beaucoup plus cependant d'une réflexion que d'une suggestion.

On dit souvent que notre pays est une mosaïque d'éléments divers. Si ceux qui utilisent cette image veulent dire que les couleurs apportées par le groupement français doivent s'intégrer dans le reste, de telle sorte qu'elles se fusionnent dans l'ensemble, je ne suis pas d'accord. Mais si l'on reprend l'image "mosaïque canadienne" en l'interprétant plus littéralement, c'est-à-dire en acceptant que les éléments divers qui composent notre pays puissent conserver leur entité propre, quitte cependant à participer à la réalisation des mêmes objectifs généraux, il n'y a plus d'objection de principe, non seulement à ce que toutes les minorités du pays assez nombreuses pour former des communautés viables voient leur culture propre acceptée dans ce pays, mais qu'elles puissent même, elles aussi, jouir des moyens voulus pour lui permettre de s'épanouir.

Par "communautés viables" j'entends ces groupes qui, non seulement ont une certaine importance numérique, mais désirent survivre culturellement et s'épanouir comme communautés ethniques. Je pense à ces groupes qui, comme les Canadiens français le font depuis des générations, effectueraient les démarches et prendraient les moyens voulus pour conserver leur entité propre, avec tous les efforts, les difficultés et parfois même les déceptions qu'une telle décision suppose. En d'autres termes, je n'ai personnellement aucune objection à ce que les minorités de l'Ouest canadien qui ne sont pas d'origine française se voient reconnaître en pratique des droits comme ceux qui sont réclamés par les minorités françaises, mais à la condition, il me semble, qu'elles adoptent la même attitude que les Canadiens français par rapport à la sauvegarde de leur propre culture. Il existe probablement des groupements ethniques d'origine autre qu'anglaise ou française dont la majorité des membres ont implicitement ou explicitement accepté de s'intégrer au milieu. A moins que d'un commun accord et de façon bien claire ces groupements indiquent par des gestes précis leur volonté bien ferme de n'être pas assimilés, il serait faux de prétendre, comme certains Canadiens de langue anglaise semblent le croire, qu'il est nécessaire d'accorder automatiquement à toutes les minorités ethniques quelles qu'elles soient tous les droits qui seraient enfin reconnus à la communauté canadienne-française.

Je mentionne cet argument, car il sert souvent contre les justes revendications des Canadiens français. On veut essayer par là de nous faire croire que, même si nos demandes sont tout à fait légitimes, il existe malheureusement des obstacles insurmontables à leur satisfaction. On suppose en effet, et souvent sans preuve, que toutes les minorités ethniques se comportent ou se comporteraient, surtout par rapport au maintien de leur langue, comme les Canadiens français le font depuis des générations et comme ils continueront toujours de le faire. Si tel est le cas, je serais le premier, comme je l'ai dit il y a un instant, à recommander qu'il y ait place dans notre pays pour d'autres cultures que la culture anglaise et la culture française. Si tel n'est pas le cas, on devrait alors cesser d'utiliser l'argument que j'ai relevé, car il ne porte pas.

Un fait séculaire

Il demeure enfin — et je n'oublie pas non plus ce fait — que les personnes qui sont venues s'établir au pays au siècle dernier et qui continuent de venir savaient, en quittant leur pays, qu'elles trouveraient ici des cultures déjà établies, auxquelles il leur serait difficile de ne pas s'intégrer. Peut-être ont-elles même accepté au départ cette assimilation. De toute façon, leur cas est sensiblement différent de celui des Canadiens français qui, en plus de faire partie d'un des deux peuples fondateurs de notre pays, se sont toujours efforcés de ne jamais être assimilés au groupement d'expression anglaise. Ainsi, lorsque je parle de la situation des minorités francophones, je parle de la situation des citoyens du pays qui n'ont pas toujours, ni même souvent, la possibilité de s'affirmer et de vivre leur culture comme il conviendrait après tout aux descendants de ceux qui ont découvert et, les premiers, développé ce pays.

Le fait qu'en 1760 le Canada soit devenu une colonie britannique après avoir été une possession française ne change rien à ma façon de voir les choses, ni, de fait, à la façon dont le Québec conçoit sa place dans ce pays. Dans les années qui ont suivi 1760, il n'y a pas eu en réalité d'assimiliation du Canada français par les nouveaux arrivants, quels qu'aient été les motifs de ces derniers. Au contraire, bien vite après 1760, on a trouvé des accommodements pour que les Français établis au Canada conservent leurs institutions et leur culture. Ces accommodements, par la suite, ont été inscrits dans des textes de loi auxquels adhérèrent alors les deux groupes ethniques. Puis ce fut l'acte confédératif de 1867. Pendant toutes les années qui ont précédé cette date, l'égalité des deux groupements finit par être officiellement reconnue dans des textes qui font loi et tous les historiens de l'époque témoignent que les Canadiens de langue française n'ont jamais eu l'intention de se laisser assimiler. Les deux peuples devinrent ainsi partenaires égaux dans l'édification d'un pays nouveau. La reconnaissance officielle des droits des Canadiens français n'a cependant pas toujours donné lieu à une reconnaissance de fait de ces droits. Aujourd'hui alors que le Québec, comme point d'appui du Canada français, a pris conscience de lui-même d'une façon qui n'a pas de précédent, il mesure mieux la différence qu'il y a entre ces textes officiels et leur pratique quotidienne et perçoit mieux les déficiences de ces textes par rapport à la dimension nouvelle qu'il veut assumer.

De cette perception plus aiguë des faits, il est résulté pour le Canada français et pour le Québec qui en est le point d'appui, le désir d'une nouvelle définition de lui-même. C'est ainsi qu'il a été amené à remettre en question la place qu'il occupait traditionnellement dans la confédération canadienne et à comprendre qu'il avait une responsabilité envers les minorités françaises des autres provinces. Il a donc entrepris une action à la fois interne et externe.

Action interne et externe

Son action interne a porté notamment sur la modernisation de ses institutions gouvernementales, et sur la création d'instruments économiques nouveaux. Ce mouvement est connu, dans le reste du Canada et même dans plusieurs pays, sous l'expression de "la révolution tranquille".

Par son action externe, il vise à déterminer les nouvelles conditions de sa participation à la vie canadienne. C'est de cette façon qu'il a commencé à jouer le rôle actif qu'on lui connait maintenant, par exemple, au sein des organismes fédéraux-provinciaux. Ce nouveau rôle, par la remise en question qu'il entraîne, a modifié un équilibre que le Québec trouvait insatisfaisant; il a provoqué cette période de transition que nous vivons maintenant et dont certains, à l'extérieur du Québec, s'inquiètent, car ils n'en comprennent pas toujours le sens et surtout la portée.

C'est en tenant compte de ces nouveaux facteurs qu'on doit comprendre l'intérêt du Québec envers les minorités francophones des autres provinces. Car, à ce sujet, nos préoccupations sont bien nettes aujourd'hui. Nous ne pouvons accepter qu'à toutes fins pratiques le Canada français ne dépasse pas les frontières du Québec. Dans le rôle élargi que le Québec veut désormais jouer au Canada, l'épanouissement global du Canada français dans son ensemble apparaît comme un de nos objectifs essentiels.

Nous construisons actuellement un Québec fort. C'est là un élément indispensable de notre action, car c'est par un Québec fort et sûr de lui-même que le Canada français pourra se réaliser efficacement. Dans la mesure de nos moyens, nous sommes, de plus, prêts à accorder notre appui et notre collaboration à ceux qui sont d'accord avec nous pour édifier un Canada où le citoyen d'expression française pourra jouir à travers le pays de droits comparables à ceux qu'a toujours connus la minorité de langue anglaise qui vit au Québec.

Il est bien évident que le Québec ne peut orienter toutes ses politiques en fonction des minorités françaises des autres provinces. Mais, parmi les décisions qu'il prend, certaines peuvent viser à l'amélioration du sort de ceux d'entre nous qui vivent à l'extérieur du Québec. Ainsi, sans compter le témoignage vivant de tolérance et d'égalité de droits que nous croyons donner dans notre comportement par rapport aux Québécois d'expression anglaise, nous prenons des mesures pour faciliter l'épanouissement de cette partie du Canada français qui, plongeant ses racines dans le Québec, se ramifie dans le reste du Canada. Ces mesures demeurent cependant bien modestes à côté des gestes que peuvent poser les autres provinces. Car, c'est aussi sur elles que le Canada français doit compter. Comme premier ministre du Québec, je leur demande, au nom du Canada français, et dans l'intérêt de l'avenir et de l'unité de notre pays, de collaborer avec nous, mais à leur manière, pour assurer dans les faits l'égalité de droits et de chances que l'élément français de notre pays a raison d'attendre des institutions politiques, économiques et sociales du Canada.

C'est là un défi

Il ne s'agit pas là d'une tâche facile, mais bien d'un défi. Je dirais même que ce défi est aussi grand que celui qu'ont commencé de relever nos prédécesseurs au Canada lorsqu'ils ont résolu de construire un pays nouveau, en dépit de la géographie, du climat et de toutes nos différences.

J'ai toujours pensé qu'il était dangereux de masquer les difficultés réelles par des déclarations solennelles sans lendemain. J'aurais pu aujourd'hui vous parler de la grandeur de notre pays et du rôle que le Québec peut y jouer en des termes qui eussent voilé considérablement les problèmes auxquels nous ne pouvons pourtant échapper. Peut-être en auriez-vous retiré un sentiment de sécurité, mais il se serait agi d'une sécurité illusoire.

Je crois maintenant que vous savez pourquoi le Québec se considère être le point d'appui du Canada français. Je pense aussi avoir présenté le problème des minorités françaises dans une perspective peut-être nouvelle pour beaucoup d'entre vous. J'ai sincèrement l'impression qu'on ne peut vraiment comprendre toute cette question d'un point de vue moins élevé. Car toute autre perspective nierait que le Canada est et doit être le résultat de l'action combinée de l'élément français et de l'élément anglais.

Tout le Canada en serait appauvri et le Québec ne pourrait jouer le rôle qu'il se doit — et qu'il doit au Canada tout entier — de remplir.

Pourquoi une police métropolitaine?

Un sous-comité de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg vient de déposer son rapport favorisant la création d'un service métropolitain de la police. Le rapport, portant la date du 16 septembre, doit être discuté, semble-t-il, à une assemblée spéciale du conseil métropolitain le 7 octobre. Le sous-comité, qui présente cette étude au comité des finances, demande que le conseil plénier approuve ses conclusions et qu'il les soumette au gouvernement manitobain en vue d'obtenir une loi provinciale dans ce sens. Le sous-comité était présidé par le conseiller Charles Huband, assisté des conseillers J. A. Coulter et L. E. Ostrander.

On se souvient qu'à l'occasion de la création de la corporation métropolitaine, les municipalités et villes avoisinantes de la cité de Winnipeg avaient préconisé une ligne de conduite réaliste. Là où les champions de la centralisation à outrance pouvaient prouver les avantages d'un gouvernement urbain central (service d'eau, d'artères, d'égouts, de parcs, d'urbanisme, etc.), les autres organismes étaient prêts à céder leurs pouvoirs, mais il n'en était plus ainsi pour les services plus "personnels" (police, feu, bien-être, instruction, etc.). Maintenant, suivant un sentier plutôt tortueux, la corporation centrale revient à la charge. Son directeur administrateur a d'abord étudié le côté financier du projet. Un sous-comité a ensuite étudié son rapport, en y ajoutant d'autres considérations. Nommé le 7 janvier 1965, ce sous-comité a maintenant terminé cette étude de quelque 20,000 mots. Le rapport est d'une structure assez simple: 1) Introduction; 2) Limites de l'étude; 3) Conclusions sommaires; 4) Raisons défavorables à la création d'une police métropolitaine unique; 5) Raisons favorables au projet; 6) Comment procéder; 7) Recommandations.

La quatrième partie du rapport prétend résumer les objections contre la création d'un service unifié, mais on y trouve en réalité toute une série d'allégations contre la situation actuelle. Toutefois, pour bien suivre le raisonnement du sous-comité Huband, il faut commencer plutôt avec la cinquième partie. Le lecteur y trouvera quatorze secteurs A-N, d'inégale valeur.

On peut se demander par exemple ce que les citoyens des banlieues (il n'y a dans le rapport Huband que deux autorités locales, la "City of Winnipeg" et les "Suburbs") penseraient de l'appel à leur générosité en faveur de la vieille ville centrale: "A l'heure actuelle, les résidants de la Cité de Winnipeg paient un prix tout à fait hors de raison pour les services policiers, en comparaison avec celui de la plupart des banlieues" Les banlieusards ne font pas leur part, dès lors, pour défrayer le coût des "parades", de la congestion de la circulation au coeur de la ville, de la chasse aux prisonniers qui se sauvent de la prison de Stoney Mountain. Un service unique permettrait aux bénéficiaires des "suburbs" de partager cette partie des taxes des propriétaires de la ville centrale!

Evidemment, l'argument principal en faveur d'un service unique ne diffère pas davantage pour ce projet que pour d'autres dont la note commune se résume par le mot de "centralisation". Unifions afin d'éliminer (a) le dédoublement des services de photographie, d'empreintes digitales, d'administration, (b) et d'équipement; afin de promouvoir (c) l'achat d'équipement plus moderne, (d) la spécialisation des gendarmes, (e) les communications entre bureaux, (f) la qualité des recrues, (g) une échelle uniforme des salaires et des pensions, (h) et le port d'un costume uniforme.

Ces raisons se rencontrent du côté affirmatif dans toutes les controverses au sujet de l'amalgamation des services municipaux. Mais le sous-comité a apporté trois autres points qui méritent une attention particulière. Un seul service abolirait les variétés dans la mise en vigueur de certaines lois, empêcherait l'influence politique d'entrer en jeu et améliorerait l'administration de la justice. Par exemple on joue au bingo dans une partie de la région métropolitaine plus facilement que dans l'autre!

Au sujet de l'administration inégale de la justice, le rapport prétend que les coupables ont une meilleure chance d'échapper à la peine quand l'officier qui témoigne contre eux n'est pas constable de la Cité de Winnipeg, et qu'en outre la machinerie de la justice est plus susceptible d'influence indue dans les "banlieues". Il n'explique pas pourquoi dans la partie nord de Winnipeg la police se garde bien de faire irruption dans certaines salles qui sont fréquentées par un groupe ethnique très puissant. Il n'explique pas non plus l'affiche qui illumine le Shriners' Hospital sur le Wellington Crescent. On cherche en vain qui a autorisé cette infraction aux lois de l'urbanisme. Et pourtant ces "interférences" se produisent à Winnipeg . . .

Le raisonnement du sous-comité ne tient pas compte de deux faits: 1) que dans les localités plus restreintes le peuple peut contrôler plus facilement la conduite de ses représentants; 2) et que les politiciens des niveaux métropolitain, provincial et parfois fédéral ne sont pas nécessairement plus honnêtes que ceux du niveau municipal, et que leur malhonnêteté peut avoir des conséquences autrement graves. L'exemple de la police de Chicago, autrefois, et celui de la police de Denver, plus récemment, n'est pas à l'honneur des "grandes" villes.

A remarquer aussi que la loi criminelle du Canada laisse aux autorités provinciales assez de latitude au sujet de la loi dominicale et de la loi des jeux, sagesse qu'il convient d'imiter dans les parties des grandes villes où les us et coutumes ne sont pas uniformes.

Plusieurs points que le comité signale en faveur d'un service policier métropolitain conduiraient logiquement à la création d'une force policière **provinciale**, car les criminels ne respectent pas nécessairement les frontières métropolitaines, et plus il y a centralisation, plus il y aurait efficacité et économie! Pourquoi alors ne pas aller jusqu'au bout?

Sous un autre titre antérieur, quatrième partie du rapport, le sous-comité prétend examiner les objections contre l'unification de la police, mais en réalité il fait le procès de la situation actuelle. Les "politiciens" des banlieues ont insisté sur l'importance de la connaissance du milieu local, sur la variété des règlements locaux, sur l'autorité municipale plus adaptée aux particularités de chaque endroit.

Il est évident aussi que les villes et municipalités avoisinantes de la vieille Cité n'ont pas les mêmes problèmes de sécurité publique que connaît la ville centrale. On y trouve moins d'entreprises gigantesques, moins d'entrepôts, moins de circulation, moins de secteurs résidentiels détériorés, moins de population flottante, moins de tavernes et d'hôtels. D'autre part la population environnante fréquente le centre de la ville à titre de cliente, et contribue de cette façon à payer les taxes pour les services publics plus dispendieux de ce secteur.

Il est curieux de constater des contradictions dans cette partie du rapport. Par exemple les champions de la police locale disent que les officiers étant moins nombreux ils peuvent acquérir une expérience plus variée. A quoi le sous-comité répond que cette chance s'offre davantage dans un groupe nombreux qui permet des changements de travail. Mais plus loin on se sert du même point pour vanter la "spécialisation" métropolitaine. Comment les spécialistes de Winnipeg acquièrent-ils en même temps une expérience générale?

Le sous-comité fait grand cas de ces services spécialisés qui coûtent trop cher dans les petites villes, et avec raison, quoique le meilleur inspecteur d'empreintes digitales au Canada l'an passé se trouvait à St-Boniface. Mais il serait facile et suffisant pour les municipalités intéressées d'établir et de financer un service technique central sans se plonger par-dessus la tête dans une amalgamation totale. Le sous-comité a prouvé l'utilité d'une collaboration mieux organisée, mais non pas celle d'une unification complète.

D'ailleurs, "prouver" est un mot trop fort. Le texte abonde en devinettes ("guess") surtout par rapport aux conséquences financières du projet, mais il est très catégorique quand il s'agit de commenter les arguments des adversaires de "fallacious", "absolutely no validity", "absolutely groundless", "totally erroneous impression". On sent là cette attitude hautaine que la Cité de Winnipeg affiche à l'égard des "suburbs" et des "local politicians".

Comme toujours ces messieurs, qui s'apitoient tellement sur le sort des contribuables de la vieille ville et qui considèrent tous les "politiciens locaux" comme des êtres non sincères, bornés et peu intéressés à la majesté de la loi, sont eux-mêmes tellement éclairés et nobles qu'ils veulent imposer à tout prix leur projet à la population moutonnière par une loi provinciale, sans passer par une consultation populaire. Que voulez-vous? C'est comme ça que cela se passe à Toronto, seule ville citée en exemple dans tout ce rapport.

Un service spécialisé intermunicipal? Peut-être que le besoin s'en fait sentir. Mais on n'a pas démontré que les cités environnantes auraient avantage à transformer leurs bureaux de police en simples succursales du bureau de la Cité de Winnipeg.

Le mot final du Concile: amour

Dans le discours que le pape a prononcé à l'ouverture de la quatrième session du Concile, mercredi dernier, le mot "final" est revenu à cinq reprises. Paul VI n'a pas dit aux évêques qu'il fallait en finir cette fois, il s'est contenté de faire allusion en passant, à cette session "finale", à cette phase "ultime", à la "conclusion" du Concile. Le Souverain Pontife n'a pas touché du tout aux sujets à l'ordre du jour de cette session, afin de laisser pleine liberté aux évêques, mais il leur a fait part clairement de son opinion sur la durée des délibérations, opinion que partagent d'ailleurs ses auditeurs.

Mais si le pape n'a pas parlé des sujets à l'étude, il a trouvé moyen de donner le ton de cette dernière session et, en réalité, du Concile tout entier. La vérité, les directives, les orientations, il en faut, mais sans jamais s'éloigner de l'esprit qui seul peut rendre fécondes ces décisions, l'esprit divin qui est la charité. C'est ainsi que Paul VI invite les évêques à un dernier effort par amour de Dieu, amour de l'Eglise et amour de l'humanité, chrétienne et non-chrétienne.

Le Concile, a-t-il rappelé, est un rendez-vous entre l'action divine et l'action humaine, entre l'action de l'Esprit-Saint et celle des évêques. C'est avant tout un état d'attente, d'écoute pour recevoir les inspirations divines et pour en remercier Dieu.

Il est clair que le pape considère les vérités révélées comme faisant partie de cette charité bienveillante de Dieu et que seule la charité réciproque dans le coeur des bénéficiaires peut faire accepter et comprendre ces vérités. C'est pourquoi le véritable amour de Dieu doit faire des chrétiens "les défenseurs des valeurs spirituelles, les guides du destin humain, les interprètes de l'espoir".

Dans le deuxième point de son discours inaugural, Paul VI insiste sur l'Eglise comme expression de l'unité fraternelle vers laquelle soupire l'humanité. C'est à cette orientation qu'il faut attribuer l'appel à l'apostolat qui a été évoqué par un décret du Concile, et aussi l'esprit oecuménique qui a été manifesté à l'égard des "frères chrétiens".

Mais cet amour "ne nous isole pas des hommes". L'Eglise n'est pas un but. Elle est un moyen "au service de tous les hommes". Par elle, la présence du Christ doit atteindre toute l'humanité. La vie de l'Eglise, c'est "l'histoire terrestre de l'amour céleste". En somme, le Concile doit être "un acte solennel d'amour du genre humain".

Le pape, dans sa sérénité, n'est pas naïf. "L'art d'aimer doit souvent se transformer en l'art de souffrir", parce que l'homme peut refuser l'amour. C'est l'épreuve de la sincérité, de sympathiser avec les frères qui souffrent à cause de leur adhésion à Dieu et, en même temps, de pardonner à ceux qui causent ces souffrances et de prier pour eux.

Le Saint-Père a terminé cette mise au point par quelques remarques assez suggestives. Il a d'abord remercié ceux qui ont travaillé dans l'ombre au Concile et salué avec effusion les observateurs aux assises. Voilà un exemple de courtoisie.

Il a annoncé son voyage à New York, où il espère parler au nom des évêques, aussi bien qu'à titre de Souverain Pontife. Voilà l'Eglise qui se préoccupe des affaires temporelles, de la paix entre les nations.

Il a fait connaître son projet de création d'un sénat aviseur, représentatif de l'épiscopat mondial. Voilà le Concile qui se prolonge dans l'Eglise avec accent sur la fraternité des successeurs des Apôtres.

Enfin, en passant, il a manifesté sa gratitude à l'égard de la "curie" qui l'aide dans ses fonctions uniques à la tête de l'Eglise. Voilà un geste de reconnaissance, assez courageux dans la conjoncture actuelle, et un rappel opportun de la continuité qui caractérise et doit caractériser l'Eglise qui prolonge et apporte l'amour du Christ sur la terre.

Ce message s'adresse directement aux évêques. Mais il annonce encore une fois, en écho fidèle aux voeux de Jean XXIII, qu'après le Concile le catholicisme, qui a pu prendre telle ou telle forme dans le cours de l'histoire, doit être sur terre un sanctuaire de l'amour de Dieu et un centre de rayonnement de cet amour pour tous les hommes.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

S. E. le cardinal J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, ainsi que cinq archevêques et dix évêques assistaient aux imposantes funérailles accordées au regretté archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr Arthur Béliveau. Conformément au désir exprimé par le défunt dans son testament, il n'y a pas eu d'oraison funèbre.

Le Dr Karl M. Bowman, psychologue de la Californie, déclarait au 63e congrès psychologique américain, que 1,000,000 d'Américains étaient victimes de l'alcoolisme et que 5,000,000 d'autres buvaient de l'alcool à l'excès.

Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., était nommé évêque auxiliaire de Montréal. Il fut sacré par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, en octobre 1955. En 1959, Mgr Morin devint évêque de Prince-Albert.

Mgr Clovis St-Amant célébrait le 60e anniversaire de son ordination. Arrivé dans l'Ouest en 1895, l'année de son ordination, le jubilaire avait été missionnaire chez les Saulteux, puis curé de Pinewood, Ont., de Rainy River, Ont., de St-Jean-Baptiste et de Lorette, Man. Il était à sa retraite depuis quelques années. Mgr St-Amant était le beau-frère de Mme Béatrice St-Amant, fondatrice de l'Asile Youville de Transcona. (Cette oeuvre, la Salle St-Amant, était transportée au Sanatorium de St-Boniface où elle se poursuit toujours en 1965.)

Il y a 20 ans (1945)

Mlles Thérèse Lambert 12e année), Cécile Péloquin 11e année), et Thérèse Carignan (12e année), toutes du couvent de Ste-Agathe, Man., étaient gagnantes de bourses "Roger Goulet".

A St-Hubert, Sask., la Caisse populaire avait consenti 102 prêts pour la somme de $30,366.31 au cours de ses deux premières années d'existence. Le nombre des sociétaires était de 132. Toujours à St-Hubert, la compagnie Praud Frères installait une centrale d'énergie électrique capable de subvenir aux besoins de l'hospice et de tout le village.

Dans une lettre adressée à son clergé, Mgr Charbonneau, arhcevêque de Montréal, demande tout l'appui possible pour la campagne de soucriptions en faveur de la radio française dans l'Ouest.

Les boursiers canadiens-français au Manitoba étaient les suivants: Bourse de $325, méritée par Rose-Marie Bissonnette, de St-Jean-Baptiste; bourses de $200, gagnées par Helen Sawatsky, de Plum Coulee, et Rose-Elaine Van Humbeck, de Laurier; bourse de $162.50, décernée à Blanche Gaboury, de Dunrea; bourse de $150, méritée par Antoine Gaborieau, de N.-D.-de-Lourdes; bourse de $75, décernée à Cécile Desjarlais, de St-Joseph; bourses de $50, à Flora-Agnès Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, Marie-Paule Arbez, de St-Claude, Monique-Marie de Moissac, de St-Claude, Irène Hamonic, de St-Adolphe, Raymonde-Lorraine Labossière, de Bruxelles, Thérèse Lambert, de St-Agathe, Noëlie Marie Palud, de St-Claude, Marie-Sophie Picton, de St-Claude, Gabrielle-Marie Poirier, de Lorette, Hélène Marie Poiron, de Somerset; bourses de $25, méritées par Elisabeth-Marie Desrosiers, de Ste-Anne, Yvonne Jamault, de Notre-Dame de Lourdes, Cécile Malvina Péloquin, de Ste-Agathe.

Il y a 30 ans (1935)

Les élections approchaient et il fallait donner aux électeurs quelques douceurs pour les inciter à voter du bon côté. Le gouvernement accordait au Manitoba des travaux pour une valeur de $2,500,000; somme très intéressante à l'époque. En plus d'améliorer les routes on prévoyait la construction de six nouveaux ponts: pont sur l'Assiniboine à Headingley, $30,000; pont sur l'Assiniboine entre St-James et Tuxedo, $150,000; pont sur l'Assiniboine à Portage-la-Prairie, $80,000; pont sur l'Assiniboine à Virden, $18,000; pont sur la rivière Pine, $4,500; pont sur la rivière Birch, $3,500. Tous ces travaux devaient commencer avant le 10 octobre: les élections étaient fixées pour le 14. (Que dire en 1965 de la construction d'une chaussée reliant l'Ile du Prince-Edouard et le continent au coût de $148,000,000? On n'en peut douter, nous sommes à la veille d'une élection.)

C'était bien une période de dépression économique que le Canada traversait dans cette troisième décennie du XXe siècle. La preuve dans la boisson je la "trouve". Dans quatre des neuf provinces d'alors la vente des boissons alcooliques avaient diminué en regard de celle de 1933. Cependant, les profits des gouvernements provinciaux n'étaient pas à dédaigner: Ontario, $6,378,846; Québec, $5,656,522; Colombie-Britannique, $2,252,437; Alberta, $1,269,475; Manitoba, $992,068; Saskatchewan, $920,068; Nouveau-Brunswick, $849,452; Nouvelle-Ecosse, $394,350. Il semblerait que l'Ile du Prince-Edouard était "dry" car on n'a pas de chiffre pour cette province.

Il y a 40 ans (1925)

L'hon A.-A.-C. Larivière, de St-Boniface, sénateur conservateur du Manitoba de 1911 à 1917, mourait à l'âge de 83 ans. Le défunt était l'un des fondateurs de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface et le directeur-propriétaire du journal le "Manitoba" qui avait d'abord circulé sous le nom de le "Métis".

A la même époque on apprenait la mort, à Montréal, du R. P. Joseph Blain, S.J. Cet éminent professeur faisait partie de la première équipe de Jésuites venus à Saint-Boniface en 1885 pour prendre possession du Collège de St-Boniface. Il consacra 26 années de sa vie religieuse à la formation des jeunes de St-Boniface. En 1921 il allait prêter main-forte au Collège d'Edmonton. Dès son retour à Montréal où il était allé pour refaire ses forces, le P. Blain mourut.

Le jeune avocat de Prince-Albert, John Diefenbaker, candidat conservateur aux élections fédérales du mois d'octobre, lançait sa campagne. Un de ses premiers gestes fut d'expliquer à ses auditeurs que son ascendance teutonique ne dépassait pas son arrière-grand-père qui était venu au Canada pendant sa jeunesse. (Donc, M. Diefenbaker, malgré son nom, est anglo-saxon depuis quatre générations.)

Les Chevaliers de Colomb de Gravelbourg élisaient leurs officers: aumônier, M. le curé Charles Maillard, V.F.; grand chevalier, Louis Huel; député grand chevalier, Charles Lemoine; secrétaire-financier, André Boucher; secrétaire-archiviste, L.-A. Coulombe; cérémoniaire, Alex Desautels; conseiller juridique, Emile Dorais; chancelier, Gédéon Matte; trésorier, J.-H. Fortin; sentinelle intérieure, Onésime Adam; sentinelle extérieure, Joseph Lafrenière; syndics, D. Rémillard et Albert Paquin.

Il y a 50 ans (1915)

La première guerre mondiale bat son plein et celle-là comme toutes les autres avait fourni sa part de scandales. Lisez plutôt cet article publié dans La Liberté du 21 septembre 1915; l'article porte le titre de "Un Record": "L'enquête de Sir Charles Davidson sur l'achat de chevaux pour les troupes canadiennes continue à révéler un état de choses qui, dans un autre pays que le nôtre, enverrait ses auteurs au mur. On était devenu depuis les premières révélations si blasé sur les chevaux de 18 à 20 ans qu'on ne prêtait plus attention à cette enquête. Il faut bien y revenir maintenant au moins comme à une curiosité inouie. Récemment, un témoin a déclaré avoir vendu un "poulain" de 34 ans. Un autre témoin a affirmé avoir réussi à vendre une jument que l'on avait refusé d'acheter lors de la guerre africaine, soit vers 1901, comme étant trop vieille. Certes c'est un record. Seulement comme la chose n'est point arrivée dans la province de Québec, nos quotidiens n'ont pas trop hautement signalé le fait."

Le correspondant de Le Pas communiquait cette nouvelle à La Liberté: "La première gelée blanche faisait son apparition le 12 septembre, le 13 il y avait une fine couche de neige sur les trottoirs, et le 14 la neige tombait par bourrasque une bonne partie de la journée, mais elle disparaissait aussitôt. Au 137e mille sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, il y avait trois pouces de neige le 11 au matin."

Toujours à Le Pas, la taxe municipale était de 19.2 millièmes. La commission scolaire décidait de donner le même salaire aux institutrices de l'école bilingue que recevaient les institutrices de l'école publique, soit $75 par mois.

Parcourir la distance entre St-Malo et Ste-Elisabeth en automobile était toute une aventure. C'est pourquoi une telle randonnée entreprise par Mlle Anna Gosselin, de St-Malo, méritait d'être mentionnée dans le journal.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Redaction. La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél. 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration. La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2 Man (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville de St-Boniface. M. Andrews, du restaurant Andrews, de Norwood, se présentait devant le comité de finance pour demander à la Ville d'étudier sa plainte au sujet de la taxe d'affaires imposée aux restaurants qui ont une licence pour vendre des boissons alcooliques, laquelle est trop élevée si on la compare au revenu obtenu; il dit que pour obtenir la licence provinciale il doit maintenir un standard de qualité assez élevée et qu'il est limité pour les heures de vente ainsi que pour les jours où il peut servir des boissons alcooliques et que le revenu net n'est pas aussi élevé que celui du restaurant n'ayant pas de licence; il croit que le tarif devrait être le même pour les deux catégories de restaurant. Le Maire croit que ceci devrait être référé au Métro puisque 60% de la taxe d'affaires est remis au Métro et que la Ville doit payer ce montant même si elle ne recevait rien. La Ville devrait aussi se renseigner auprès des autres municipalités environnantes pour voir s'il y a un degré d'uniformité dans les taux. La taxe d'affaires est basée sur la valeur du loyer de l'établissement et une taxe additionnelle de 1%, 1½% et 2% est ajoutée, selon les divers permis qui sont obtenus; le Maire ajoute que la Ville doit être équitable envers toutes les entreprises qui opèrent dans la Ville.

Vu que M. Kozak, du Marty's Snack Bar, avait été invité à se présenter devant le comité des licences et de la Santé publique, les résidants de la rue Langevin, entre les rues Provencher et Cathédrale, se rendaient aussi devant le comité pour présenter leurs plaintes contre l'opération de ce commerce; M. le Maire demandait aux échevins de se réunir ensemble afin d'entendre les deux côtés de cette affaire. Le Dr Lavoie, au nom des résidants, décrivait l'état de choses qui se continue depuis que cette entreprise a été établie sur la rue Provencher; il dit que la Ville n'aurait pas dû permettre une telle entreprise avoisinant un quartier résidentiel; que les résidants doivent subir le bruit causé par les radios transistors, les motocyclettes et la circulation intense, et cela jusqu'à 1 heure du matin; les résidants sont incommodés par les déchets laissés un peu partout par les clients de l'entreprise et que le vent ensuite transporte ces déchets sur les boulevards, sur les propriétés, dans le parc et même sur le parterre du centre civique; il dit que les résidants n'ont pas de plaintes contre M. Kozak personnellement, et que tous apprécient ce qu'il a essayé de faire pour minimiser les embarras que son entreprise cause aux résidants; il ajoute que les récipients de patates frites et de crème glacée peuvent être un danger pour la santé publique en attirant les mouches et autres vermines; que le stationnement et la circulation autour de cet établissement sont un danger pour la vie des enfants et qu'il est difficile d'élever une famille nombreuse dans ce quartier. Le Dr Lavoie parle aussi de la conduite des jeunes autour de l'établissement et des scènes d'immoralité qu'il a vu se produire; il admet que M. Kozak a le droit de gagner sa vie en opérant ce commerce, mais que si la situation ne s'améliore pas, il devra vendre et quitter les lieux; il croit qu'il a le droit, ainsi que sa famille, de pouvoir vivre en paix dans la Ville de St-Boniface sans être incommodés par un tel commerce.

Le Dr Huot et Mme J. DeGagné appuyaient et secondaient les revendications du Dr Lavoie.

L'avocat Harold Huppé, représentant M. Kozak, dit que son client avait obtenu tous les permis nécessaires pour l'opération de son commerce et qu'il avait pris nombre de mesures pour empêcher que son commerce puisse incommoder les résidants de la rue Langevin; qu'il avait exigé une clôture à l'arrière de son établissement, mais qu'il ne pouvait évidemment avoir de contrôle sur la conduite de ses clients qui, disait-il, se composent en grande partie de la jeunesse des environs.

M. le Maire explique que M. Kozak a obtenu son permis du Metro et que la Ville n'en savait rien avant que le commerce soit établi et que ce n'est pas la responsabilité de la Ville de trouver un endroit où M. Kozak pourrait déménager s'il le désirait, bien que la Ville serait prête à lui suggérer d'autres endroits convenables s'il songeait à déménager. Le Maire souligne que le problème de la conduite immorale chez les jeunes n'est pas unique à St-Boniface et n'est certainement pas pire qu'ailleurs. M. Huppé dit que son client n'est pas le seul responsable du bruit et de la circulation puisque la salle des Canadiens de Naissance qui est sise à côté, attire aussi un bon nombre de clients. Le Dr Lavoie dit qu'il n'a pas de plaintes à faire à propos des Canadiens de Naissance et qu'il ne croit pas que 90 pour cent des clients viennent des environs mais que les clients en automobile et en motocyclette sont surtout de l'extérieur; plusieurs échevins posent des questions pertinentes et après avoir entendu les deux côtés de la question se réunissaient à nouveau en comité où l'on suggéra que le stationnement soit prohibé sur la rue Langevin, entre la rue Provencher et la rue Masson, sur les deux côtés de la rue Masson, entre la rue Langevin et la ruelle, et que M. Kozak soit requis de construire à l'arrière de son établissement, une clôture assez élevée pour cacher la vue indésirable; d'y installer une lampe assez forte pour éclairer son terrain à l'arrière; d'engager les services d'un comissionnaire entre 10 h. du soir et 1 h. du matin, et demande aussi à l'avocat de la Ville d'étudier les règlements pour s'assurer s'il y en a un sur le contrôle des déchets (anti-litter bylaw) et, s'il n'y en a pas, d'en préparer un.

Le trésorier rapporte que la vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu le 2 décembre à l'Hôtel de Ville.

Le comité de législation autorise le Maire a proclamé la journée du 24 octobre comme journée des Nations unies.

Le chef des pompiers faisait rapport du congrès des Chefs des Pompiers, qui a eu lieu à Saskatoon, et soulignait l'importance des interventions de l'échevin Visel sur les "panels" réservés aux représentants élus. Le comité de feu offre ses félicitations à Mme E. Proulx pour son élection au poste de 1ère vice-présidente des Auxiliaires des dames de l'Association Canadienne de Chefs de pompiers.

Le comité de la santé demande qu'un représentant de la Cie Barrette Roofing se présente devant le comité pour expliquer les opérations de son usine qui ont été le sujet de nombreuses plaintes à cause des odeurs malsaines qui en émanent.

Par suite du rapport du surintendant du Bien-Etre social, M. Norman Goodman est autorisé à suivre le cours de défense civile qui sera donné au Norquay Bldg les 5 et 6 octobre.

A lundi prochain.

Jamais deux personnes n'ont lu le même livre ni regardé le même tableau.

Mme SWETCHINE.

Au Cercle Molière

Pièces à l'affiche

Le Cercle Molière annonce une nouvelle soirée de théâtre qui aura lieu les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre, dans l'atelier du Cercle Molière au sous-sol de la basilique.

Cette fois, deux jeunes metteurs en scène qui ont déjà fait leurs preuves vous présenteront trois pièces en un acte.

Roland Mahé vous offre un drame: "Peinture sur Bois", par Ingmar Bergman. Cet auteur de haute réputation l'adapta pour l'écran en y ajoutant quelques personnages, et ce fut le film: "Le Septième Sceau". Roland monte aussi une fantaisie-surprise espagnole: "Lien de Sang", par Ramon Del Valle Inclan.

Michèle Veilleux fait la mise en scène d'une pièce de William Butler Yeats: "La Terre du Désir du Coeur".

Tous peuvent donc compter sur une soirée des plus enrichissantes en assistant à cette représentation. Qu'on veuille bien garder libre un des soirs du 19 au 23 octobre.

Le méchant homme est celui qui est sans respect pour la vieillesse, les femmes et le malheur.

Silvio PELLICO.

Un Conseil de Haut Savoir est enfin créé au Manitoba

M. A. Searle Leach, de Searle Grain Company, présidera le Conseil du Haut Savoir, vient d'annoncer l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction. Ce conseil de 15 membres devra étudier les besoins de la province du Manitoba d'ici 1975 dans le champ de l'éducation supérieure à l'université et dans ses collèges affiliés: par exemple, problèmes d'expansion de ces institutions, coût financier, conditions d'admission, adaptation des cours, etc.

Ce conseil inclut aussi 8 membres nommés par le bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba, dont 5 sont membres du personnel de l'université: Dr H. H. Saunderson, président de l'université, les doyens B. L. Funt, H. W. Neilson et W. M. Sibley et le docteur Howard Less. Les 3 autres sont MM. Peter Curry, G. T. Richardson et A. R. Tucker. Chacun des 5 collèges affiliés nomme son représentant au conseil: R. P. D. A. Burke-Gaffney, S.J., Collège St-Paul, Dr John E. Robins, Collège de Brandon, W. C. Lockhart, Collège United, hon. juge Alfred-M. Monnin, Collège de St-Boniface, et Desmond R. Smith, Collège St. John's.

M. G. M. Davies, sous-ministre adjoint au département des "Curricula", est le secrétaire du conseil durant la période initiale de son organisation. Selon les besoins, a dit l'hon. Johnson, on créera les comités jugés nécessaires.

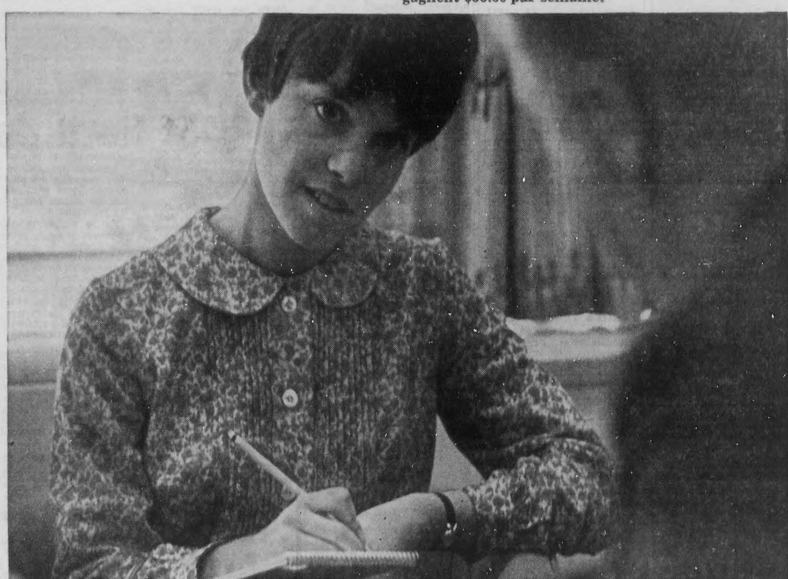
PARIS — La France espère lancer dans l'espace un petit satellite avant la fin de l'année.

Le satellite français sera mis sur orbite par la fusée Diamant, à partir de la base de recherches d'Hammaguir, au Sahara. Dans un article à ce sujet, le quotidien parisien le "Monde" écrit qu'une tentative sera effectuée pour lancer un satellite ou une capsule expérimentale avant les élections présidentielles du 5 décembre.

On sait que la France a lancé avec succès plusieurs fusées dans la haute atmosphère pour fins d'études météorologiques, mais n'a pas encore placé d'engin sur orbite terrestre.

Le Régime de Pensions du Canada et ses avantages

Voici ce que le Régime de pensions du Canada apportera à des personnes qui, comme Huguette Samson, âgée de 22 ans et mariée, gagnent $56.50 par semaine.



Huguette et son mari—celui-ci gagne $4,200 par année—espèrent qu'elle pourra travailler pendant quelques années avant que sa famille ne demande son entière attention.

En supposant qu'Huguette agisse ainsi, elle bénéficiera de ses cotisations au Régime de plusieurs façons. Par exemple, si elle ne travaille que pendant cinq ans encore, elle recevra à l'âge de 65 ans une petite pension de retraite de $8.38 par mois en plus des $75 de la Sécurité de la vieillesse.

En raison des cotisations de son mari au Régime de pensions, s'il mourait alors qu'ils ont trois jeunes enfants, Huguette recevrait une pension de veuve de $57.81 par mois plus $25 par mois pour chaque enfant, soit un total de $132.81 par mois. De plus, lors du décès de son mari, elle recevrait une somme de $500.

A 65 ans, ses propres cotisations et celles de son mari lui donneraient droit à une pension de $57.53 plus $75 de la Sécurité de la vieillesse, soit un total de $132.53 par mois.

Si elle décidait d'augmenter son revenu en retournant au travail, elle pourrait quand même recevoir les prestations de veuve et d'orphelins, tout en augmentant considérablement sa propre pension de retraite et en acquérant le droit à une pension d'invalidité, au cas où elle deviendrait invalide.

Toutes les prestations du Régime garderont leur valeur. Les montants en seront probablement plus élevés que ceux que nous donnons ici, car les prestations seront ajustées à mesure selon les changements du coût de la vie et de la moyenne des niveaux de salaires, et selon le coût de la vie, une fois qu'elles seront payables.

Que vous coûtera le Régime?

Si vous êtes employé, comme Huguette, à un salaire moyen de $2,938 par année, votre cotisation sera de 81 cents par semaine et votre employeur versera pour vous le même montant.

Cette annonce fait partie d'une série qui explique les avantages importants du Régime de pensions du Canada selon qu'il s'applique à des cas particuliers.



Publiée par autorité du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Canada, l'honorable Judy LaMarsh.

CP-55CF





L'hon. Duff Roblin a annoncé lundi, au cours d'une conférence de presse à Winnipeg, sa décision de ne pas être candidat progressiste-conservateur à l'élection fédérale du 8 novembre. Il a toutefois assuré M. John Diefenbaker et les dirigeants du parti de son "entier appui", c'est-à-dire de participer activement à la campagne et même de prononcer des discours à l'extérieur du Manitoba. M. Roblin, par sa décision, a donc mis fin à toute une série de spéculations sur son avenir politique immédiat: "Je ne m'intéresse pour le moment qu'aux problèmes actuels . . . Je ne peux en toute justice abandonner mes responsabilités de premier ministre, à un moment précis où de nouvelles politiques provinciales sont en bonne voie de formation".

Filles d'Isabelle de St-Boniface

A l'assemblée d'affaires du 7 septembre, un comité de nomination, composé de cinq membres, a été formé en vue de l'élection qui se tiendra au début d'octobre. Le comité est déjà à l'oeuvre et sera en communication avec vous afin de rédiger une liste de candidates capables d'occuper les différents postes. Chaque membre devrait se faire un devoir de répondre généreusement à cet appel. Si on sollicite votre concours, c'est en raison de votre compétence et de votre abilité. Cette liste est préparée simplement pour faciliter l'élection et n'empêchera nullement la présentation de candidates le soir même de l'élection. En effet, nous vous invitons fortement de le faire si vous avez quelqu'un en vue. Cependant, il n'est pas question de choisir ses préférées seulement. Donc ne manquez pas d'assister à l'assemblée du 5 octobre. A notre point de vue, cette assemblée est la plus importante de l'année.

Le congrès annuel du Cercle d'Etat aura lieu le dimanche 26 septembre. C'est un plaisir et un honneur pour nous de recevoir les différents cercles du Manitoba à cette occasion, et nous vous invitons de venir rencontrer nos visiteuses. Il y aura assemblée et discussions à 1 h. 30 p.m., suivies du souper à 5 h. 30 p.m.

Félicitations à Emma Ayotte qui fut initiée à Somerset dimanche dernier.



Rév. Sr Estelle Mitchell

Le lundi 13 septembre, à l'invitation de la Rév. Sr Legal, S.G.M., on se rendait à la Maison provinciale des Soeurs Grises afin d'écouter la causerie de la Rév. Sr Estelle Mitchell qui arrive de Montréal. Elle est elle-même membre des Filles d'Isabelle. Nous lui souhaitons la bienvenue au Manitoba. Elle fait une tournée de quelques mois dans l'Ouest donnant des conférences un peu partout. Sa causerie fut des plus intéressantes et elle parle avec autorité puisqu'elle est l'auteur du livre "Elle A Beaucoup Aimé" qui traite de la vie de la Bienheureuse Mère Youville. Elle détient la médaille de la Société Historique de Montréal pour la meilleure oeuvre historique publiée en 1964. Soeur Mitchell a de plus écrit "Mère Jane Slocombe" et elle travaille présentement sur un livre qui sera intitulé "Pierre Boucher de Boucherville".

Celles qui ont entendu cet entretien ont été inspirées, surtout lorsque nous nous souvenons de la lettre de notre Régente Suprême le mois dernier: "Nous devons être des témoins du Christ, peu importe notre tâche, de la plus humble place à la maison ou dans le monde des affaires jusqu'à la plus haute, qui est le trône de St-Pierre. Nous sommes tous frères et soeurs travaillant à la même cause: établir le royaume du Christ sur la terre. Comme laïcs cela augmente notre responsabilité en nous rendant conscientes de la tâche qui nous incombe, c'est-à-dire: remplir le mieux possible notre vocation de disciple du Christ".

Un merci sincère à Mère Provinciale pour son hospitalité.

Nul ne peut rien s'attribuer, qui ne lui soit donné du ciel. (Jn 3, 27)

— No 451 —

HORIZONTALEMENT

1—Lévogyre.
2—Tumeur charnue sur la gencive. — Actions de se jeter impétueusement.
3—Gros nuage épais. — Chalut.
4—Auteur fécond, mais sans talent.
5—Cela. — Ce qui frappe louïe (plur). — Long kermesse.
6—Pièce comique du XIVe siècle. — Tout nu.
7—Piquant. — Disposée à l'obéissance.
8—Liquide excrémentiel. — Docteur musulman.
9—Manche au tennis. — Peu fréquenté.
10—Appui. — Conj.
11—Large sillon. — Fleuve d'Irlande.
12—Ecoute son amant. — Qui ont une teinte rose sale.

VERTICALEMENT

1—Etendue de la juridiction d'un sénéchal.
2—Ote les puces. — Inventons.
3—Nuancer. — Réduira en poudre.
4—Genre de palmiers. — Dans. — Pronom.
5—Tellement. — Vôtres. — Soutirer.
6—Maladie infectieuse.
7—Toute espèce de bonification (plur).
8—Fait de vive voix. — Genre de myriapodes. — Coup de baguette.
9—Distinguent par des guillemets.
10—Veste des femmes égyptiennes. — Copier.
11—Lu une seconde fois. — Titre russe.
12—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Choisis.

SOLUTION DU PROBLEME No 450

■ **Horizontalement:** 1. Ormeau — Créer; 2. Aisseaux; 3. Ys — Stance — Cu; 4. Dés — Ig — Ere; 5. Eres — Ermites; 6. Répare — Blet; 7. Nage — Foetal; 8. Parenté — Saca; 9. Ode — Turc — Sem; 10. Le — Orémus — Se; 11. Oseraies; 12. Rente — Irmino.

■ **Verticalement:** 1. Oxyder — Polir; 2. Sérénade; 3. Ma — Séparé — On; 4. Eis — Sage — Ost; 5. Asti — Rentrée; 6. Usagée — Tuer; 7. En — Fermai; 8. Cacambo — Cuir; 9. Rue — Iles — Sem; 10. Ex — Etêtas — Si; 11. Crétacés; 12. Roues — Lamego.

Union Nationale Française

Les vacances étant terminées, tous ont repris leurs activités quotidiennes. Il en est ainsi de la vie, telle que nous la vivons. Notre club n'échappe pas à cela et notre inactivité arrive à son terme.

Après une soirée des plus réussies et qui nous a montré, quoi qu'on en dise, combien nos membres et tous nos amis avaient apprécié la qualité, le comité de l'Union Nationale Française tient à vous remercier sincèrement de votre participation à notre 14 juillet 1965.

Cette soirée qui a laissé bien des souvenirs agréables pour la plupart d'entre nous, malgré quelques critiques acerbes d'un journaliste de "paille" (anonyme), les membres de votre comité ont repris le collier et préparent fébrilement la saison prochaine.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous faire savoir que nos soirées du samedi soir recommencent le 25 septembre 1965 dans notre salle de l'avenue Provencher.

Nous aurons cette année la chance de pouvoir danser au son de l'orchestre "Angelo" et de sa musique entraînante.

Nous vous rappelons que notre club a entrepris de nombreuses oeuvres et votre présence à ces soirées est le témoignage de votre soutien à notre cause.

Prochainement, nous aurons aussi la joie de pouvoir, au moins une fois par mois, vous présenter des soirées cinématographiques avec des films récents, longs métrages français, documentaires et actualités.

Alors, qu'attendez-vous pour venir joindre l'Union Nationale Française, vous distraire dans une atmosphère bien française et aider ainsi à faire fructifier l'association.

Jacques MOLICARD,
du Comité de publicité.

Sts-Martyrs-Canadiens

Guides-Jeannettes

La compagnie des Guides des Sts-Martyrs-Canadiens a organisé un camp à la Plage Albert, du 3 au 9 août, sous la direction de la cheftaine T. Drouin et des assistantes L. Aubry et C. Lachance. Elles ont été honorées de la présence de leur aumônier, M. l'abbé B. Bélanger. C'était le premier camp des Guides de la paroisse. Toutes semblent avoir retiré un grand profit de cette aventure en plein air.

L'année qui s'ouvre devant elles s'annonce des plus intéressantes. Leurs réunions auront lieu les mardis soir plutôt que les vendredis.

Le 21 juillet, 18 Jeannettes se réunirent au lac Riviera pour une journée de camp, sous la direction de la cheftaine T. Dumaine, aidée de Mme C. Lachance. L'aumônier, M. l'abbé B. Bélanger, participa aux activités.

A noter que les réunions régulières de Jeannettes recommenceront le 2 octobre, de 10 h. 30 a.m. à midi.

Vente remue-ménage

Grand merci aux contribuables qui ont si généreusement prêté leur appui pour faire un beau succès de la vente remue-ménage. Félicitations surtout à Mme S. Normandeau et à son comité pour un si bel effort!

Rappel!

N'oubliez pas le thé annuel de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens, le dimanche 17 octobre.

Petite Note

Thé annuel

Les Dames Auxiliaires de l'école secondaire St-Paul organisent un thé d'automne pour le recrutement de membres, lequel aura lieu le dimanche 3 octobre, de 2 h. à 5 h. p.m., à l'école St-Paul, 2200, avenue Grant. La convocatrice en est Mme E. J. Weselake.

La présidente, Mme L. E. Williams, sera l'hôtesse en compagnie de l'ex-présidente, Mme W. V. Koeninger, de Mme John Scatcliffe, vice-présidente, et des Pères Jésuites: Lionel Stanford, recteur, St. Clair Monaghan, principal, et Edward M. Brown, ministre.

D'autres organisatrices sont: Mmes L. Dowdall, G. Yost, M. A. Burke, P. Moss, C. Stringer, A. Laping, J. C. McMaster, P. Kohnen, L. Pawan, E. L. Payea, R. M. Chipman, C. Wariender, M. Howe, J. C. Hoeschen, J. C. Castello, E. V. Paskewitz, J. P. Dooley, C. Verscheure, J. P. Butland et G. Normandeau.

La Ligue des Femmes Catholiques à la basilique

Le 21 juin dernier se tenait, à la salle Jubinville, une réunion importante des Dames de Ste-Anne de la basilique. Plus de quatre cents membres avaient été convoqués par lettre à cette assemblée, car il s'agissait de décider si la Congrégation pouvait devenir "La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique", affiliée à la Ligue Nationale.

Une centaine de nos dames se rendirent à la réunion et, après maintes explications et discussions, on vota en faveur de former "La Ligue des Femmes Catholiques".

On convoque donc toutes les dames et demoiselles intéressées de la paroisse à se rendre à une réunion le mardi 28 septembre, à 8 h., à la salle Jubinville, où l'on formera les différents comités de "La Ligue" afin de la mettre en fonction au plus tôt.

Donc, qu'on prenne bien note de cette date importante, **le 28 septembre**, afin d'y venir en grand nombre.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nous vous rappelons que le samedi 25 septembre se déroulera à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, la réunion du Conseil d'Etat, suivie d'un banquet et d'une soirée mixte. A cette occasion, il y aura aussi distribution des billets pour notre grand tirage annuel qui a lieu à bonne heure chaque printemps; à nous donc de porter une attention particulière à ces activités pour lesquelles plusieurs de nos membres et de notre Ordre ont déployé beaucoup de temps et d'effort.

Notre grand chevalier, qui n'en est pas à ses tout premiers pas dans le domaine d'organisation, projette de grands plans pour tous ceux qui aimeraient à se promener sur le bord de la rive avec des cailloux en bouche afin que chacun de nous puisse émettre en assemblée et en public les bonnes idées que nous retenons à jamais dans nos cerveaux; plusieurs sans doute en bénéficieraient.

Pour nos prochaines oeuvres de vente de pain et de soupe, ainsi que pour notre proposée initiation pour cet automne, nous vous remercions à l'avance pour l'intérêt manifesté; en analyse finale ce sont vos actions à l'unisson qui en rapporteront des fruits aptes à faire fructifier nos oeuvres.

Pour les mises au point, notre stoïque avocat s'en tient toujours à la page; le secrétaire-financier, à qui le mécanisme de notre mouvement est connu dans tout son rouage parfois compliqué, sait en toute circonstance tirer son épingle du jeu; sa bonne influence se fait aisément sentir. Nous félicitons les ex pour leur appui sans pareil; nous sommes fiers de voir que le cérémoniaire s'oriente d'avantage vers la diplomatie dans l'accomplissement de ses fonctions multiples. En tout domaine nous notons une connaissance plus approfondie de nos rôles respectifs. Bravo.

APRES-TOUT.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Music-hall, la grande émission de variétés de Radio-Canada avec Elaine Bédard comme animatrice

Maurice Dubois, Roger Fournier et Jacques Blouin se partageront, cette année, la réalisation de la série "Music-hall" qui prend l'affiche du réseau français le dimanche 26 septembre, à 8 h. p.m. Michel Brouillette, Neil Chotem et Paul de Margerie dirigeront à tour de rôle l'orchestre, et Michel, Andy Body et Jack Ketchum régleront la chorégraphie pour une troupe de douze danseurs, apportant tous ainsi leur personnalité et une plus grande variété à cette émission hebdomadaire de grand divertissement.

Une autre personnalité du monde du spectacle apportera aussi sa marque à l'émission. Il s'agit de celle qu'on a nommée le mannequin numéro un du Canada, la jolie et charmante Elaine Bédard, qui devient l'animatrice, l'hôtesse de cette heure de variétés. Bien connue de tous, Elaine Bédard a été maintes fois admirée des téléspectateurs, d'abord comme hôtesse de "la Rigolade", puis à plusieurs émissions de variétés, dont "Music-hall", "Bonsoir chéri" et "Tête d'affiche".

Lors de la première émission de "Music-hall", Elaine Bédard accueillera et présentera un grand nombre de vedettes de grande réputation. On verra d'abord Georges Guétary dans une création mondiale. Il chantera en effet "la Bohème", extrait de la première opérette de Charles Aznavour, intitulée "Monsieur Carnaval" et qui sera créée au Châtelet, à Paris, en décembre prochain. On assistera ensuite au numéro des Volantes, cyclistes-équilibristes, et à celui de deux jeunes violonistes canadiennes, les soeurs Hansen. Le célèbre pianiste polonais Witold Malcuzynski sera également invité à l'émission, ainsi que la chanteuse Monique Leyrac, qui vient de remporter le premier prix d'interprétation au Festival international de la chanson à Sopot, en Pologne. L'amusant groupe des Cailloux et la pétillante Jenny Rock seront aussi de ce premier "Music-hall", le dimanche 26 septembre, à 8 h.

"D'hier à demain" raconte l'histoire des "chemises noires" de Mussolini

Dans la série de films consacrée à l'histoire contemporaine et intitulée "D'hier à demain", le réseau français de télévision présentera "les Chemises noires", le dimanche 26 septembre, à 11 h. du soir.

Réalisatrice chargée de mettre en ondes ces films historiques, Marie Tessier-Lavigne nous avertit que ce documentaire est avant tout une présentation du fascisme vu par les socialistes italiens et non pas, comme on pourrait le croire, un aperçu objectif sur le parti et la personnalité de Mussolini, son chef. Mais à travers les critiques de ces socialistes italiens, nous revivrons quelques moments importants de la vie de cet agitateur prolétarien devenu, par les circonstances politiques, un ennemi de la révolution marxiste et un dictateur allié à deux chefs de gouvernement dans un pacte antikomintern.

Né en 1883 d'un père socialiste et d'une mère institutrice, Mussolini fut prénommé Benito en mémoire de Benito Juarez, célèbre révolutionnaire mexicain. Après quelques années passées en Suisse où il a tenté vainement de sortir de la misère, Mussolini revient en Italie. En 1910, il dirige l'hebdomadaire "La Lutte des classes". L'année suivante, il organise une grève si violente qu'il est emprisonné en 1912; il prend la direction de l'"Avanti", journal socialiste de Milan, et il en double le tirage. Mais en 1914, il rompt avec la ligne du parti socialiste et il combat pour l'entrée en guerre de l'Italie contre l'Allemagne. Grâce à des subsides français, il fonde le journal "Popolo d'Italia": d'autre part, il crée les premiers "faisceaux d'action révolutionnaire". Après quinze mois de front, il est grièvement blessé; réformé, il reprend son action politique. Son rôle est déterminant dans le désarroi politique, la tension sociale et le marasme économique que connaît l'Italie d'après-guerre. En octobre 1922, les fascistes marchent sur Rome et Mussolini est chargé par le roi de former un gouvernement.

La suite de l'histoire des "Chemises noires" nous est plus connue. Les séquences filmées qui nous seront montrées ont fait partie des actualités. Elles nous rappelleront les jours fastes des immenses rassemblements sur la place de Venise, à Rome; ceux de la victoire, en Ethiopie; ceux aussi de l'entente avec Hitler, qui fut le prélude de la désaffection populaire.

Glorieuse ou douloureuse, cette histoire des "Chemises noires" nous sera contée le dimanche 26 septembre, à 11 h. du soir.

Cultes protestants dans des églises catholiques

GERONE (CCC) — Des cultes protestants ont été célébrés dans des églises catholiques du diocèse de Gérone, en Espagne, pendant la période estivale qui s'achève, à l'intention des touristes de confession protestante en vacances sur la Costa Brava.

En outre, pendant la même période et dans la même région, des prédications en plusieurs langues ont été assurées au cours des messes dominicales destinées aux touristes catholiques étrangers.



Au poste CBWFT

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
4.00—Au-delà des apparences
4.30—Langue vivante
4.45—Cinéma: "Mademoiselle"
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Billet de faveur: "Fort-ti"
10.00—Votre choix
10.30—Fenêtre sur scène
11.00—Long métrage: "Le Loup de la frontière"

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
4.00—Au-delà des apparences
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Roméo et Juliette
11.00—D'hier à demain

LUNDI 27 SEPTEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Caméra '65
11.00—Cinéma: "A tout péché miséricorde"

MARDI 28 SEPTEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Ti-Jean Caribou
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—La Cité sans voiles
9.30—De 9 à 5
10.00—Les Ressources humaines
11.00—Ciné-club: "La Chevauchée fantastique"

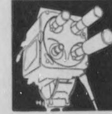
MERCREDI 29 SEPTEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Des fourmis et des hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Je suis un sentimental"
10.15—Selkirk
10.45—Eve-mémoire
11.00—Les Incorruptibles

JEUDI 30 SEPTEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Le Barbier de Séville
11.00—La Main dans l'ombre
12.00—L'Inspecteur Leclerc

VENDREDI 1er OCTOBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Les Insolences d'une caméra
8.30—Cinéma international: "La Belle Epoque"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Les Louves"



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 24 septembre

8 h. 30 — **Le gorille a mordu l'archevêque**: Fr. 1962. Comédie policière de M. Labro avec Roger Hanin et Jean Le Poulin. — Un agent secret démasque les menées meurtrières d'un homme d'affaires. — Traité à la blague. Technique au point. Rythme enlevé. — Violences. **Adultes.**

10 h. 30 — **La mort d'un cycliste**: Esp. 1954. Drame psychologique de J. A. Bardem avec Lucia Bose et Alberto Closas. — La mort accidentelle d'un cycliste provoque des tribulations dans les relations de deux amants. — Argument simple traité de main de maître. Un grand film. — Amour adultère. **Adultes, des réserves.**

Samedi 25 septembre

5 h. — **Mademoiselle**: All. 1959. Comédie de K. Hoffmann avec Liselotte Pulver et Robert Graf. — Une jeune Anglaise orpheline se rend en France où elle rencontre des cousines qui l'aideront à trouver le bonheur. — Fraîcheur. Réalisé avec finesse. Excellente interprétation. — Sain. Esprit de famille. **Adultes et adolescents.**

8 h. 30 — **Fort-Ti**: E.-U. 1953. Film d'aventures de W. Castle avec George Montgomery et Joan Vohs. — Une troupe de miliciens américains tente de déloger des Français du fort Ticonderoga. — Manque de fini. Invraisemblances. Interprétation pauvre. — Violences. Suicide. **Adultes.**

Lundi 27 septembre

10 h. 30 — **A tout péché miséricorde**: G.-B. 1949. Drame policier d'A. Cavalcanti avec Stephen Murray et Patricia Plunkett. — Un homme parvient, après quinze ans de prison, à faire reconnaître son innocence. — Ensemble pauvre. — Peinture vulgaire des bas-fonds d'une ville. **Adultes, des réserves.**

Mardi 28 septembre

10 h. 30 — **La chevauchée fantastique**: E.-U. 1939. Western psychologique de J. Ford avec John Wayne. — Le voyage en diligence de neuf personnages, dans une région infestée de bandits. — Un western classique. Excellente réalisation. — Spectacle viril. Scènes réalistes. **Adultes.**

Mercredi 29 septembre

10 h. 30 — **Je suis un sentimental**: Fr. 1955. Film policier de J. Berry avec Eddie Constantine et Belle Darvi. — Une avocate réussit à convaincre un journaliste de l'innocence de son client. — Alerte. Scènes humoristiques. Constantine excellent. — Situations peu édifiantes. **Adultes.**

Un film de l'ONF sur le fondateur de Winnipeg

Le 19 juin 1816, à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, une très courte bataille éclata entre les colons de lord Selkirk et les métis de l'endroit. Cette échauffourée de 15 minutes, qui fit 22 morts et 3 blessés, fut le point de départ d'une longue lutte judiciaire. C'est de ces procédures que naquit la ville de Winnipeg, dont le visionnaire Selkirk avait toujours rêvé.

Un court métrage dramatique de l'Office national du film, "Lord Selkirk", illustre cette page assez peu connue de l'Histoire du Canada. On pourra le voir au petit écran de Radio-Canada, canal 3, le mercredi 22 septembre, à 10 h. 15 du soir.

En 1811, Selkirk, un lord écossais, se vit offrir une très grande parcelle de terre canadienne par la compagnie de la Baie d'Hudson, à la condition qu'il y établisse, dans les dix années suivantes, une colonie agricole d'au moins 1,000 familles. Ces terres mesuraient quelque 160,000 milles carrés et comprenaient ce qui est aujourd'hui la Saskatchewan, le Manitoba, le Minnesota et le Dakota du Nord.

Mais le lord écossais eut à lutter contre la Compagnie du Nord-Ouest, qui n'entendait pas abandonner sans lutte une étendue de terrain aussi riche en fourrures. Batailles, échauffourées, ordres et contre-ordres, amenèrent Lord Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest devant les tribunaux canadiens. L'affaire traîna durant toute la vie de Selkirk qui se ruina physiquement et financièrement pour protéger sa colonie de la rivière Rouge.

L'entente dont il avait rêvé ne se matérialisa que plusieurs années après sa mort. Mais c'est grâce à la ténacité de cet homme que l'Ouest canadien put être ouvert à tous.

Ce film de Richard Gilbert met en vedette l'acteur anglais Robert Eddison dans le rôle de Selkirk, ainsi que les comédiens canadiens Marigold Charlesworth, Charles Palmer, Jean Scheler, John Horton et Gary Files.

L'Association à l'Oeuvre

Prochaine tournée de concerts de Jean-Pierre Ferland

Le ministère des Affaires culturelles du Québec, en collaboration avec Radio-Canada, organise cet automne une tournée de concerts de Jean-Pierre Ferland dans quarante villes du Canada et des Etats-Unis.

L'aide du ministère consiste à placer M. Ferland dans les conditions analogues à celles qu'il connaîtrait s'il donnait ses concerts dans le Québec.

Grâce à l'aide financière du ministère, M. Ferland pourra s'entourer de trois musiciens, durant les trois mois de cette tournée de 10,000 milles, qui le conduira de Church Point, en Nouvelle-Ecosse, à Victoria et Maillardville, en Colombie-Britannique.

Au Manitoba, la troupe de concerts de Jean-Pierre Ferland se produira aux dates suivantes: le vendredi 22 octobre, à Winnipeg (télévision); le samedi 23 octobre, à St-Boniface; le dimanche 24 octobre, à Notre-Dame-de-Lourdes; le lundi 25 octobre, à St-Pierre (télévision); le mardi 26 octobre, à St-Boniface.

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

• • •

Le 20 septembre 1965.
Monsieur le Rédacteur en chef,

Auriez-vous l'amabilité de publier avec la présente, la copie d'une lettre que l'Association d'Education a envoyée à M. Raymond Hébert, rédacteur français au "Courrier", feuille bilingue hebdomadaire, publiée à St-Vital.

Cette lettre est une réponse aux accusations portées par ce rédacteur dans son éditorial français du 8 septembre dernier.

Je vous en remercie très sincèrement d'avance.

Raymond BERNIER,
président de l'A.E.C.F.M.

• • •

St-Boniface,
le 20 septembre 1965.
M. Raymond Hébert,
Rédacteur français du Courrier,
St-Vital, Man.

Monsieur le Rédacteur,

A la dernière réunion régulière du 15 septembre dernier, le Conseil d'Administration de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba a adopté la motion suivante:

"Ni l'Exécutif de l'Association, ni aucun de ses membres comme tel n'a envoyé au Ministère des Affaires Culturelles la lettre dont vous parlez dans votre éditorial du 8 septembre dernier. Aucune lettre portant l'en-tête de l'Association et rédigée dans le sens que vous signalez dans votre article n'a été envoyée au Ministère des Affaires Culturelles du Québec."

Afin de rétablir les faits, le Conseil d'Administration demande au Rédacteur français au Courrier de bien vouloir publier cette lettre en réponse à l'éditorial qu'il a écrit à ce sujet.

Je vous remercie d'avance de votre obligeance.

Raymond Bernier,
président.

Pauline Julien parmi nous

D'épais cheveux roux foncé encadrant un visage pointu aux pommettes saillantes, des yeux noirs immenses et impérieux, un corps fragile d'adolescente.

Dernière d'une famille de onze enfants, Pauline Julien naquit à Trois-Rivières où elle vécut jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

C'est à Québec qu'elle fit ses premières armes dans la carrière artistique avec les comédiens de la Nef, en compagnie de Paul Hébert, Jacques Létourneau et Pierre Boucher.

A l'instar de ces derniers, elle devait émigrer à Montréal en 1950, où elle se joignit à la Compagnie du Masque que dirigeait alors Fernand Doré.

Boursière du gouvernement provincial en 1951, elle partira étudier l'art dramatique en Europe. Elle y demeura six ans.

Un jour, on l'engage pour tenir un rôle dans "La Fable de l'Enfant Echangé" de Pirandello, au Studio des Champs Elysées. On la fait chanter. Son interprétation cause si forte impression qu'on lui conseille de se diriger vers cette nouvelle carrière. Depuis ce jour, Pauline Julien a mené de pair sa double carrière. Comme interprète de la chanson, elle obtient un prix à l'Olympia de Paris en 1958, et en 1962 elle se voyait attribuer à Montréal le trophée de la meilleure diseuse de l'année.

Au théâtre, en plus de son travail au Studio des Champs Elysées et de ses tournées en Europe, Pauline Julien a joué à Montréal au Théâtre Club et au Théâtre du Nouveau Monde. Avec cette dernière compagnie, elle fut très remarquée dans l'"Opéra" de Quat'sous de Brecht, dans le rôle de Jenny. Elle eut l'occasion d'apparaître plusieurs fois sur le petit écran de Radio-Canada, entre autres à "Croquemitoufle", "Entre la poire et le Fromage", "Music Hall", "G.M. présente", "Au p'tit Café", "Dans les rues de Québec", "Rendez-vous avec Michelle", "Tête d'affiche", "La Boîte à Surprises", "Jeunesse Oblige" et dans la continuité radiophonique "Toute la Gamme".

Au cabaret, elle tint la vedette au chic "Casa Loma" de Montréal et dans toutes les boîtes à chansons de la province aussi bien à Montréal qu'à Chicoutimi et en Gaspésie.

Elle a joué dans plusieurs films, en particulier dans un long métrage canadien "La Terre à Boire" réalisé par Jean-Paul Bernier. Elle a de plus tenu le rôle principal dans un film de 30 minutes, intitulé "Fabienne", dernier d'une trilogie sur la femme réalisée par Jacques Godbout de l'Office National du Film.

Elle enregistra quatre microsillons avec la compagnie Columbia.

Le premier, "Enfin Pauline Julien", comprend plusieurs succès: "Jack Monoloy" de Gilles Vigneault, "La Marquise Coton" de Jean-Pierre Ferland, "Et c'est pour ça qu'on s'aime".

Sur le second, "Pauline Julien", on entend aussi plusieurs succès canadiens de Gilles Vigneault, "Ma Jeunesse", "Jean du Sud"; de Vigneault-Léveillée, "El Senor", "Le Rendez-vous", et de Pierre Létourneau, "Les Colombes".

Son troisième microsillon est pour enfants. Elle interprète les chansons de son personnage "Solidad" qu'elle tient depuis deux ans dans la continuité télévisée "La Boîte à Surprises".

Enfin, son dernier, tiré du spectacle à la Comédie Canadienne, il a pour titre "Pauline Julien" à la Comédie Canadienne.

Au mois d'août 1964, Pauline Julien représente le Canada au Festival International de la Chanson, en Pologne. Sur la scène de l'Opéra de Gdansk, près de Sopot, elle interpréta une chanson canadienne de Gilles Vigneault, "Jack Monoloy", une chanson polonaise en français, "Marie-toi Jonny", et enfin une chanson française "Barbara". Après le Festival, Pauline Julien partit en tournée à travers les principales villes de Pologne.

Elle revint de Pologne couronnée de lauriers, ayant remporté un prix spécial d'interprétation et le deuxième prix du Festival.

Les 6, 7 et 8 novembre 1964, elle présente son tour de chant sur la scène de la Comédie Canadienne, scène qui a vu défiler toutes les vedettes internationales de la Chanson.

Et les 23, 24 et 25 septembre, Pauline Julien sera parmi nous pour présenter son récital à 8 h. 30: à Notre-Dame-de-Lourdes, le jeudi; à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, les jeudi et vendredi. Jeudi et vendredi, soirée à prix populaire: $1.50 pour les adultes et $1.00 pour les étudiants. Le samedi, soirée de gala. Les billets réservés se vendent à CKSB. Les autres se vendent $2.00. Excepté les billets réservés, tous les autres billets sont en vente à Lumen, Chez Huot, également à CKSB.

Communiqué de l'A.Q.M.

Décès

M. ANDRE GAUTHIER

Le mardi 31 août, à l'hôpital général St-Boniface, s'éteignait M. André Gauthier, âgé de 57 ans. Hélas! trop jeune encore, il remit sa belle âme bienveillante entre les mains de Dieu après une longue et pénible maladie endurée sans murmure et avec résignation. Son accueil bienfaisant ne s'effacera jamais de la mémoire de tous ceux qui l'ont connu alors que son sourire de bienvenue invitait à le visiter souvent.

Né à La Salle, Man., M. Gauthier y vécut toute sa jeunesse et venait demeurer à Winnipeg il y a plus de 10 ans. Il fut pour sa famille un père tendre et un époux modèle.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Jeannette Cossette), de Wild Rice, D.-N., deux filles, Mmes Marielle Anaka, de Transcona, et Irma Friesen, de Winnipeg; un fils, Gérald, de Winnipeg; cinq soeurs, Mmes Adrienne Lagassé, de St-Adolphe, Lucille Brunette, de Fargo, D.-N., Gabrielle Trudeau, Louisa Lévêque et Fernande Peck, toutes trois de St-Boniface.

Le service funèbre fut chanté en l'église St-Ignace de Winnipeg le samedi 4 septembre et l'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre à St-Boniface.

Remerciements

Les membres de la famille André Gauthier, de 779, rue Mulvey, Winnipeg, désirent exprimer leur profonde gratitude pour la vive sympathie témoignée par leurs parents, amis et connaissances lors du décès de M. Gauthier, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux funérailles et aux prières ou de quelque autre façon.

• • •

M. ZOTIQUE GRANGER

Le vendredi 10 septembre, à sa résidence, Appt. 11B, 790, chemin Elisabeth, Parc Windsor, St-Boniface, est décédé M. Zotique Granger, âgé de 73 ans. Né à Drummondville, P.Q., M. Granger habitait le Manitoba depuis 1916.

Outre son épouse, Juliette, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Henri, Hercule, Jules et Marc; sept filles, les Rév. Mères Marie-St-Henri-de-Jésus et Marie-Ste-Adélaïde, Mmes L. Grégoire (Thérèse), G. Gentes (Aline), D. Grégoire (Juliette), E. Houle (Carmelle) et M. Robert (Germaine); un frère; deux soeurs; 36 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le dimanche 12 septembre, à 8 h. p.m., au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté à 10 h. lundi matin à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Parc Windsor et l'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

• • •

M. ALBERT AUGER

Un service funèbre fut chanté le mercredi 15 septembre en l'église St-Sixte à Ville St-Laurent, P.Q., pour le repos de l'âme de M. Albert Auger, ingénieur, décédé à Montréal le dimanche 12 septembre, à l'âge de 76 ans. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges à Montréal.

Né à St-Boniface, Man., le 14 février 1889, M. Auger était le fils de Césaire Auger et d'Alice Bétournay. Il fit ses études classiques au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat ès arts en 1908. L'année suivante, il s'inscrivit au cours du génie civil à l'Université de Manitoba et y reçut son diplôme en 1913. Il débuta dans cette profession avec le chemin de fer du Grand Tronc à Winnipeg, département des ponts. Quelques années plus tard, il s'engageait avec les entrepreneurs Tremblay et McDermot pour la construction de l'aqueduc de Winnipeg. En 1919, il reprenait son travail au Canadien National à Winnipeg d'où il fut transféré en 1930 aux quartiers généraux de la compagnie à Montréal pour l'élaboration du projet de la future gare centrale. M. Auger demeura avec le Canadien National en qualité d'ingénieur attaché au département des ponts jusqu'à sa retraite en 1961. En 1917 il avait épousé Rolande de Denus, originaire de St-Laurent, France. Il était membre de l'Institut des Ingénieurs du Canada et de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Roland, René, Robert, Edmond et Lucien; une soeur, la Rév. Sr Albert-du-Carmel; une belle-soeur, Mme Henri Auger, d'Edmonton, Alta, et plusieurs petits-enfants.



M. l'échevin Etienne Couture, qui a été élu au Conseil de Ville en 1963 comme représentant du quartier 2, vient d'annoncer qu'il briguera de nouveau les suffrages cet automne. Pendant son mandat de deux ans, il a assumé la présidence des comités d'Aqueduc et Eclairage et de la Circulation; en 1965 il a été nommé président de la Commission de l'Unité Sanitaire de St-Boniface. Il a servi comme membre des Comités de Finance, Travaux publics, Incendie, Législation et Réception, Propriétés foncières et de l'Assistance publique, ainsi que de la Commission des Parcs de la Ville. Il a été le représentant officiel du Conseil auprès de l'Association Routière du Manitoba et a agi comme maire-suppléant pour une période de deux mois.

Ceux qui s'appuient sur le Seigneur sont aussi fermes que Jérusalem sur sa montagne. (Ps 124, 1)

Décès

MME F. McCARTHY

C'est le 9 août dernier que survint le décès de Mme Frank McCarthy (Emma Simard). Née à La Broquerie le 26 novembre 1896, elle y vécut pendant 49 ans. Elle demeurait à St-Boniface depuis 20 ans. Son époux la précéda dans la tombe en 1926.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Henry, Patrick, Emilien et Frank, de St-Boniface, et Antonio, de Winnipeg; une fille, Mme Hermas Grégoire (Hélène); 39 petits-enfants; six frères, Henri, Jean-Baptiste et Cyprien, de St-Boniface, Eugène, de Ste-Anne-des-Chênes, Pierre, de La Salle, et Adolphe, de Montréal; deux soeurs, Mme R. Deslauriers (Rose-Anna), de St-Boniface, et Mme G. Marcoux (Annie), de Lorette.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le 12 août. Deux petits-neveux de la défunte, MM. les abbés Louis Laurencelle et Edouard Bonin, étaient à l'autel, l'un comme officiant, l'autre comme assistant.

Les porteurs furent MM. Armand, Edouard, Maurice, Ronald, Denis et Raymond McCarthy, petits-fils de la défunte. Les deux servants de messe, Gilbert et Richard McCarthy, étaient également ses petits-fils.

Remerciements

Les familles McCarthy et Grégoire remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve.

Le Canada reçoit de l'étranger plus d'"intellectuels" qu'il n'en exporte

OTTAWA — L'exode des "intellectuels" canadiens vers l'étranger, principalement les Etats-Unis, ne serait pas statistiquement la profonde saignée qu'on a longtemps cru, révèle une étude publiée par le Conseil économique du Canada.

Au cours de la période s'étendant de 1950 à 1963, le Canada a reçu 7,790 membres de professions libérales, dont 1,230 des Etats-Unis; par contre l'émigration des membres des professions s'est élevée à 5,476 au cours de la même période; presque tous se sont dirigés vers les Etats-Unis; ce qui laisse un solde net de 2,314 en faveur du Canada.

Le document du Conseil économique, rendu public dernièrement, portant sur les répercussions des migrations postérieures à la guerre sur les disponibilités de main-d'oeuvre professionnelle et qualifiée au Canada, a été préparé par M. Louis Parai, chargé de cours au département de sciences économiques de l'Université Western Ontario.

Pour établir des chiffres, M. Parai a été obligé de réunir des données éparses que personne ne s'était avisé jusqu'ici de colliger. Le gouvernement canadien en effet, s'il enregistre le nombre des immigrants qui entrent au pays, ne tient nul compte des émigrants qui, après un séjour à l'étranger, reviennent au Canada, ni des immigrants qui ultérieurement quittent notre pays. Cette analyse n'a été rendue possible que grâce à des renseignements puisés dans les statistiques d'immigration des autres pays.

En ce qui touche les travailleurs qualifiés, la balance est encore plus nettement favorable au Canada: 17,215 arrivants, contre 6,210 départs, au cours des mêmes années 1950-63.

Le document affirme également que les études universitaires des membres des professions arrivés chez nous au cours de cette période représentent un coût total d'au moins $532 millions. Comme la formation des professionnels qui ont quitté le pays a coûté environ $292 millions, le gain net du Canada s'établit aux environs de $240 millions. Il a été cependant impossible de produire les mêmes estimations dans le cas des travailleurs qualifiés.

Parmi les autres constatations relevées dans cette recherche, on note les faits suivants:

— l'immigration a eu une influence plus profonde sur certaines professions que sur d'autres. Au recensement de 1961, les immigrants entrés au pays depuis la fin de la guerre représentaient le tiers des architectes, des dessinateurs, des ingénieurs mécaniciens, des physiothérapistes. Ils formaient également le quart des ingénieurs civils, des ingénieurs en électricité, des médecins et chirurgiens et des économistes.

— par contre, si l'on considère toute la gamme des professions libérales, l'apport de l'immigration ne s'établit qu'au niveau de 12.7 pour cent, soit la même proportion que pour le reste de la main-d'oeuvre.

— l'immigration fournissait en 1961 la moitié des cimentiers-applicateurs et des bétonniers-surfaceurs; les deux cinquièmes des tailleurs, briqueteurs et maçons; le tiers des outilleurs, matriceurs, boulangers et plâtriers; le cinquième des ajusteurs mécaniciens, etc. Au total, l'apport de l'immigration s'élève à 11.2 pour cent.

— plus du tiers des travailleurs immigrants possédaient un haut degré de formation et d'instruction: 10 pour cent environ étaient des membres des professions et 25 pour cent des travailleurs qualifiés.

— de tous les travailleurs qui ont quitté le Canada pour les Etats-Unis, de 1950 à 1963, 62 pour cent étaient d'origine canadienne.

En présentant cette première étude, le Conseil économique du Canada précise que les opinions qu'elle contient n'engage que son auteur.





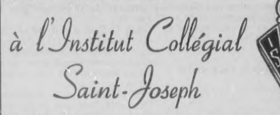
Une trentaine de délégués des provinces de l'Ouest ont participé aux cliniques organisées par l'Association Canadienne des Centres de Loisirs (ACCL) en août dernier, lors de sa troisième réunion annuelle tenue, respectivement, au Foyer-Patro et à la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup et au P'tit Bonheur à 12 milles de Ste-Agathe-des-Monts, Qué. Cette double réunion était subventionnée par le Conseil National de la Santé et du Sport amateur.

Dans la photo du haut l'on voit, de gauche à droite, MM. Maurice Lebecque, de Vancouver, C.-B., Jean Audette, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., Yvan Dubois, président de l'ACCL, Mlle Catherine Dupont, de North Battleford, Sask., le R. P. Marcel de la Sablonnière, directeur-fondateur de l'ACCL, et Victor Malo, de l'Alberta. Dans celle du bas, MM. Yvan Dubois, président de l'ACCL, l'abbé Ronald Landry, animateur de Foyer-Patro à Rivière-du-Loup, Adrien Bouchard, d'Edmonton, Alta, Jean Audette, de Ste-Anne-des-Chênes, Maurice Lebecque, de Vancouver, et René Blouin, de Gravelbourg, Sask.

Le groupe de l'Ouest avait ainsi répondu à un appel urgent que l'ACCL avait lancé au début du mois d'août par la voix de son président qui effectuait un voyage spécial vers la Côte du Pacifique pour y organiser les délégations des provinces occidentales canadiennes.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph



Comme une volée d'hirondelles impatientes d'essayer leurs jeunes ailes, nos quelque 70 finissantes ont quitté le nid de l'Alma Mater pour s'élancer dans la vie, vers l'horizon immense qui les attire. Et déjà les unes et les autres tentent de trouver leur voie, cherchent à se tailler une place au soleil du monde des adultes.

Les finissantes du Cours commercial ont été vite attirées et accueillies dans le monde du travail, la plupart à cause de leur enviable qualité de bilingues. Sont donc maintenant secrétaires, sténo-dactylographes ou dactylos: Claudette Bohémier, à "Empire Soap"; Kathleen Lévêque, au poste de police, à St-Boniface; Claudia Sylvestre, chez Forest et Guénette; Leone Welsh, dans le Service Civil; Lorraine Simard, à "Westeel Products"; Nicole Gerdina, à "Federated Insurance"; Thérèse Laberge, chez D'Eschambault et Cie; Juliette Dion, à l'hôpital général St-Boniface; Doris Bruneau, chez le dentiste Cutler; Sandra Desrochers, au service de "Western Elevator & Motor Co. Ltd."; Diane Charpentier, chez Eaton's; Pauline Tétreault, à CBC; Gilberte St-Godard, à "Canada Iron Foundries"; Thérèse Larmand, à J 2 Case. Quant à Raymonde Boisjoli, elle a décidé de prendre son 12e académique et elle est revenue à l'Institut dans ce but.

La majorité des finissantes du 12e académique 1964-65 poursuivent des études supérieures, chacune selon son attrait ou son talent particulier.

A l'école des infirmières, à St-Boniface, ont commencé leurs cours: Ginette Ragot, Patricia Hervo, Suzette Lacroix, Joan Verstraete, Linda Verhaeghe et Sharon O'Brien, sous l'amicale tutelle de "grandes soeurs", toutes anciennes élèves de l'Institut. Etudient pour devenir techniciennes de laboratoire: à l'hôpital général St-Boniface, Lorraine Genest et Gisèle Désaulniers; à l'hôpital de la Miséricorde, Elaine St-Hilaire et Rachel Rémillard. Constance Volk suit un cours d'hygiène dentaire qui lui permettra, elle l'espère, de devenir l'assistante de son frère, le Dr Ronald Volk, dentiste. Jeannette Rocan a choisi de devenir garde-malade auxiliaire et commencera son cours en février prochain.

Les études universitaires ont fait l'objet du choix de plusieurs finissantes. Ainsi voyons-nous déjà au collège de St-Boniface: Jeannette Arcand, Lorraine Chaput, Julie Guilbault, Denise Soulodre et Juliette Vincent; au collège St-Paul ou à l'université même, Patricia D'Avignon, Linda Eunson, Diana McDonald et Diane Raineault; à "United College", Betty Nadurak.

L'Institut pédagogique (Education I A) reçoit le plus fort contingent de nos anciennes de l'an dernier: Jacqueline Bélanger, Yvonne Bonin, Lorraine Brisson, Patricia Clément, Donna Cook, Yvette Emond, Denise Gauthier, Rhona Godard, Michelle Hébert et Yvette Verrier. Il nous fait plaisir de signaler en passant qu'à ce nombre s'ajoutent, de l'année précédente: Lorraine Cormier, Jeannette Dufault, Joanne Gauthier, Yvonne Hervo et Micheline St-Pierre. Bon succès à cette magnifique quinzaine!

Sont courageusement allées tenter d'enseigner "sur permis spécial": Alice Chabidon, à Ross, Man.; Gaylein de Montigny, à l'école Ste-Marie, à St-Vital; Rose-Marie Guénette, à l'Institut Collégial d'Elie, Man., et Georgette Martin, à Bukapawagan, au nord de Flin Flon, Man.

Paulette Douville attend d'un jour à l'autre son appel comme hôtesse de l'air, tandis que Rosemarie Proteau voit ses services retenus dans l'aviation américaine.

Karen Joyce s'est inscrite à un collège commercial, de même que Mary Pavot et Lorraine Guénette. Pat Hogan suit des cours d'art commercial à l'école "Technical Vocational" de Winnipeg; Diane Vermette, de même, suit des cours de dessin à Brandon.

Enfin, quelques finissantes ont opté pour une position immédiate dans le monde du travail: à la Cie d'Assurances "Great West Life", on retrouve Elaine Roy et Irène Gervais; à la centrale du "Manitoba Telephone System", Rena Baekeland et Joyce Delury; au bureau de son père, à "Arbuthnot Audio Electronics, Ltd.", Lynne Arbuthnot; chez "Canadian Premier Life Insurance", Lucie Boily.

Le 15 octobre prochain, l'Institut Collégial St-Joseph sera heureux de recevoir la plupart de ces finissantes pour leur conférer les honneurs de la graduation qu'elles ont si courageusement ou si magnifiquement mérités par leur persévérance à l'étude au cours de ces douze années de leur préparation à la vie. Sans attendre l'heure joyeuse de cette rencontre, toutes, professeurs et élèves de l'Institut, souhaitent à ces chères finissantes un plein succès dans la carrière ou les études entreprises, de même que la joie de se donner et d'être utiles aux autres.

L'Institut Collégial se réjouit très spécialement du succès d'Irma Delaquis qui vient d'être invitée, à titre de secrétaire bilingue, au service de l'Expo-67, à Montréal — ce qui lui vaut une très sensible augmentation de salaire. Evidemment, cela paie d'être bilingue . . . et bonne sténo-dactylo!

Chronique sportive

Après un très bon départ, Winnipeg fait face à une situation alarmante

par Jacques LEMOYNE

Lorsque nous avons écrit, il y a quelques semaines, qu'il fallait un programme pour bien connaître les joueurs des Blue Bombers, nous ajoutions que Bud Grant n'avait rien négligé pour doter la métropole des Prairies d'une équipe courageuse. Rien de ce qui s'est passé jusqu'ici nous porte à reviser notre jugement; les choses vont mal, mais on ne peut faire porter le blâme uniquement aux joueurs. Disons-le tout net, la chance a joué contre les hommes au maillot bleu. Ils ont perdu leurs deux dernières joutes dans les derniers instants de la rencontre et s'ils ont commis des erreurs, elles sont imputables au manque d'expérience des nouveaux joueurs, et non à des erreurs de jugement. Cette idée est excellente, mais elle ne donne pas de victoires, et au train où vont les choses, les Eskimos menacent de réléguer les Bombers au dernier rang de la ligue une fois de plus.

Or je me demande si le procédé qui a si bien réussi à Edmonton ne devrait pas être tenté à Winnipeg? Kenny Ploen est blessé et il serait intéressant de voir ce qu'un nouveau quart-arrière pourrait faire avec l'équipe. Ploen a bien fait cette saison puisqu'il a mené les siens à quatre victoires de suite. Il est clair qu'il est encore capable de remettre les Bombers sur le chemin de la victoire, mais il est clair aussi qu'il va falloir un esprit nouveau pour soulever les hommes de Grant. Ils jouent bien, mais semblent maintenant manquer de confiance en eux-mêmes depuis le brutal réveil des dernières joutes. Peut-être étaient-ils en meilleure condition physique que leurs adversaires au début de l'année, ce qui serait un hommage à rendre à Grant. Peut-être ont-ils été tellement malchanceux depuis quelques joutes qu'ils n'osent plus prendre ces risques qui transforment une défaite en victoire. Chose certaine il n'y a encore rien qui doive pousser les partisans de l'équipe à perdre tout espoir. Il y a un malaise quelque part; il faut que Bud Grant et la direction, avec la collaboration des joueurs, trouve ce point faible et qu'on y apporte les correctifs voulus.

Les Willies

A peine venions-nous de terminer une longue et belle apologie des Dodgers que les Giants, utilisant leurs bâtons pour frapper la balle cette fois, prenaient les devants dans la course au championnat de la ligue Nationale! Dans la ligue Américaine, les Twins sont, à toutes fins pratiques, assurés de remporter le championnat et je serais l'homme le plus surpris du monde si leur avance était de moins de six parties en tête à la fin de la saison. Je parlerai de cette puissante équipe dans ma prochaine chronique alors que nous serons à quelques journées des séries mondiales. Pour ce qui est de la ligue Nationale, disons que les Giants semblent avoir maintenant le haut du pavé. Le calendrier les favorise et l'incident Juan Marichal n'a certainement pas joué contre l'équipe, bien au contraire. De plus, le grand Willie Mays s'achemine une autre fois vers les plus hauts honneurs et il sera difficile de décider qui, de Mays ou de Koufax, aura été le joueur le plus utile à son équipe dans la ligue Nationale.

Chose certaine, les Giants offriront aux représentants de la ligue Américaine, si ce sont eux qui participent aux séries mondiales, une équipe plus dangereuse que celle des Dodgers, bien que dans une courte série les Dodgers auraient été les favoris à cause de leurs lanceurs. Les Giants possèdent de très bons lanceurs et une équipe formidable au bâton. C'est rendre hommage à l'équipe de Dodgers que de songer qu'avec tous ces atouts les Giants ont dû attendre que la fatigue et les blessures viennent ralentir les détenteurs de la première place! Mais s'ils l'emportent, les Giants n'auront pas volé le titre. Ils viennent de se remettre sur le chemin de la victoire; ils ont battu les Dodgers deux fois en trois joutes, et cela sans que Marichal ait à intervenir avec son bâton! Si les Giants gagnent le championnat, il faudra décerner une mention spéciale à Willie Mays, sans oublier une petite couronne pour Marichal qui, jusqu'ici, a conservé une moyenne parfaite au bâton quand il s'est agi d'atteindre l'adversaire au bon endroit. Et à propos, si Willie Mays se fatigue, amenez donc Willie McCovey, il fait bien les choses lui aussi.

Bonne idée?

Je ne sais pas si le gérant de George Chuvalo fait bien de refuser l'offre qui lui a été faite de laisser George participer à un "programme double". A première vue, un match Chuvalo-Terrell aurait plus de chances de succès à Toronto, pourvu, bien entendu, que la télévision en circuit fermé s'intéresse au match. Pour ce qui est de la proposition du Garden de New York, il est certain qu'elle est originale et intelligente. Un match Clay-Patterson sera probablement un fiasco, le public en ayant assez des combats d'une ronde, spécialité de Patterson et de Clay. Je suis encore de ceux qui croient que Liston a tout simplement pris un plongeon lors de son match contre Cassius Clay, et même si Clay a tous les attributs d'un grand champion, il lui faudra livrer quelques combats contre de bons boxeurs pour que le public croit en lui.

Chuvalo a bien fait d'accepter un match contre Terrell. Il est bien évident que Clay ne lui accordera pas de chance immédiatement et rien ne lui sert de demeurer inactif. S'il est pour rencontrer des boxeurs de deuxième ordre, bien que Dave Bailie ne soit pas de ces derniers, il a plus à gagner en remportant le titre de la WBA, titre qui lui donnera un droit indéniable au classement de premier aspirant chez les poids lourds. Il y a toujours le danger que Patterson batte Clay, puis lui accorde un match revanche pour reprendre son titre, et livre un troisième combat pour prouver qu'il est bien le meilleur. Il ne resterait plus alors au public qu'à reconnaître Chuvalo comme champion inconteste du monde et à tirer la ligne, car il n'y aurait alors plus rien à faire avec les gens qui dirigent présentement la boxe aux Etats-Unis. Et dire que ce sport est florissant dans toutes les parties du monde, sauf en Amérique du Nord où il a connu ses plus belles heures et d'où est venue la grande majorité des meilleurs boxeurs du monde. C'est pour quand la nomination d'un commissaire national de la boxe aux Etats-Unis?

☆ ☆ ☆

Les Twins seront des adversaires de taille pour les champions de la ligue Américaine

Le gérant Sam Mele, des Twins du Minnesota, a souvent déclaré que peu lui importait de voir son club frapper un nombre record de coups de circuits, pourvu que ses joueurs lui donnent un championnat. Mele se souvenait sans aucun doute de la magnifique tenue des Twins dans le domaine des coups de circuit, l'an dernier, et de leur lamentable tenue dans le classement, soit en sixième position. Cette saison, les Twins ont frappé moins de coups de circuits que l'an dernier, mais ils occupent la première place au classement et on peut même leur concéder le championnat de la ligue Américaine. De plus, les Twins mènent toujours dans la ligue Américaine pour ce qui est des coups de circuit et ils ont actuellement la meilleure moyenne de la ligue au bâton. Mais dans la tradition des bons gérants, Mele préfère attendre que "tous les résultats soient connus" avant de parler de la série mondiale.

Pour ceux qui suivent le baseball attentivement, il y a loin des Sénateurs de Washington aux Twins, mais c'est quand même d'une façon analogue que le jeune Cal Griffith a dirigé les deux équipes. On peut dire cependant que Griffith n'avait pas d'argent à Washington, alors que depuis 1961 les conditions financières se sont grandement améliorées. Il faut reconnaître aussi que le système des clubs-fermes, inauguré à Washington en 1955, a été lent à produire de bons résultats, mais il faut aussi admettre que les choses ont changé depuis quelques saisons avec des recrues comme Hall, Oliva, le meilleur frappeur de l'équipe, Frank Quilici et les lanceurs Jim Merritt et Dave Boswel, prouvant qu'ils étaient tous du calibre des ligues majeures. Ajoutons à ces jeunes joueurs formés par l'organisation des défunts Sénateurs, et par celle des Twins, une liste impressionnante de bons joueurs obtenus dans des échanges, et on comprendra le mérite de Griffith.

Des sous

Griffith, dont l'équipe pouvait être considérée, il y a quelques saisons, comme le refuge des joueurs dont personne ne voulait, a apporté des changements sérieux à son alignement en obtenant des athlètes tels que Jim Grant, Jim Perry, Kindall, Mincher et Battey qui ont tous contribué d'une manière ou d'une autre à restaurer l'équilibre défensif et offensif qui semblait si difficile à atteindre dans les années passées. Si Griffith a pu dépenser près de six millions de dollars pour ses clubs-fermes et ses échanges, c'est que, depuis que les Sénateurs se sont transportés dans l'état du Minnesota, ils ont attiré plus d'un million de spectateurs chaque saison! C'est de là que vient le nerf de la guerre et une équipe, qui ne valait pas le million en 1961, se vendrait plusieurs millions aujourd'hui, si Griffith n'aimait pas le baseball.

Une autre raison qui explique le succès des Twins: leur excellent personnel d'instructeurs. Sam Mele devait s'attendre au pire la saison dernière en terminant en sixième place, après avoir vu les siens mener la ligue pour les coups de circuit. Mais il a conservé son poste et on lui a adjoint des hommes comme Billy Martin, l'ancien héros défensif des Yankees, Jim Lemon, et l'ex-grand lanceur, Johnnie Sain. On dit que Mele n'est pas toujours populaire auprès de ses joueurs, mais ses adjoints lui sont très loyaux. C'est sans doute à cause de cet esprit de corps du personnel des instructeurs que les Twins occupent la première place dans le classement. Ils ont perdu les services de Herman Killebrew pendant plusieurs semaines, mais par contre le jeu de Zoillo Versalles s'est tellement amélioré qu'on se demande maintenant s'il n'est pas la bougie d'allumage qui a fait fonctionner aussi bien les anciens détenteurs de la dernière place dans la ligue Américaine, et de la sixième position la saison dernière. Si on assiste à un duel Giants-Twins, il faudra repousser un peu les clôtures afin de donner une chance aux lanceurs.

Les meneurs

Si on consulte la liste des meneurs dans la ligue Américaine, on constate que Versalles et Oliva ont compté le plus de points; qu'Oliva et Versalles, cette fois l'ordre est renversé, ont frappé le plus de coups sûrs; que Versalles est deuxième et Oliva troisième pour les coups de deux buts; que Versalles est troisième pour les triples et qu'Oliva est troisième pour ce qui est des points produits. Chez les lanceurs, Grant, Worthington et Katt, sont parmi les meilleurs de la ligue, tandis que Klippsteen et Perry peuvent faire face eux aussi aux frappeurs les plus redoutables. De plus, les cinq premiers frappeurs des Twins ont tous conservé, au moment où j'écris ces lignes, une moyenne de plus de .260.

Tout cela pour en venir à la conclusion qu'une série entre les Giants et les Twins devrait fournir beaucoup d'action. Nous croyons cependant que les représentants de la ligue Nationale ont plus de chance de l'emporter que ceux de la ligue Américaine, justement à cause de leur très grande force au bâton et aussi parce que les frappeurs des Giants ont été appelés à jouer contre des lanceurs plus puissants, dans l'ensemble, que ceux de la ligue Américaine. Mais il sera quand même intéressant de voir comment Sam Mele et ses protégés vont se comporter d'ici la fin de la saison et durant les séries pour le championnat mondial. Résisteront-ils aux efforts de Willie Mays, McCovey et Marichal? Tirez vos propres conclusions, et n'oubliez pas que tout peut arriver au cours d'une courte série.

Qui sait tout souffrir, peut tout oser. VAUVENARGUES.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Quinze minutes avec . . .
9.30—Pour nos malades
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.30—Par monts et par vaux
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Sur quatre roues
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le septième jour
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Valses de toujours
2.15—Entretiens-chansons
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.30—Lisons pour les intimes
7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz du Canada
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—Une littérature en question
9.30—Théâtre d'Europe
11.00—Les enfants de la balle

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Place publique
9.30—Concert de Londres
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique d'Amérique Latine

MERCREDI

4.30—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Chansons d'amour
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.00—Les classiques français
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.00—Une demi-heure avec . . .

VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Brassens et les Troubadours
8.30—Revue musicale
9.30—Concert d'été de Québec
10.00—Chorales
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Aventures
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Avant-première
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

AVIS AUX ÉLECTEURS DE LA
Municipalité Rurale de Taché

Prenez avis qu'il y a dans les dossiers du bureau de la corporation une copie du rapport financier mensuel de la corporation, pour le mois d'août 1965, laquelle copie peut être étudiée par n'importe quel électeur de la municipalité ou par son agent à toute heure raisonnable.

Daté à Lorette, Manitoba, ce 14e jour de septembre 1965.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

Municipalité Rurale de Taché
Avis selon l'Acte du Temps Officiel

Avis est par les présentes donné que le conseil de la Municipalité Rurale de Taché a adopté un règlement fixant que l'heure officielle à employer et à observer dans la Municipalité est la même que celle qui est en usage et observée dans le Winnipeg métropolitain.

Le règlement entrera en vigueur et prendra effet à minuit, le 30 septembre 1965. L'heure avancée est d'usage général, mais l'heure officielle jusqu'à la fin de ce mois de septembre 1965 est l'heure solaire (Central Standard Time).

Daté à Lorette, Manitoba, ce 14e jour de septembre 1965.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

Municipalité Rurale de Taché
AVIS D'UNE COUR DE RÉVISION

Avis est par les présentes donné que les rôles d'évaluation des biens immobiliers, d'affaires et privés de la Municipalité à réviser pour l'année 1966 ont été déposées dans mon bureau et seront soumises à toute personne pour inspection et étude pendant les quinze jours qui suivront la date de cet avis.

Le conseil de la Municipalité Rurale de Taché, le mardi 19 octobre 1965, à 10 h. a.m., siégera dans la salle municipale de la Municipalité à Lorette comme cour de révision de la susdite évaluation. Les personnes qui désirent s'opposer à l'évaluation doivent présenter leurs plaintes par écrit au bureau du secrétaire-trésorier le ou avant le 8 octobre 1965, et doivent clairement identifier la propriété dont il est question et les motifs de leurs plaintes.

Daté à Lorette, Manitoba, le 16 septembre 1965.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

AVIS
de la Municipalité Rural de Taché au sujet de l'Acte dit "The Lord's Day (Manitoba) Act"

Règlement no 1118

Un règlement de la Municipalité Rurale de Taché qui permet certaines activités, tel que prévu par l'Acte dit "The Lord's Day (Manitoba) Act"

VU que les municipalités peuvent, sur réception d'une pétition sujette à vote affirmatif des électeurs qui résident dans la municipalité ou dans une partie de celle-ci, mettre en vigueur un règlement tel que prévu par l'Acte dit "The Lord's Day (Manitoba) Act" autorisant toute personne ou organisation de procurer, présenter, participer ou être présente à n'importe quelle des activités mentionnées dans ledit Acte et spécifié par le règlement:

ET VU que le conseil de la Municipalité Rurale de Taché a reçu une pétition dûment enregistrée auprès du greffier de la Municipalité le 10e jour de septembre A.D. 1965, signée par non moins que vingt pour cent du nombre d'électeurs résidants dont les noms paraissent sur la dernière liste électorale revisée d'électeurs de cette partie de la Municipalité comprise dans la Division scolaire Transcona-Springfield no 12 et la Division scolaire Rivière-Seine no 14, demandant à la municipalité de décréter un règlement déclarant que les clauses 2 (a) et 2 (c) de la section 3 du "Lord's Day (Manitoba) Act" soient en vigueur dans ladite partie de la municipalité, et spécifiant de plus que ladite section pourra s'appliquer entre une heure et trente minutes de l'après-midi et douze heures, minuit, dans l'après-midi du Jour du Seigneur, tel que défini dans ledit Acte;

ET VU que la dite pétition stipule que la section dudit Acte doit s'appliquer seulement à cette partie de la municipalité rurale de Taché comprise dans la Division scolaire Transcona-Springfield no 12 et la Division scolaire Rivière-Seine no 14, et dont les terrains sont ci-après décrits.

IL EST PAR CONSEQUENT DECRETE PAR LES PRESENTES COMME ETANT UN REGLEMENT de la Municipalité rurale de Taché formulé comme suit:

1. On déclare par les présentes que la section 3 de l'Acte dit "The Lord's Day (Manitoba) Act", qui constitue le chapitre 28 des Statuts du Manitoba 1964 (et amendement s'y rapportant) est en vigueur dans les parties de la municipalité décrites ci-après, relativement aux activités suivantes:

(a) tout jeu, concours ou activité sportive, autres que ceux mentionnés dans la section 10 de "The Lord's Day (Manitoba) Act".

(b) toute représentation théâtrale ou concert, récital, conférence ou autre représentation.

2. La section 3 de "The Lord's Day (Manitoba) Act" s'applique durant la période comprise entre une heure et trente minutes de l'après-midi et douze heures, minuit, dans l'après-midi du Jour du Seigneur, tel que défini dans ledit Acte.

3. Ce règlement est en vigueur dans cette partie de la municipalité de Taché formée des terrains suivants:

La paroisse de Lorette, au Manitoba; la colonie d'Oak Island, au Manitoba; le quart nord-ouest et la moitié ouest du quart sud-ouest de la section 13, la moitié nord de la section 14, la section 22, les parties de sections 23 et 26, les sections 27 et 34, les parties de sections 35 et 36, toutes dans le Township 8, rang 4, est; la partie de la moitié ouest de la section 19, la moitié est et la moitié est de la moitié ouest de la section 28, le quart nord-est et la moitié est du quart sud-ouest de la section 30, les sections 31 et 32, les parties nord-ouest et sud-est des quarts de la section 33 et les moitiés nord des sections 35 et 36, toutes dans le Township 8, rang 5, est;

Partie du Township 9, rang 4 est;
Partie du Township 9, rang 5 est;
Partie du Township 9, rang 6 est;

le Township 9, rang 7 est;

le Township 9, rang 8 est.

4. Ce règlement sera mis en vigueur sur son adoption finale.

LU une première fois ce 11e jour de septembre A.D. 1965.

LU une deuxième fois ce 11e jour de septembre A.D. 1965.

Louis-J. Marcoux,
maire.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier.

Letellier

L.F.C.

Le temps des vacances est vraiment terminé car les dames de la Ligue des Femmes Catholiques se sont remises à l'oeuvre. La première réunion mensuelle eut lieu le 8 septembre. Le comité de presse se propose d'omettre, cette année, la routine ordinaire de l'assemblée et de faire rapport des choses nouvelles et des décisions prises au cours de l'assemblée. Par exemple: on vota en faveur d'offrir deux cadeaux, l'un à Mme Camille Dupuis, nouvelle arrivée; l'autre à Mme Henri Trudel, à l'occasion de son départ. Il fut décidé que Letellier ne sera pas du nombre des paroisses qui servent de grands soupers paroissiaux. Un programme pour les mois d'hiver sera organisé. Nous donnerons plus de détails le mois prochain.

Les recommandations de notre aumônier portaient sur le chapelet durant le mois d'octobre. Il désire avoir une assistance nombreuse aux exercices de ce mois.

La Broquerie

Départ pour l'Afrique

Lors du concours oratoire de la Relève, le printemps dernier, M. Louis Dubé, lauréat, terminait ainsi son plaidoyer sur la langue française: Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné!

Un événement vient de se produire dans la paroisse réalisant cette idée. On aura vu dans le dernier numéro de **La Liberté et le Patriote** le magnifique compte rendu du départ, pour la troisième fois, d'un apôtre de l'évangélisation africaine: le R. P. Jean Tétrault, P.B.

En assistant à ce départ, la mère du missionnaire, qui a déjà donné à l'Afrique son fils aîné, Mgr Laurent Tétrault, P.B., décédé en 1951, devait songer à la phrase énergique de son petit fils, Louis Dubé: Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné!

Et n'allons pas croire que le missionnaire est reparti le coeur rempli d'amertume. Dans le mot d'adieu qu'il adressait aux paroissiens, il exprimait certes son attachement à sa patrie et aux siens, mais il affirmait en même temps son amour pour ses chers Africains. Ce n'est pas de reculons, disait-il, que nous retournons en Afrique.

De tels gestes ont sûrement un poids dans la balance de l'Eternité et auront pour effet de contrebalancer l'oeuvre néfaste accomplie à travers le monde par le Mauvais Esprit.

Le dimanche 5 septembre, une collecte était faite à la sortie des deux messes et une partie de cartes était organisée le même soir par les paroissiens en faveur des missions du Père Tétrault. M. Alphonse Fournier était le dynamique maître de cérémonies. Le tirage favorisa M. Alphonse Boily qui remporta le beau tapis crocheté par la mère du Père Tétrault. Le 2e prix fut gagné par M. Gustave Gosselin, de St-Malo. Le "joli petit goret" jadis poétisé par Théodore Botrel, fut ce soir-là vendu à l'encan chinois. L'heureuse gagnante: Mlle M.-L. Boily. Merci à la générosité des propriétaires de la porcherie de La Broquerie. Grâce aussi à la générosité de l'assistance, les objets à l'enchère s'élevèrent à des prix très avantageux.

Un groupe de petits chanteurs, musiciens et musiciennes, vint apporter sa contribution à la soirée. M. Fournier put alors prendre congé tandis que le jeune Robert Mireault avait le mérite de présenter le programme récréatif. Personne, sûrement, ne saura jamais que derrière les rideaux, Robert avait le trac! Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître.

Parmi les petits chanteurs on remarquait cinq neveux du héros de la fête: Laurent, Luc et Louis Tétrault, Gérard et Jean-Pierre Dubé. Aussi une jeune nièce, accompagnatrice: Mlle Pauline Tétrault. Les autres artistes en herbe: Richard Moquin, Mérille, Georges et Diane Kirouac, Roger Gamache et Juliette Rocan.

Voici la reproduction de la présentation des chants affirmant l'esprit missionnaire de la troupe: "Mon Dieu plus près de Toi." En Afrique, se dévouant à l'évangélisation des Noirs: Plus près de Toi, mon Dieu, dans l'accomplissement du devoir d'état. "Marche au pas": Même si la route est pénible, si le soleil d'Afrique plombe sur la tête, le missionnaire ne s'arrête pas: Marche au pas . . .

Le missionnaire qui part sans sac ni bâton à la conquête des âmes est heureux, même s'il doit accepter de pénibles sacrifices; Il sait le prix de la souffrance et joyeux il chante: "Le joyeux voyageur".

Enfin le jeune maître de cérémonies remercia M. Raynald Gamache qui a bien voulu sacrifier quelques jours de ses courtes vacances pour venir diriger la troupe de petits chanteurs; il remercia également les demoiselles musiciennes et accompagnatrices, et il félicita les copains qui partent pour le Petit Séminaire.

Il offrit ensuite ses voeux au Père Tétrault qu'il invita à venir poser avec le dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé F. Juneau, et la troupe, une photo que tous garderont en souvenir, avec l'espoir que le Père Tétrault reviendra avant longtemps cueillir parmi eux des vocations missionnaires.

Dans son mot de remerciement, avec son humour habituel, le Révérend Père se montra sensible aux bonnes dispositions des jeunes qui, dit-il, "semblent tous prêts à s'embarquer". Puis il exprima l'espoir qu'il s'en trouverait tout de même toujours quelques-uns pour assurer la relève.

Le Révérend Père redit encore son amour pour l'Afrique puis il manifesta sa reconnaissance à ses bienfaiteurs et remercia ceux qui ont organisé cette partie de cartes.

Etaient présents à la soirée: le R. P. O. Leclerc, P.B., et M. l'abbé L. Cloutier, de St-Boniface, de même qu'un grand nombre de parents et amis de La Broquerie et d'autres centres.

Souper paroissial

Que chacun note sur son calendrier la date du dimanche 17 octobre pour le souper paroissial à La Broquerie.

D'autres détails à ce sujet seront donnés dans les chroniques subséquentes. En attendant, qu'on se le rappelle: Bienvenue à tous!

Ste-Agathe

Voyage d'étudiants

Mlle Claire Bilodeau, élève de 11e année à l'Institut Collégial de Ste-Agathe, avait été choisie à la fin de l'année scolaire 1964-65, par le comité du centenaire, pour faire partie du contingent de jeunes étudiants qui iraient pour un voyage dans l'Est.

Ce groupe manitobain, au nombre de 24, partit par train le samedi 24 juillet. Ils arrêtèrent pour une journée à Ottawa où ils visitèrent la ville, les bâtisses du Parlement, etc. Le mardi 27 juillet, le groupe arrivait à destination, soit à Fredericton, N.-B. Les étudiants furent reçus dans différentes familles de cette ville. Les hôtes de Mlle Bilodeau furent M. et Mme Woodinvuss où elle jouit d'une cordiale hospitalité.

Tous les jours de la semaine apportèrent une nouvelle merveille. Le matin, le groupe se réunissait à un terminus d'autobus pour partir en randonnée, sous la direction d'un guide compétent.

Au cours de la semaine, il y eut quelques soirées de jeunes où tous s'amusèrent beaucoup.

Le 3 août, le groupe reprenait le chemin du retour et s'arrêtait à Montréal où tous passèrent une journée inoubliable.

Le vendredi matin 6 août, les étudiants du Manitoba revenaient à Winnipeg enchantés de leur voyage.

Il y eut réunions du groupe à Winnipeg où les étudiants échangèrent impressions et photographies qui serviront à la confection d'un album-souvenir qui sera à la disposition des visiteurs à l'occasion de la grande exposition en 1967.

Malade

Prompt retour à la santé à M. Donat Joyal, hospitalisé à St-Boniface le vendredi 17 septembre.

Décès

Les paroissiens de Ste-Agathe ont été attristés, le dimanche 19 septembre, en apprenant le décès de M. Cornelius Connelly, de Victoria, C.-B., qui fut l'un des leurs pendant une grande partie de sa vie. Tous offrent des prières pour le repos de son âme et leurs sincères condoléances à sa femme et à ses filles éprouvées.

Dunrea

Souper paroissial

Le souper paroissial annuel aura lieu le dimanche 3 octobre à la salle paroissiale, à partir de 4 h. 30. Tous les parents et amis de l'extérieur y sont cordialement invités.

Activités

Des améliorations importantes se poursuivent actuellement à la salle paroissiale. Les travaux sont exécutés par des paroissiens dévoués qui travaillent gratuitement par les jours de pluie. Qu'ils en soient remerciés et que Dieu le leur rende au centuple. Les travaux se continuent aussi à la construction de la nouvelle école.

Visiteurs

M. et Mme Henri Beaupré ont reçu avec plaisir, récemment, la visite de M. et Mme Ralph Liebel, de la Colombie-Britannique, parents de Mme H. Beaupré.

M. et Mme J. B. Dionne et quelques amis, de St-Joseph, sont venus visiter leur jeune fille, Mariette, qui enseigne à l'école locale. Ils visitaient en même temps M. et Mme Edmond Beaupré.

Déménagement

Mme Joseph Côté et les petits enfants qu'elle garde avec elle, sont allés occuper la demeure achetée de M. Alex Morin, non loin de l'école.

Haywood

Souper paroissial

Le 3 octobre aura lieu un souper à la dinde. Il sera servi de 5 h. à 8 h. p.m., heure solaire. Bienvenue à tous.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Michelle Souque, Mmes Adrien Souque et P. De Rocquigny, MM. P. Dedieu, F. Perreault et Roméo Dagesse, patients à l'hôpital de St-Claude; M. C. Dubé, à l'hôpital Victoria, de Winnipeg; Doris Bergeron, à l'hôpital des enfants, à Winnipeg, et M. A. Joly, à l'hôpital général St-Boniface.

Va-et-vient

Mlle Irène Souque est partie pour Victoria où elle fut transférée par la Banque Royale de St-Boniface.

M. René Tougas, de Sudbury, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Jos. Tougas.

Bingo

Les gagnants au bingo de dimanche dernier furent: $10, Mme Art McLean, Mme Earle Treherne, Mme J. Horne, de Carman, B. Odger, de Winnipeg, Art. Oliviero, de St-Claude, Mme Denis Cyrenne, de Fannystelle, Mme Gladue, de Portage la Prairie, M. Fred Delf, de Rathwell, M. Jack McKenzie, de Carman, Mme M. Ducharme, de Winnipeg, et Mme Girardin, de St-Claude; $5, Buster Switzer, de Carman et Mme Antoine Dequier, de Haywood; $4, Martial Dubois, de Portage la Prairie, Ralph Watkins, de Rathwell, Mme Henri Demers, de Winnipeg, et Mme Jos. Deleurme, de Carman; gros lot, $150, Mme Navillod, de Haywood; prix d'entrée, M. A. Souque, de Haywood, et M. Lofto, de Fannystelle.

Ste-Rose-du-Lac

L.F.C.

Le mercredi 8 septembre avait lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques. Il y eut lecture des minutes de la dernière réunion, suivie de la correspondance. M. le curé remercia les dames pour les prix de catéchisme offerts lors des derniers examens.

La présidente du comité spirituel fit son rapport annonçant qu'une messe fut dite pour un membre défunt, que les dames s'occupèrent aussi du nettoyage de l'église pendant les mois d'été. Les étudiantes de l'Institut ont repris ce travail dès l'ouverture des classes.

En éducation, on annonce que Paul Raffray, diplômé de 12e année ayant obtenu la moyenne de 82.4 pour cent dans ses examens de juin recevra la bourse de $100 offerte par la Ligue. Ronald Menec, élève de 11e année, ayant obtenu 86.4% de moyenne recevra la bourse de $75. Félicitations à ces deux élèves.

En action sociale, on rapporte 240 visites aux malades hospitalisés et neuf visites à des personnes devant garder la chambre.

Les dames ont accepté de servir le banquet des "Pères et Fils" qui aura lieu le 27 octobre.

Dans son homélie, le R. P. J. Alarie demanda qu'on prie pour le succès du Concile oecuménique ainsi que pour les vocations religieuses et sacerdotales.

Mariage Pinette-Marion

Le samedi 18 septembre, le R. P. J. Alarie bénissait le mariage de Mlle Denise Marion, fille de François Marion et de Marie Roussin, de Ste-Rose du Lac, à M. Benoit Pinette, fils de Frédéric Pinette et d'Alice Verhaeghe, de Ste-Amélie.

Les demoiselles d'honneur furent Mlles Lilliane Pinette et Madeleine Marion, accompagnées de MM. Roger Marion et Gérald Pinette.

Il y eut souper à la salle servi par les Dames Auxiliaires de l'hôpital, suivi d'une soirée dansante. Après leur voyage, M. et Mme Benoit Pinette s'établiront à Ste-Rose du Lac.

Lorette

Le propagandiste de l'Association d'Education, M. Gabriel Dufault, est présentement à Lorette pour une période de trois semaines afin de rencontrer les gens et discuter avec eux au sujet de l'Association, et surtout pour leur exposer le plan de sécurité familiale. Ce plan est censé remplacer la perception annuelle. Espérons que plusieurs profiteront de ce plan.

Toute la population du Manitoba est invitée à se joindre à Lorette pour prendre part au grand bingo de 15 rondes qui se tiendra à l'école secondaire le vendredi 24 septembre. Il débutera à 8 h. p.m. Les rondes seront comme suit: 1 de $3000, 4 de $500 et 10 de $100. Ce bingo est au profit de la magnifique arène et est lancé par le Centre Sportif de Lorette.

Le mardi 28 septembre, à 8 h. p.m., il y aura réunion à la salle municipale de toutes les dames et demoiselles qui aimeraient suivre un cours de couture. Le cours est gratis; ne manquez pas de vous inscrire. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mmes R. Désautels et B. Crewson.

Les quatre écoles de Lorette ont décidé d'une consolidation à des réunions spéciales tenues aux écoles respectives. Le vendredi 10 septembre, était la dernière réunion tenue par les contribuables du district scolaire Lorette Centre. La cour de révision de la Municipalité aura lieu le 19 octobre.

St-Laurent

Mariage Wiebe-Lavallée

Le samedi 28 août, en l'église St-Ignace de Winnipeg, avait lieu le mariage de Mlle Paulette Lavallée, fille de M. et Mme Patrice Lavallée, à M. Herb Wiebe, de Winnipeg. Une réception eut lieu à la salle Laurentia, à St-Laurent.

On remarquait à ce mariage: M. et Mme Walter Harry et leur fille, de South Gilles, Ont., et M. Cyrille Lavallée et sa fille, de Port Arthur, Ont.

Visiteurs

Mme Hélène Combot et MM. et Mmes Joe Boucher et Jean Leost ont reçu, récemment, la visite de M. Gabriel Leost, de Marie-Val, Saskatchewan. Il profita de sa visite pour assister au mariage Bruce-Leost.

Mariage Chartrand-Bruce

Le samedi 11 septembre, à 4 h. p.m., le R. P. L. Brossard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Diane-Marjorie Bruce, fille de M. et Mme Edgar Bruce, à M. Rémi Chartrand, fils de M. et Mme Simon Chartrand.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi chez les parents de la mariée à un grand nombre de parents. Une soirée dansante à la salle Laurentia termina cette journée.

On remarquait à ce mariage: Mmes A. Donaven, Raphaël Minchin et J. Lavallée, M. et Mme Emile Desjarlais, tous de Winnipeg, et M. et Mme Cyrenne et leur fille, Ella, de Fannystelle, Man.

Va-et-vient

M. et Mme J. Boucher ont rendu visite à leurs fils et bru, M. le docteur et Mme J. Boucher, à St-Jean-Baptiste. Ils ont aussi visité M. et Mme Guillou, d'Aubigny.

M. et Mme Marcel Combot et leur famille sont déménagés dans une nouvelle demeure, à Winnipeg, où M. Combot a un emploi permanent.

Mlle Hélène Combot a passé une semaine chez M. et Mme Marcel Combot, à Winnipeg. Elle a aussi visité d'autres parents.

Mlle Hélène Kerbrat, accompagnée de son fiancé, M. Bob McPherson, de Agassiz, C.-B., a rendu visite à MM. et Mmes Hervé et Yves Kerbrat et Romuald Perreault au cours de l'été.

M. Darius DeLaronde est allé poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa; Laurent et André Kerbrat et Loyd Chartrand au Collège de Gravelbourg, Sask.

Mlle Rosa Perrault est allée enseigner une classe d'enfants retardés, à St-Lazare, Manitoba. Bon succès à ces jeunes.

Fort Garry

Souper familial

Les Dames de Ste-Anne, ainsi que les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Fort Garry, annoncent leur souper annuel pour le dimanche 3 octobre prochain dans la salle paroissiale, avenue Manahan.

Ce souper, sous la direction de Mmes C. Vermeulen et L. Van Haute, sera servi de 4 h. à 7 h. p.m. Prix pour adultes: $1.25; pour enfants en bas de 12 ans: 50c.

Cordiale invitation à tous.

Transcona

Activités de la L.F.C.

La première réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de la paroisse l'Assomption, qui eut lieu le mardi 14 septembre, débuta par des souhaits de bienvenue au nouveau aumônier, M. l'abbé Albéric St-Laurent.

On remercia sincèrement Mlle Agnès Fillion, nouveau membre, d'avoir gracieusement accepté la charge de secrétaire à la demande de la présidente, Mlle Hélène Blais.

Mme Ulysse Lamoureux, présidente du comité de législation civique, demanda de l'aide pour l'enquête au sujet de la tuberculose, qui doit se tenir dans la salle paroissiale le 30 septembre et les 1er, 5 et 6 octobre.

Mme Henri Jubinville, présidente du comité d'éducation, était en charge du programme et sut très bien choisir en demandant à M. l'abbé St-Laurent de donner une causerie sur les problèmes des adolescents. Le nouvel aumônier captiva l'auditoire en soulignant surtout les quatre grandes lignes du problème: l'autorité, l'indépendance, l'attrait sexuel et l'argent. Mme P.-E. Carrière le remercia chaleureusement et l'on termina la soirée avec une bonne tasse de café.

La prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 12 octobre, à 8 h. p.m. Mme L. Lamoureux, présidente du comité de législation civique, en sera en charge.

St-Pierre

Remerciements

Les enfants de M. Ludger Lambert remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou par leur assistance aux funérailles à l'occasion du décès de leur père. Un merci spécial aux membres du clergé présents aux funérailles, au choeur de chant, et aux dames de la paroisse, qui ont préparé un goûter.

Les dames de Lorette se renseignent sur le travail missionnaire au Brésil

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette tenait sa réunion mensuelle, le mercredi 1er septembre, à la salle paroissiale. M. l'abbé H. Perron, aumônier, présida la prière qui fut suivie de la lecture des rapports des différents comités.

Mme G. Marcoux, présidente du comité spirituel fit part d'un article du R. P. Vincent A. Yermans sur les quatre vertus nécessaires pour accepter les décisions du Concile: honnêteté religieuse, courage, foi et amour. Avec la charité, les montagnes seront transportées, les océans traversés et les coeurs les plus endurcis, pénétrés.

Mme J. Therrien, présidente, fit savoir que l'argent de la caisse des Dames de Ste-Anne avait été transféré à la Ligue, mais qu'à la mort de celles qui étaient membres en règle, une messe sera offerte pour elles. Mme Therrien rappela aussi que la réunion régionale de la Fédération se tiendra à Lorette, le dimanche 24 octobre de 2 h. à 5 h. p.m.

On remercie les membres qui ont accepté les charges suivantes: Mme Roger Gauthier, législation, Mme Denis Bohémier, le vestiaire aux soirées publiques à la salle, Mme Georges Marcoux, organisation du souper paroissial annuel, qui aura lieu cette année le dimanche 10 octobre, de 12 h. 30 à 7 h. p.m. La prochaine réunion générale aura lieu le 6 octobre. Toutes les dames et jeunes filles sont invitées.

Avant de terminer la première partie du programme, M. l'aumônier expliqua le but de la Ligue.

Causerie de Mme Banville

La dernière partie du programme avait été confiée à la présidente du comité spirituel, Mme G. Marcoux, qui présenta l'invitée d'honneur, Mme Albert Banville, de St-Pierre, qui vint présenter et expliquer des diapositives du Brésil où missionne son fils, M. l'abbé Edouard Banville, qui l'accompagnait.

Mme Banville sut intéresser son auditoire car elle et son mari ont séjourné onze mois dans ce pays pour aider leur fils. M. A. Banville étant un constructeur renommé a rendu de grands services à son fils, en dirigeant les constructions nécessaires à ses missions.

La ville de Sao Paulo, note Mme Banville, a une population de cinq millions et demie avec une augmentation annuelle de 75,000 personnes. Les paroisses confiées au diocèse de St-Boniface sont à six milles du centre de la ville. Vu l'élévation de 2,400 pieds au-dessus de la mer et la situation montagneuse de la ville, elle jouit d'un climat idéal. L'espagnol est la langue parlée dans toute l'Amérique Latine excepté au Brésil où l'on parle que le Portugais. Les gens sont de toutes nationalités et de toutes races. Les étrangers sont vite reconnus car les gens du pays sont courts.

Les constructions ordinaires sont de briques recouvertes de ciment avec toit en tuiles rouges fait avec de la terre du pays. Certaines maisons n'ont même pas de toit. Par contre, le centre de la ville domine avec ses gratte-ciel immenses des plus modernes.

Dans Sao Paulo il y a 25,000 industries; les gages sont bien minimes. Les magasins regorgent de marchandises mais le manque d'argent oblige les gens à ne manger que des fèves et du riz. Dans les faubourgs, 500,000 personnes n'ont pas de commodités: ni eau, ni électricité. Quant à la circulation, il se déplace chaque jour dans la ville, trois millions six cent mille personnes; il y a 13,000 taxis et 30,000 autoubus, ce qui n'empêche pas les gens d'attendre en file une heure à une heure et demie avant d'avoir leur tour, et il faut réaliser que les missionnaires ont ces mêmes difficultés.

Du côté religieux, la population du Brésil est 90 pour cent catholique mais 10 pour cent seulement pratique; 80 pour cent ne sait ni lire ni écrire. L'archidiocèse de Sao Paulo en 1965 compte 6 millions de fidèles; c'est le plus grand du monde entier ayant à sa tête Son Eminence le cardinal Agnello Rossi. Il est diviser en 243 paroisses. Il y a 139 prêtres séculiers, 875 prêtres religieux et 211 communautés de religieuses. Mais 32 paroisses attendent encore des prêtres et 550 chapelles sont sans assistance religieuse. Des milliers d'enfants meurent sans baptême et des milliers de personnes meurent sans sacrements.

D'après son Eminence, ça prendrait 5,000 prêtres et dans le diocèse de Sao Paulo il faudrait créer 20 paroisses par années et des paroisses de 25,000 fidèles.

La paroisse Ste-Jeanne d'Arc, confiée aux abbés Léo Verrier et Georges Beaudry, compte 18,000 paroissiens, une église et deux chapelles à desservir: Ste-Rose de Lima et Christ-Roi; les religieuses Oblates et Chanoinesses y missionnent. La paroisse Notre-Dame de Fatima, où se dévouent les Soeurs Grises, compte une population de 6,000. L'abbé Jos Black continuera seul ce ministère car l'abbé Edouard Banville prend maintenant charge d'une nouvelle paroisse, Villa Alberti, qui a une population de 6 à 7 mille habitants. C'est dire qu'en 5 ans l'abbé Banville s'est occupé de l'organisation de trois paroisses.

Dans presque toutes les paroisses il y a un commencement: une église à améliorer ou un modeste presbytère à construire; à organiser et bâtir une clinique où 1 ou 2 fois par semaine les médecins et gardes-malades bénévoles viennent donner les soins aux pauvres, et où une religieuse continue ces soins et les visites aux familles.

Un centre ou entrepôt où les pauvres viendront une fois par mois chercher la nourriture: lait en poudre, farine de blé d'Inde, fève et riz, parfois du beurre et du linge (don gratuit venant de d'autres pays charitables) est aussi nécessaire. Ce qui veut dire que 190 à 200 personnes reçoivent ainsi chaque mois pour une période de 6 mois, après quoi ils doivent se subvenir à eux-mêmes.

Comme la plupart de ces gens ne savent ni lire ni écrire, on organise des cours pour adultes. Ils ont aussi l'avantage d'une bibliothèque dirigée par les religieuses. Les réunions de paroissiens, prêtres et religieuses sont nombreuses. La Légion de Marie s'occupe de visiter les familles pour y rencontrer les malades, régulariser les mariages, faire baptiser les enfants, etc.

La ligue de l'Apostolat de la prière est aussi bien vivante; une fois par mois, les enfants de choeur ont leur réunion tandis que les Croisés reçoivent des instructions une fois par semaine. Des leçons de catéchisme pour préparer à la première communion sont aussi données par les religieuses. Ces dernières forment des catéchistes qui, à leur tour, enseignent à des enfants groupés dans une maison; les adultes aussi en profitent et les résultats sont surprenants.

Le chapelet se dit tous les soirs à 8 h. 15. Les mercredis, vendredis et samedis il y a messe le soir à 8 h. en plus de celle du matin. Quatre messes sont célébrées le dimanche dans la paroisse et une dans la paroisse voisine. Rome a accordé la permission aux autorités du diocèse de dire quatre messes. On peut accomplir son devoir dominical au Brésil, en assistant à la messe dès le samedi, à midi, ou le dimanche. Cette permission fut accordée afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent assister à la messe.

Les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie sont dans la paroisse San Antonio, dirigée par les prêtres du diocèse de St-Paul, Alta, et de Prince-Albert, Sask., tandis que les Filles de la Croix sont à Arthur Noguiera Campinas, environ 2 h. de Sao Paulo.

Demeurant au presbytère de Notre-Dame de Fatima durant notre séjour au Brésil, mon mari et moi-même avons été témoins de nombreuses rencontres, d'innombrables problèmes et de discussions que tenaient les prêtres et les religieuses dans l'intention d'améliorer la situation. Nous avons pu aussi constater combien tous ces missionnaires tenaient à faire de leur apostolat une réussite. Notre séjour là-bas nous a aussi permis de découvrir bien des choses; comme vous ici nous pensions que le climat affectait la santé de nos missionnaires. La cause n'est pas là. S'ils ont besoin de vacances au Canada, c'est que jour après jour, ils ont à lutter. Oui, je dis bien à lutter, car c'est un effort constant de patience qu'il faut avoir avec des gens d'une autre civilisation, jamais pressée; il faut savoir attendre et attendre encore. Nos Canadiens sont toujours sous une tension qui les minent.

Si les missionnaires ne manquent pas de générosité, nous tous, comme nous devrions nous unir à eux par nos sacrifices et nos prières afin que Dieu soutienne leur courage et couronne de succès leur apostolat en terre brésilienne.

Pour ceux qui peuvent faire plus, leurs dons seront toujours d'un grand secours pour les besoins nombreux dans ces paroisses pauvres. Cependant, pas d'argent dans des enveloppes, pas même de chèques. Les dons doivent être déposés à la banque. Pour meilleurs renseignements avant d'envoyer des dons, s'adresser à Mme Albert Banville, St-Pierre, Man.

Après cette causerie instructive, Mme Banville présenta des diapositives. M. l'abbé H. Perron dit quelques paroles de remerciement, au nom de la Ligue, et félicita Mme Banville de son magnifique travail. Il demanda que tous les membres offrent leurs sacrifices et leurs prières pour le succès de ces missions.

La Ligue remercie Mme Banville ainsi que son fils, Jean, qui s'est occupé de faire fonctionner le projecteur pour la présentation des diapositives.

Ste-Geneviève

GRAND SOUPER PAROISSIAL

Au profit de l'église

Dimanche 26 septembre

Endroit: salle paroissiale

Heures: 4 h. 30 à 8 h. p.m.

Nous vous attendons — Bienvenue à tous

L'Association Progressiste-Conservatrice de Lisgar

TIENDRA SON

ASSEMBLÉE DE NOMINATION

AU

Théâtre Somerset

le mardi 28 septembre

8 h. p.m. (heure normale) - **9 h. p.m.** (heure avancée)

— Orateur invité —

M. Erik Nielsen, M.P. du Yukon

Bienvenue à tous

Ross

Souper paroissial

Le souper paroissial eut lieu le 12 septembre et fut un vrai succès. Un grand merci à tous les gens des paroisses environnantes et même éloignées qui sont venus encourager la paroisse et un merci spécial à toutes les dames de la paroisse qui se sont tant dévouées pour faire de ce souper une réussite.

Les heureux gagnants du tirage furent: Ier prix (couvre-pieds fait à la main), M. Léonard Gauthier, Norwood; 2e (sac de sucre), Mme R. Boyd, New Westminster, C.-B.; 3e (bouilloire électrique), Mme Louis Granger, La Broquerie; 4e ($5), Mlle Monique Rozière, St-Boniface. Merci.

Aubigny

Réunion de famille

Le dimanche 22 août eut lieu une réunion de famille chez M. et Mme Léon Palud à l'occasion du passage d'un frère de celle-ci, M. Roland Faucher. Ce dernier est surveillant-assistant de la Banque Nationale de la Californie. Actuellement, il occupe un poste dans l'armée au Texas.

Les membres immédiats de la famille au nombre de 19 se réunirent pour le souper, et des oncles et tantes vinrent passer la soirée avec eux.

M. Faucher recevra bientôt une obédience pour le Viet-Nam. Il partira d'un esprit plus allègre, assumer ses nouvelles fonctions, grâce au souvenir de cette agréable journée vécue parmi les siens.

Çà et là

Etaient en visite chez Mme D. Carrière durant les vacances: M. et Mme Georges-J. Cloutier (Huguette Carrière) et leur famille, de Windsor, Ont. Ils se sont aussi rendus visiter parents et amis dans différents centres du Manitoba.

Tous regrettent que M. Adrien Pelland se soit infligé un coup aux reins dans une chute en bas du pont. Il ne put, sur ordre du médecin, se rendre à son travail pour une semaine. Puisse-t-il se rétablir tout à fait de ce malencontreux accident.

Baptême

Edouard - Adélard - Joseph, second fils de M. et Mme Edouard Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Ouimet.



L'aviateur Charles-E. Magne, à droite, reçoit la décoration des Forces Armées Canadiennes des mains du colonel d'aviation C. R. Thompson, officier commandant du 6e dépôt de réparation situé à Trenton, Ont. Cette décoration est décernée aux membres des Forces Armées Canadiennes en reconnaissance de service méritoire et de bonne conduite au cours d'une période de douze ans. Les parents de l'aviateur Magne sont M. et Mme Paul-J. Magne, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Filles d'Isabelle de Lorette

Les Filles d'Isabelle de Lorette ont repris leurs activités le mardi 7 septembre. Malgré les nombreuses occupations qui réclament les mamans en ce temps pressé de la saison, un bon nombre de nos membres avaient fait un véritable effort pour assister à cette première réunion.

On prit note des visites aux malades, des secours rendus à nos soeurs éprouvées pendant ces deux mois de vacances; on parla même du plaisir ressenti à notre beau pique-nique annuel tenu en juillet. Puis on s'organisa pour le Congrès du cercle d'Etat qui aura lieu à St-Boniface le 26 septembre, et pour les élections qui se tiendront le 12 octobre.

Puisse chacune de nos soeurs comprendre le besoin urgent de se dépenser pour aider sa famille, la paroisse et notre pays.

Profitons de notre temps libre pour aider notre prochain dans le champ d'apostolat choisi "librement" par chacune. Notre groupement à toujours fait preuve de notre chère devise; prouvons le davantage pendant ce nouveau terme.

Une intéressée!

Ste-Amélie

Bingo

Le bingo qui eut lieu le 5 septembre fut un succès. Merci à tous ceux et celles qui y ont participé. Félicitations aux gagnants: Mme Houle, Mme A. Jacob, Mlle Rose Pinette, Mme A. Therrien, M. Frank Beheyt, Mme G. Zastre (2 fois), M. G. Zastre, Mme Henri Delorme, Michel Verhaeghe, Mme Wrenshall, de Dauphin, Mme I. Pelletier et Mme J. Labelle. Mme F. Vandenbosch gagna $15.90, carte remplie; Mme Paul Martin, le prix d'entrée et Mme Denis Godard, le prix des membres.

Les profits furent de $72.25. Le prochain bingo aura lieu le 3 octobre. Venez en grand nombre.

Çà et là

M. et Mme Marcel Nedelec, de Toutes-Aides, visitaient M. et Mme J. Peeters, le dimanche 12 septembre.

M. Alva Landry, de Red Lake Road, Ont., a visité des parents durant la fin de semaine du 11 septembre.

M. et Mme Maurice Lepea, de St-Boniface, ont rendu visite à leur nombreuse parenté durant la fin de semaine du 11 septembre.

Mme E. Denis a eu la visite de ses petits-fils et neveux, de Neepawa, durant la fin de semaine du 11 septembre.

M. Noël L'Heureux et son fils, Eugène, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 11 septembre dans leur foyer.

M. Robert Denis, de Thompson, était chez lui, le dimanche 12 septembre.

M. Hervé Grandbois, de Winnipeg, est venu chez lui pour la fin de semaine du 11 septembre.

M. et Mme Joseph Labelle et leurs deux fillettes, d'Uranium City, Sask., et Mlle Pauline Laferrière, de St-Lazare, se sont rendus à St-Lazare, le lundi 13 septembre, et devaient repartir pour Uranium City, le 17 septembre. Tous leur souhaitent bonne chance.

Mariage Corbel-Labelle

Le samedi 4 septembre, M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Labelle, fille de M. Philippe Labelle, à M. Aimé Corbel, fils de M. et Mme J.-L. Corbel, de Ste-Amélie.

La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. M. le curé se rendit à la rencontre des futurs époux, accompagné des clercs-servants. Il y eut communion sous les deux espèces.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche et son voile retenu par une couronne. Elle portait un joli bouquet de fleurs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Labelle, soeur de la mariée, et Lucille Duruisseau, étaient vêtues de robes jaunes identiques. Elles étaient accompagnées de MM. Albert et Marcel Corbel, frères du marié.

MM. J.-L. Corbel et M. P. Labelle servaient de témoins à leur fils et fille respectivement. La grand-mère du marié touchait l'orgue, tandis que ses tantes et amies chantèrent des cantiques appropriés.

Après la cérémonie religieuse, un souper réunissait quelque 70 invités à la salle de Ste-Rose-du-Lac. Un grand nombre de parents et amis participèrent à la soirée dansante qui suivit.

Les nouveaux époux résideront à Dauphin.

Sont venus à l'occasion de ce mariage: M. et Mme J. Cahill et leurs enfants, Jacques et Lilianne, et M. Gérard Desjardins, de St-Charles, Mme Louis Dupas, de Churchill, MM. et Mmes Fred Zastre et Arthur Labelle et leur famille, de St-Boniface, MM. et Mmes Lucien Labelle et Sylvio Plamondon, de Winnipeg, M. et Mme Louis Soucy, de Portia, Mlle Louise Desjardins, de Winnipeg, M. et Mme Albert Delaurier, de Moose Jaw, Sask., M. et Mme John Boychuk, Mlle Doreen Casavant et M. Léonard Casavant, de Winnipeg, M. et Mme P. Letain, de Camp Shilo, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de Laurier, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Vente

Une vente d'articles usagés aura lieu le mercredi soir 29 septembre, à 8 h. 30, au rez-de-chaussée de l'église.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Nomination

Gilbert D'Auteuil, d'Isle-de-Chênes, vient de se voir confier le poste de secrétaire divisionnaire dans la Division de la Rivière-Rouge dans le mouvement de plus en plus vivant et dynamique de la Relève.

Gilbert succède à Berthe Lavallée, de St-Jean-Baptiste, qui avait rempli cette fonction toute l'année dernière. Berthe étant devenue présidente de la division, on a voulu honorer le Collège St-Joseph en demandant à un élève d'Otterburne de siéger à l'exécutif provincial.

Gilbert a promis son dévouement à la cause française; nous l'en remercions, et nous le félicitons bien sincèrement.

Réunion de l'exécutif de la Relève

Cette année, on peut dire que le mouvement de la Relève franco-manitobaine ne s'est seulement pas assoupi pendant les vacances. Autant dire que les membres, du moins à l'échelon supérieur, n'ont pas pris de vacances en ce qui regardait les activités françaises. Chacune des réalisations n'a pas toujours été précédée de tambours et de trompettes, mais une somme de travail appréciable commence déjà à porter fruit.

A preuve, la réunion de l'exécutif tenue le 18 septembre, au tout début de l'année. Réunion à laquelle participaient le Frère Dépôt, en tant qu'adulte conseiller de la Division de la Rivière-Rouge, et Gilbert D'Auteuil, secrétaire de la même division. Gilbert a même été choisi pour faire partie de la commission de revision de la constitution du mouvement.

Mais vous aurez de plus amples informations dans la page de la Relève, "Jeunesse-Aujourd'hui", qui débutera officiellement dans l'édition du 14 octobre de **La Liberté et le Patriote.**

Organisations sportives

Deux professeurs du collège, les Frères Réal Pigeon et Michel Ménard, ont été désignés respectivement pour s'occuper des compétitions de ping-pong et de ballon-volant entre les quatre instituts collégiaux de la division et le collège. Ces nominations ont eu lieu lors d'une réunion des personnes en charge des sports dans les écoles, réunion qui s'est tenue à St-Pierre.

Pour ce qui est du ballon-volant, nous avons déjà un résultat intéressant à communiquer. Lors d'une visite du collège au gymnase de St-Pierre, les nôtres ont dû laisser la palme à l'équipe locale. Nous pouvons garantir que ce n'est pas par déférence pour leurs hôtes, ni par politesse, que les collégiens leur ont laissé les honneurs. La partie fut chaudement disputée et St-Pierre a affirmé sa supériorité à la dernière partie pour triompher dans trois parties contre deux.

A l'entraînement, les gars, suivez les conseils de l'instructeur, le Frère M. Ménard. Peut-être la prochaine fois . . .

Réflexions personnelles

Il ressort des trois paragraphes précédents une idée dominante qui mérite d'être soulignée d'une façon spéciale. Les activités du collège, culturelles ou sportives, s'intègrent bien à celles de la division. Ce qui fait qu'au lieu de parler de cellules locales, il y a mise en commun des ressources pour le plus grand bien de la vie communautaire des étudiants de la division de la Rivière-Rouge, en majorité canadiens-français.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

— Tout homme doit être auteur, sinon de bons ouvrages, au moins de bonnes oeuvres. Il ne suffit pas d'avoir son talent en manuscrits, et sa noblesse en parchemins. — JOUBERT.

La Défense Civile dit:

L'évacuation du Grand-Winnipeg peut être conseillée. Si vous avez des parents ou amis à la campagne, entendez-vous avec eux pour qu'ils soient prêts à vous recevoir en cas d'urgence.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Soirée paroissiale à Otterburne

(via 59) à 3 milles de la grande route

Le dimanche 10 OCTOBRE prochain

Souper au poulet

de 4 h. 30 à 8 h.

BINGO — KIOSQUES
DIVERTISSEMENTS — PRIX INTERESSANTS

Cafétéria (goûter à la fin de la soirée)

BIENVENUE À TOUS

COUPLES CHRÉTIENS

Villa-Maria

vous invite à une

Retraite conjugale

du 22 au 24 octobre prochains

pour vous aider à développer en vous une meilleure compréhension de votre vocation d'époux et de parents.

Pour s'inscrire, s'adresser à:

Villa Maria, St-Norbert, Man.
Téléphone: GL 3-8025

Ste-Elisabeth

Mariage Chase-Lussier

Le 14 août avait lieu, dans l'église St-Antoine de Winnipeg, le mariage de Mlle Paulette-Carol Lussier, fille de M. et Mme Emilien Lussier, de Ste-Elisabeth, à M. Cecil Chase, fils de M. et Mme Harold Chase, de Prince George, C.-B. Le R. P. C. J. Klein, O.M.I., bénissait leur union.

M. Aurèle Desaulniers fit les frais du chant et son épouse touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de soie blanche avec longues manches se terminant en pointes de lis, jupe avec appliqués de dentelle et longue traîne. Son voile était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur Mlles Lorraine Lussier, Karen et Doris Barnabé, soeur et cousines de la mariée, portaient des robes de taffetas de teinte corail et couronnes de même teinte.

La petite bouquetière, Monique Loiselle, cousine de la mariée, était vêtue d'une robe vert pâle en taffetas identique à celles des demoiselles d'honneur et une petite couronne de même couleur. Le petit page était Daniel Loiselle, petit cousin de la mariée.

La mère de la mariée était vêtue d'une jolie robe de brocart beige avec accessoires un peu plus pâle. Elle portait un bouquet de corsage de roses rouges. La mère du marié avait choisi une robe bleu foncé avec accessoires rose pâle. Son bouquet de corsage était de roses rose pâle.

Les garçons d'honneur étaient MM. Vernon Chase, frère du marié, Gilles Malette, de Montréal, et Douglas Keehn, de Winnipeg. MM. Gérald et Donald Lussier agissaient comme huissiers.

Après la réception à l'hôtel Montcalm Motor, une soirée sociale avait lieu à la salle Mémoriale de Letellier.

M. et Mme Cecil Chase sont partis pour un voyage de noces à Chicago. A leur retour, ils résideront à Winnipeg.

Meilleurs voeux de bonheur de la part de tous les paroissiens à ces nouveaux époux.

Remerciements

M. et Mme Ovila Collette remercient toutes les personnes de Ste-Elisabeth, St-Jean-Baptiste et Morris qui leur ont fait don de légumes après que leur jardin fut ravagé par la grêle.

Ne reprends pas le moqueur, il te prendrait en grippe; reprends le sage, il t'aimera. (Prov 9, 8)

REMARQUEZ LE CHANGEMENT DE DATE POUR

l'assemblée de nomination

de l'Association Progressiste-Conservatrice de *Provencher*

Date: Mardi 28 septembre 1965

Heure:
1 h. 30 p.m., heure normale
2 h. 30 p.m., heure avancée

Endroit: Community Hall de Dominion City

Orateur invité: M. Erik Nielsen, M.P., du Yukon

Bienvenue à tous les partisans et amis!

(Avis autorisé par l'Association Progressiste-Conservatrice de la Circonscription de Provencher)

Le rouage complexe de l'organisation concilliaire

L'organisation conciliaire, aussi bien par ses organismes directeurs "polycéphales", sa composition, ses règlements, présente une très grande complexité.

— Conseil de présidence: Ce conseil, composé de 12 cardinaux, avait au début un rôle assez large. Depuis la nomination des "mederatores" au début de la 2e session, il n'a gardé que sa fonction secondaire: assurer l'ordre et la discipline, veiller à l'application du règlement. Il comprend les cardinaux suivants: Alfrink (Pays-Bas), Caggiano (Argentine), Frings (Allemagne), Gilroy (Australie), Liénart (France), Siri (Italie), Spellman (Etats-Unis), Tapponni (Autriche), Tisserant (curie), Wyszinski (Pologne), Ruffini (Italie), ainsi que Shehan (Etats-Unis), qui a été désigné pour succéder au cardinal Meyer, de Chicago, décédé ces derniers mois.

— Les moderatores: Ils sont quatre: Agagianian (curie), Lercaro (Italie), Doepfner (Allemagne) et Suenens (Belgique). Nommés par Paul VI au début de la deuxième session, les moderatores devaient comme l'indique le mot latin "conduire", "piloter" l'assemblée. Leur rôle était de veiller à ce que les schémas soient conformes aux voeux de l'assemblée et de traiter à cet effet avec les commissions conciliaires. Dans le dispositif conciliaire, leur table est installée entre celle du conseil de présidence et l'assemblée. On avait mis beaucoup d'espoir en leur autorité, mais elle a souvent été contestée par les autres organismes de direction.

— Le secrétariat: Chargé de l'organisation des travaux du concile, il compte un secrétaire général, Mgr Felici, et cinq sous-secrétaires, Kempf (Allemagne), Krol (Etats-Unis), Morcillo (Espagne), Nabaa (Liban) et Villot (France). Le secrétariat assume une certaine liaison entre le pape et l'assemblée.

— La commission de coordination: Le rôle de cette commission est essentiellement d'assurer la marche des travaux durant la période de l'inter-session. Elle coordonne les travaux des diverses commissions chargées d'élaborer ou d'amender les schémas. La commission est présidée par le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat. Elle comprend deux membres du conseil de présidence: les cardinaux Liénart et Spellman; les quatre moderatores, ainsi que les cardinaux Confalonieri (curie), Urbani (Italie) et Robert (curie).

— Les commissions: Formés de membres élus par l'assemblée et d'autres, environ le tiers, désignés par le pape, les commissions, toutes présidées par un cardinal de la curie, ont pour rôle d'amender et au besoin de refaire les schémas conformément aux désirs exprimés par les débats en congrégation générale. Elles ont siégé à plusieurs reprises durant l'intersession, et poursuivent leurs travaux dans l'après-midi en cours de session. Le secrétariat pour l'unité des chrétiens, présidé par le cardinal Béa, a été au cours du concile élevé au rang de commission. On compte également la commission théologique (Ottaviani), du gouvernement des diocèses (Marella), de la discipline du clergé (Cériaccé), des séminaires, études et écoles catholiques (Pizzardo), des religieux (Antoniutti), des missions (Agagianian), de l'apostolat des laïcs (Cento).

— L'assemblée: Environ 3,000 pères conciliaires ont été convoqués au concile. La présence aux sessions de travail varie de 2,100 à 2,400 environ. On y distingue les cardinaux qui prennent place en avant, à droite; leur font face les sept patriarches des Eglises catholiques orientales. La plus grande partie de l'assemblée est formée par les évêques résidentiels; on y trouve également les supérieurs majeurs des ordres religieux et plus récemment les préfets apostoliques. Ils occupent les gradins installés dans la nef de Saint-Pierre, tandis que les plus jeunes évêques, les supérieurs et les préfets prennent place dans les hautes tribunes à gauche et à droite. L'asemblée siège cinq jours par semaine, en congrégation générale, de 9 h. 30 à 12 h. 30.

— Les experts: Les experts, nommés par le pape, ont joué un très grand rôle notamment dans les phases préparatoires. Ils sont au nombre d'environ trois cents. Ils ont accès aux travaux de l'assemblée. Il ne faut pas les confondre avec les théologiens qui assistent privément les pères conciliaires; il n'y avait parmi ces derniers qu'un seul laïc, le regretté Charles de Koninck, conseiller du cardinal Maurice Roy, de Québec. L'influence des experts, parmi lesquels on compte les théologiens les plus avancés, a été l'objet de critiques de la part de certains membres de l'assemblée et de la curie. Les commissions font également appel à leur savoir pour l'élaboration des schémas.

— Les auditeurs laïcs: A la première session, il n'y avait au concile, qu'un seul laïc, M. Jean Guitton, invité personnel de Jean XXIII. Il avait pris place parmi les observateurs. A la deuxième session, Paul VI invita douze autres laïcs, à titre d'auditeurs. Leur nombre n'a cessé de croître depuis ce temps. On en comptera une trentaine à la quatrième session, dont un couple marié, M. et Mme Alvarez, du mouvement familial chrétien du Mexique. Deux auditeurs laïcs, MM. Guitton et Veronese, se sont adressés aux pères conciliaires lors d'une séance spéciale consacrée à la célébration du quatrième centenaire du concile de Trente.

— Les observateurs: La plupart des grandes églises protestantes sont représentées au concile par l'intermédiaire d'observateurs-délégués, désignés par les églises nationales ou des conseils mondiaux; plusieurs représentants des Eglises orthodoxes y sont également présents. Le statut des observateurs est très large. Ils assistent à toutes les congrégations générales. Leur contribution est précieuse; ils soumettent leurs observations et discutent les travaux au cours de réunions spéciales. On compte également un certain nombre d'"hôtes" du secrétariat pour l'unité, dont le professeur Cullmann, théologien des Universités de Bâle et de Paris, et le pasteur Marc Boegner, de la fédération protestante de France. La tribune des observateurs est située à l'avant de la basilique, à gauche de la table du conseil de présidence, face à celle des auditeurs laïcs.

Et le pape?

Le pape demeure la tête du concile, mais il n'assiste ni ne prend part aux débats de l'assemblée, dont il suit pourtant de près les travaux.

Un trône lui est réservé au-dessus de la tribune du conseil de présidence. Il ne l'occupera qu'à de rares occasions.

Effacée quant à la marche des travaux, la présence du pape se fait sentir au niveau de la recherche poursuivie par le concile. Il conserve son pouvoir de décision.

A la fin de la deuxième session, on s'interrogeait sur la formule qu'adopterait Paul VI pour la promulgation des premiers actes du concile, à la lumière des discussions auxquelles avait donné lieu le problème de la "collégialité" de l'épiscopat. Voici la formule que le pape a retenue:

"Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Esprit-Saint. Les décrets portés dans ce saint Concile, légitimement assemblé, ont reçu l'approbation des Pères. Nous aussi, en vertu du pouvoir apostolique par Nous reçu du Christ, en union avec les Vénérables Pères, Nous les approuvons dans le Saint-Esprit, Nous les arrêtons et les établissons comme lois, et Nous ordonnons qu'on promulgue pour la gloire de Dieu ce qui a été ainsi décidé conciliairement."

Le Pape Paul VI annonce le synode épiscopal

ROME — Dans l'ensemble, le discours d'ouverture de la session conciliaire prononcé par Paul VI a, comme on semblait le désirer, fait l'unanimité et suscité peu de discussions.

Mais un passage annonçant l'institution, selon le souhait du concile, d'un synode épiscopal, sera la concrétisation de la doctrine de la collégialité épiscopale définie au concile l'an dernier. Ce texte a pris tout le monde par surprise.

Le lendemain même, à l'issue de la messe d'ouverture de la première congrégation générale à laquelle le pape assistait, lecture fut faite du motu proprio instituant officiellement cet organisme et en fixant la constitution.

Ce synode sera une sorte de sénat qui assistera le pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle. En douze articles, le motu proprio établit que le synode sera constitué des représentants de l'épiscopat du monde entier. Il aura pour tâche d'informer et de conseiller, et sera placé sous l'autorité immédiate du pape. Celui-ci le convoquera, ratifiera l'élection des membres, fixera l'ordre du jour et présidera lui-même, ou son délégué, les réunions.

Les conférences épiscopales seront représentées proportionnellement selon le nombre de leurs membres; le pape pourra ajouter des membres qu'il aura lui-même choisis, jusqu'à concurrence de 15 pour cent des membres élus. L'organisme, comme dit le pape dans son discours, sera convoqué selon les besoins de l'Eglise afin d'apporter leurs avis et leur concours quand le bien de l'Eglise paraîtra l'exiger.

Cette initiative est une forme de démocratisation de l'Eglise, même si, par sa nature, l'Eglise est et restera hiérarchique.

Et la curie romaine?

Comme le synode se situe à un échelon supérieur à la curie romaine, on se demande quel sera le rôle que celle-ci jouera dans l'avenir.

Car les évêques qui formeront le synode sont aussi, en pratique, dépendants des dicastères romains. Il est à prévoir que l'éventuelle réforme de la curie sera introduite en fonction de ce nouveau facteur.

Voilà un des fruits, et non des moindres, de la réforme que Jean XXIII s'était fixée et que Paul VI est en train de réaliser, lentement mais sûrement, comme ce dernier l'a promis à plusieurs reprises.

Horaire détaillé du séjour de Paul VI à New York

CITE DU VATICAN — Le service d'information du Vatican vient de publier l'horaire détaillé du séjour du pape Paul VI à New York, le 4 octobre prochain, où il doit parler de paix mondiale devant l'assemblée générale des Nations Unies.

Il demeurera en tout treize heures en Amérique.

Le programme ne mentionne pas de rencontre entre le pape et le président Johnson, pas plus qu'il ne fait allusion à la possibilité d'une rencontre entre le Saint-Père et les leaders protestants des Etats-Unis, dont il a été question plusieurs fois cette semaine dans l'actualité.

On a appris par ailleurs que le journal "Osservatore Romano" a reçu instruction de ne publier l'horaire qu'à titre d'information "non officielle", ce qui laisse peut-être la possibilité qu'il soit modifié.

On a dit à plusieurs reprises dans les milieux du Vatican, cette semaine, que la durée du voyage du pape serait certainement allongée, car selon l'horaire prévu, il doit durer 30 heures. Or, Paul VI a de la difficulté à dormir en avion. Une période de 30 heures sans dormir pourrait endommager sa santé.

Voici en détail l'horaire publié à Rome:

5 h. 30 a.m. (12 h. 30 a.m., heure de New York), le pape quitte Rome à bord d'un jet d'Alitalia à destination de New York directement.

10 h. a.m. (heure avancée de l'Est), le pape arrive à New York. "Après la rencontre avec les personnalités qui l'accueilleront à l'aéroport, le Saint-Père se rendra à la cathédrale St-Patrick, où il arrivera vers le milieu de la journée".

3 h. 30 (heure avancée de l'Est), le pape se rend aux Nations Unies pour son discours sur la paix dans le monde, devant l'Assemblée générale; après quoi il rencontrera les délégués.

6 h. p.m., il quitte les Nations Unies.

8 h. 30 p.m., il se rend au stadium des Yankees pour "célébrer la messe pour la paix".

"Après cela, dit le communiqué, le pape se rendra immédiatement à l'aéroport. On s'attend que son départ s'effectue à 11 h. p.m., le 4 octobre, et qu'il arrivera à Rome à 6 h. 30 du matin, heure de New York, et 11 h. 30 du matin, heure de Rome, le 5 octobre.

Le pape et le protocole

Depuis que la visite de Paul VI est officielle, les problèmes de protocole préoccupent davantage les Nations unies que les problèmes politiques. A quel titre le pape est-il invité? Comme chef d'Etat ou comme chef de l'Eglise catholique? Comment doit-on le présenter aux chefs d'Etat ou de délégation? Et qui faut-il présenter le premier? Comment doit-on l'appeler? Par quelle porte entrera-t-il dans la salle de l'Assemblée? A ces questions — parfois incongrues — et à d'autres (questions qui ne sont pas toujours dépourvues d'arrière-pensées politiques), le secrétariat de l'ONU n'a pour l'instant qu'une réponse: le pape Paul VI a été invité en tant que Paul VI, et il recevra l'accueil réservé aux "personnalités distinguées". Pour le reste, le protocole de l'ONU s'en remet à celui du Vatican . . .

Prière à saint Joseph

Modèle des ouvriers

Glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail, obtenez-moi la grâce de travailler en esprit de pénitence, pour l'expiation de mes nombreux péchés; de travailler en conscience, mettant le culte du devoir au-dessus de mes inclinations; de travailler avec reconnaissance et joie, regardant comme un honneur d'employer et de développer, par le travail, les dons reçus de Dieu; de travailler avec ordre, paix, modération et patience, sans jamais reculer devant la lassitude et les difficultés; de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même, ayant sans cesse devant les yeux la mort et le compte que je devrai rendre du temps perdu, des talents inutilisés, du bien omis et des vaines complaisances dans le succès, si funestes à l'oeuvre de Dieu. Tout pour Jésus, tout par Marie, tout à votre imitation, ô Patriarche Joseph! Telle sera ma devise à la vie et à la mort.

Ainsi soit-il.

25-957-25C.

Vocation diaconale de plus en plus fréquente

PARIS — Prenant la parole devant les membres de l'Association des informateurs religieux, Mgr Rodhain, secrétaire général du Secours catholique français, a souligné que, en même temps que des vocations charitables, des vocations diaconales se manifestent un peu partout. Charisme qui, comme la charité, est, en effet, plus fréquent qu'on ne le pourrait penser.

Ce mois-ci à Assise, une session d'étude internationale, session privée ouverte à ceux que cette question nouvelle intéresse, sera consacrée au diaconat. Le Père Congar y précisera le caractère charismatique de la vocation diaconale. On étudiera ensuite la formation à donner aux futurs diacres en des sessions spécialisées.

On recherchera les méthodes de la formation spirituelle et de l'encadrement des diacres; les méthodes de liaison entre les diacres mariés et la hiérarchie, afin d'éviter qu'ils soient considérés comme des "super-sacristains" et pour qu'ils relèvent d'un délégué de l'évêque qui, en ce cas, portera, très justement, le titre d'"archidiacre".

Le Seigneur est avec moi, je ne crains rien: l'homme, quel mal pourrait-il me faire? (Ps 118, 6)



Crosse en main, le pape Paul VI, entouré des cardinaux Ottaviani et Larraona, passe au milieu de ses frères les évêques du monde entier réunis une fois de plus dans la basilique St-Pierre pour "terminer" le Concile Vatican II. Cette photo a été prise à Rome au début de cette quatrième session du Concile, le 14 septembre. Le pape concélébrait peu après la sainte messe avec une trentaine de Pères du Concile.

Une enquête manifeste une baisse du recrutement des religieuses

OTTAWA — "Le recensement des religieuses dont je viens de terminer la compilation oblige à reconnaître au moins que les effectifs des instituts canadiens de religieuses tendent à diminuer. Pour pouvoir affirmer qu'il y a 'crise des vocations religieuses', il faudrait d'abord déterminer ce qu'on entend par ce terme. Chose certaine, cette baisse n'est pas générale au Canada; même au Québec, où elle se fait plus sentir, il y a des régions, comme la Gaspésie, qui fournissent encore, proportionnellement, un bon quota de vocations religieuses. Parmi les groupes de religieuses il faut aussi distinguer leurs champs d'activité, car, par exemple, les missionnaires et les religieuses chargées d'action sociale maintiennent et même augmentent leurs effectifs."

C'est la constatation qu'exprimait le R. P. Fulgence Boisvert, O.F.M., du secrétariat de la Conférence Religieuse Canadienne, le mercredi 25 août. Il venait alors de donner le compte rendu sommaire d'un recensement des vocations de religieuses dans les instituts canadiens, à l'occasion de l'assemblée annuelle de 230 supérieures provinciales et générales du Canada, membres de la Conférence Religieuse Canadienne, qui se sont réunies à Ottawa du 23 au 26 août.

55,186 religieuses canadiennes

Signalant "l'esprit de collaboration des religieuses" depuis le début de cette recherche sociographique, lancée en janvier dernier, le Père Boisvert a dit que c'était peut-être un travail unique au monde, tant dans son contenu que dans la collaboration apportée. Des 197 instituts de religieuses établis au pays, 183 ont répondu au questionnaire, de sorte que 98.9 pour cent des religieuses et 92.9 pour cent des instituts sont concernés par les résultats du recensement. Ainsi l'institut qui est la plus ancienne fondation canadienne (1658), la Congrégation de Notre-Dame a dû fournir pour ses 3,915 membres des détails aussi précis que les diplômes obtenus, l'occupation du père, le nombre d'enfants dans la famille, etc.

Le rapport signale qu'un total de 65,248 religieuses dépendent de supérieures de communautés canadiennes. De ce nombre, 7,527 sont américaines et 2,415 sont originaires surtout de pays du Tiers-Monde. Pour leur part, les 54,466 religieuses d'origine canadienne (auxquelles il faudrait ajouter 700 religieuses qui n'ont pas participé au recensement), sont ainsi réparties: 51,489 au Canada même; 1,686 aux Etats-Unis; 687 en Afrique; 649 en Amérique latine; 508 en Asie et en Océanie; 287 en Europe.

Lorsqu'on observe la progression constante du nombre des religieuses, ces dernières années, on constate un important ralentissement dans la période 1960-1965. En effet, depuis 1940, on notait une augmentation moyenne de plus de 3,000 religieuses à chaque période de cinq ans. Or, dans la période 1960-1965, on constate une augmentation d'à peine 1,500 religieuses, soit une diminution de 50 pour cent durant cette période relativement à l'augmentation moyenne depuis 1940.

S'adapter au monde moderne

L'auteur du rapport ne veut pas tirer de conclusions de sa recherche sociographique, quoiqu'il ait esquissé certaines constatations. Il croit que ce travail appartient à un spécialiste de la sociologie religieuse. Il se permet aussi d'espérer qu'un travail similaire sera entrepris auprès des religieux et même auprès des prêtres diocésains. Plusieurs supérieurs de communautés d'hommes se sont montrés favorables à ce projet.

Lors de l'échange-de-vue qui a suivi la présentation du rapport, une religieuse a exprimé l'opinion que "l'adaptation des religieuses au monde moderne devait dépasser la simple adaptation des costumes et des horaires". Selon elle, il faut aussi "adapter en profondeur la façon de concevoir l'apostolat, ainsi que la façon de former les jeunes religieuses". Il est aussi important de planifier l'apostolat de l'ensemble des communautés religieuses, de façon que chaque communauté sache quelle oeuvre conserver, parmi plusieurs, afin de mieux servir. Cette déclaration reçut l'approbation des applaudissements spontanés des participantes de la réunion.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

25-958-25C.

Le vrai dialogue exclut le danger de l'équivoque

ROME (CCC) — Sous le titre "Dialogue sans équivoque", L'Osservatore Romano du 24 août publie un article du P. Spiazzi, O.P., commentant l'encyclique "Ecclesiam Suam", publiée il y a un an.

Déjà, dans le même journal, le 6 août, le P. Spiazzi avait donné une première étude intitulée "Sens de l'Eglise, sens de l'histoire", pour l'anniversaire de l'encyclique. Brossant un tableau des grandes étapes des vingt siècles de la vie de l'Eglise, il montrait comment l'étape nouvelle ouverte avec Pie XII, Jean XXIII et Paul VI devait amener l'Eglise "à préciser toujours mieux son attitude envers les valeurs et les institutions du monde", attitude à laquelle "Paul VI a donné une formulation qui signifie un nouveau type de rapports, un nouveau style et, en partie, un esprit nouveau: celui du dialogue". Il concluait en soulignant que le dialogue n'est en aucune façon un abandon ou un affaiblissement de la foi, mais qu'il se caractérise par le respect pour tous, croyants ou non-croyants.

Dans son nouvel article, il développe cette conclusion et relève le danger de l'équivoque dans les rapports avec le communisme, dans laquelle on est surpris de voir combien de catholiques ont pu tomber en Italie et à l'étranger.

Il n'existe pas une seul texte de documents pontificaux, pas même de Jean XXIII, qui autorise un dialogue équivoque. Au contraire, Paul VI a marqué les frontières du dialogue sur la ligne de l'athéisme militant placé à la base des systèmes, partis et régimes politiques, écrit le P. Spiazzi. Il souligne, en conclusion, la nécessité du "dialogue religieux et apostolique qui ne doit absolument pas être transféré par des catholiques sur le plan politique dans des formes de collaboration directe ou indirecte".

Une enquête de sociologie religieuse chez les Jésuites

MONTREAL (CCC) — Face aux transformations rapides du milieu canadien-français, qui modifient profondément les conditions du travail apostolique, et devant les formes inédites de service de l'Eglise qui se font jour à l'heure de Vatican II, les Jésuites canadiens-français ont décidé de procéder à une étude systématique des ministères auxquels sont employés les quelque huit cents membres des Provinces de Montréal et de Québec.

A cet effet, les RR. PP. Jean-d'Auteuil Richard et Guy Fortier, respectivement provinciaux de Montréal et de Québec, ont mis sur pied une commission de Révision et de Promotion des Ministères, qui aura pour mandat d'étudier toute l'activité apostolique des Jésuites canadiens-français, comprenant nommément l'éducation et l'enseignement, les missions, l'activité pastorale, les retraites, les oeuvres sociales et de presse. Cette Commission devra tenir compte des conditions sociologiques et des urgences nouvelles dans notre milieu, ainsi que des programmes de pastorale et des forces apostoliques qui existent déjà; elle formulera des recommandations concernant la promotion et la révision des ministères pour mieux répondre aux situations nouvelles. Composée de sept membres, la Commission a comme président le R. P. Albert Plante, supérieur de la Maison Bellarmin de Montréal, et comme vice-président le R. P. Maurice Pelletier, recteur du Collège des Jésuites de Québec.

La réalisation pratique de l'enquête sur les ministères est confiée à un Bureau d'Etude, dont le directeur est le R. P. Hervé Carrier, professeur de sociologie religieuse à l'Université Grégorienne de Rome et à l'Institut Catholique de Paris, qui sera aidé dans son travail par le R. P. Jean-Paul Rouleau, docteur en Sociologie religieuse de l'Institut Catholique de Paris, et par le R. P. Fernand Potvin, diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris. Le Bureau d'Etude pourra s'adjoindre les compétences qu'il jugera nécessaires, spécialistes laïcs aussi bien que clercs, pour mener à bien le travail d'enquête et d'évaluation.

Cette enquête de sociologie religieuse est dans la ligne des orientations pastorales du Concile et met en application les dispositions de la récente Congrégation générale des Jésuites.

Le vingt-cinquième anniversaire dé Taizé

AUTUN (CCC) — La communauté protestante de Taizé qui, par son rayonnement oecuménique, est actuellement un des plus hauts lieux de la spiritualité chrétienne, a célébré son 25e anniversaire.

C'est en pleine guerre en effet que le pasteur Roger Schutz s'installait sur la colline de Taizé, rejoint bientôt par quelques frères avec lesquels il constitua une communauté qui compte environ 70 membres.

L'effort principal de la communauté fut, dès l'origine, la recherche de l'unité chrétienne. Il y a quelques années la construction de l'"église de la Réconciliation", sur la colline de Taizé, fut complétée par la consécration d'une crypte réservée au culte catholique. C'est un centre et une chapelle destinés cette fois à l'Eglise orthodoxe qui marquent comme d'une pierre blanche le chemin de l'oecuménisme pour le 25e anniversaire de la communauté.

Dans une déclaration remise à la presse à l'occasion de ce 25e anniversaire, le prieur Roger Schutz dit notamment:

"Sur cette colline déserte et solitaire il y a vingt-cinq ans, vivent aujourd'hui 65 frères appartenant à diverses traditions protestantes, une fraternité de frères franciscains établie depuis un an, et aujourd'hui s'ouvre un Centre orthodoxe habité par un représentant du Patriarche Athénagoras.

"Ensemble, nous voyons arriver jusqu'à nous des foules et ceci oriente toute notre vie. Si, à l'occasion des 25 ans de Taizé comme un pèlerin, nous marquons l'étape, ce n'est pas pour retourner nos regards vers le chemin parcouru, c'est au contraire pour les diriger en avant, sur les perspectives nouvelles. Plus que jamais nous sommes appelés à accueillir et à dialoguer.

"Dialoguer, comme cela nous arrive constamment, avec tant d'agnostiques qui viennent ici avec leurs exigences d'authenticité. Dialoguer avec tous les hommes dans le monde, et pour cela de plus en plus envoyer des frères s'insérer dans les milieux les plus divers en Europe, en Afrique, en Amérique, bientôt aussi en Asie.

"Accueillir les pèlerins qui viennent de toute l'Europe, des deux Amériques et même des autres continents. Jour après jour, matin, midi et soir, et même quand il y a office de nuit, l'église de la Réconciliation se remplit de tous ceux qui cherchent à reprendre un nouveau souffle.

"Ce sont surtout les jeunes qui dominent de beaucoup: ceux qui viennent en retraite, seuls ou en groupes, ceux qui accomplissent quinze jours de "communauté de travail", se partageant entre le travail manuel et la réflexion sur l'oecuménisme et sur le demain des hommes. Aucun jour ne se passe sans un dialogue avec la jeune génération.

"Dès lors, devant ces réalités de la vie quotidienne à Taizé nous en venons à donner priorité à ce qu'on peut appeler la vocation 'pastorale' des frères qui vivent en ce lieu. Loin de nous protéger, de nous mettre à l'abri du flux et du reflux, de vivre pour nous-mêmes et entre nous seuls notre vocation monastique, nous devons tout faire pour ceux qui viennent. Non pas qu'il s'agisse de recruter, de capter pour nous-mêmes. Il s'agit au contraire de marcher ensemble dans l'attente de Dieu, soutenus, propulsés les uns par les autres."

Nommés au secrétariat pour les non-chrétiens

CITE DU VATICAN — Un premier groupe de consulteurs vient d'être nommé au secrétariat pour les religions non chrétiennes, créé à Rome il y a quelques mois. Il s'agit des Pères Anawati, O.P. (Le Caire), Abdel Jalil, O.F.M. (Paris), Dagher, S.J. (Beyrouth), Caspar, P.B., et trois laïcs, MM. les professeurs Louis Gardet, Arnaldez et Kristek. Ce secrétariat aura entre autres pour tâche d'appliquer les décisions conciliaires touchant les relations entre l'Eglise catholique et les religions non-chrétiennes. A noter cependant que les relations avec le judaïsme seront vraisemblablement assurées par le secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Le nombre de catholiques augmente en Australie

SYDNEY (CCC) — En Australie, le nombre des catholiques augmente proportionnellement plus rapidement que la population. Au cours de ces vingt dernières années, le chiffre des catholiques a doublé, tandis que la population augmentait d'un peu plus de 50 pour cent, passant de 7,291,000 habitants en 1945 à 11,312,000. La raison de ce phénomène doit être recherchée dans l'immigration de 2,200,000 personnes après la guerre, une majorité des immigrants étant catholiques.

Un service de presse pour l'archevêché de Québec

QUEBEC — Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec a approuvé la création d'un service de presse à l'archevêché.

C'est M. l'abbé André Leblond qui s'est vu confier la charge de ce service.

M. l'abbé Leblond a oeuvré pendant plusieurs années pour l'Office catholique national des techniques de diffusion et la commission diocésaine des techniques de diffusion.

Cette Commission était créée récemment à Québec.

Le rôle principal du titulaire du service de presse sera de fournir aux journalistes de la presse parlée et écrite les informations religieuses qui intéressent le public.

Il s'agira également pour lui de confirmer ou de rectifier les informations recueillies par les membres de la presse et de fournir des sources d'information.

C'est par suite d'un voeu exprimé par les journalistes québécois au cardinal Roy, peu de temps après son élévation au rang de prince de l'Eglise, que l'archevêché a décidé de créer un service de presse.

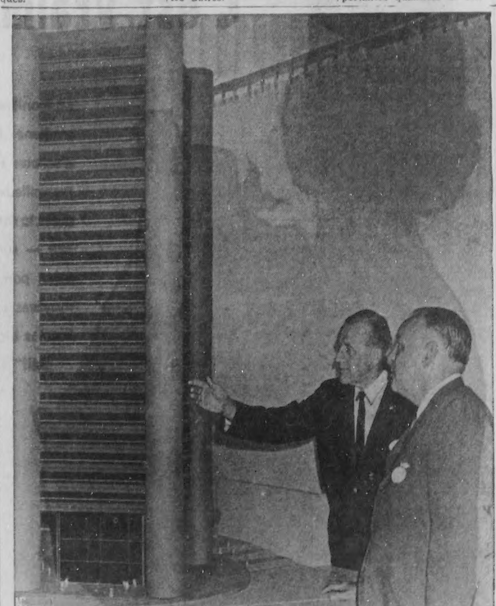
La Commission diocésaine des techniques de diffusion fit à son tour une demande similaire.

UNE DECLARATION DU CARDINAL BERAN

ASSISE (CCC) — Le communisme a été à l'égard de l'Eglise tchécoslovaque plus dur que le nazisme, a déclaré le cardinal Beran, archevêque de Prague, au cours d'une conférence de presse donnée à Assise lors de la dernière journée du treizième cours d'études chrétiennes.

Le nazisme, a précisé le prélat, avait en effet choisi la méthode de pénétration lente, sans parvenir à achever son plan de déchristianisation du pays pendant l'occupation, alors que le communisme, arrivé au pouvoir a en peu d'années réduit plus de mille prêtres à l'état laïc.

L'archevêque, qui a été interné au camp de concentration de Dachau, a ajouté qu'actuellement les séminaristes sont admis dans les séminaires avec le "placet" non seulement des autorités religieuses, mais aussi des autorités civiles. Le cardinal Joseph Beran estime d'ailleurs qu'il est fort probable que la large amnistie dont ont bénéficié des religieux tchécoslovaques ait été obtenue par le Président Kennedy en échange d'importantes quantités de blé.



Lors du 83e congrès des Chevaliers de Colomb tenu à Baltimore, Maryland, les congressistes ont voté en faveur de la construction d'un nouveau quartier-général (voir maquette ci-haut). Quelque quatre cents délégués de tous les Etats de la Chevalerie assistaient à ce congrès, accompagnés de plus de 2,000 visiteurs. La délégation manitobaine était composée de MM. James G. Karr, député d'Etat, François Muller et J.-R. Doiron. En plus on remarquait la présence de M. Léo Soenen, directeur suprême sortant de charge. La Saskatchewan était représentée par M. J. J. Etcheverry, député d'état, accompagné de MM. C. J. Finucane, M. J. Hertz, Walter S. Hubert, Louis Stell, J.-Léo Lirette et de M. l'abbé J.-A. St-Pierre. Un des points saillants du congrès pour un Canadien français fut l'enthousiasme avec lequel on a reçu les remarques en français de Son Exc. Mgr William J. Smith, évêque de Pembroke, Ont., et de M. J. N. Bugold, avocat de Campbellton, N.-B.

Notre industrie pourrait tirer davantage du marché français

MONTREAL — Bien qu'il se soit réjoui des résultats acquis jusqu'ici, le ministre conseiller en affaires économiques et commerciales près l'ambassade du Canada en France, M. R. Campbell Smith, a engagé les hommes d'affaires canadiens à accroître leurs efforts de pénétration du marché français qui, a-t-il dit, est parfaitement capable d'absorber plus de produits canadiens, particulièrement des produits manufacturés. M. Campbell Smith parlait devant la Chambre de commerce française au Canada.

Il semble au conseiller commercial de l'ambassade du Canada à Paris que l'industrie canadienne pourrait faire beaucoup mieux. Citant des chiffres, M. Campbell Smith a rappelé que les Etats-Unis exportent vers la France dix fois plus que le Canada, "ce qui, en soi, est assez normal", mais que les différences sont beaucoup plus importantes dans certains domaines particuliers comme les produits chimiques, par exemple: les Américains en vendent à la France 30 fois plus que les Canadiens. Ce n'est du reste là qu'un exemple parmi d'autres, tout aussi symptomatique.

Les services spécialisés de l'ambassade du Canada en France, comme dans d'autres pays, déploient tous les moyens à leur disposition pour accroître les échanges entre la France et le Canada. C'est ainsi que les représentants du Canada à Paris organisent le séjour de missions commerciales canadiennes voire d'hommes d'affaires qui se rendent en France à titre individuel. Cette oeuvre de propagande d'intermédiaire, M. Campbell Smith fait remarquer que ses services ne sont pas seuls à la poursuivre. A diverses reprises au cours de sa causerie, il a fait état de la collaboration avec ses "collègues" de la délégation. Il s'agit, bien sûr, de la délégation générale du Québec dont les services commerciaux, que dirige Patrick Hyndman, travaillent dans le même sens bien que ce soit dans l'intérêt particulier du Québec.

Après avoir déclaré que la consommation du public français s'accroît à un rythme étonnant, M. Campbell Smith a énuméré une liste de produits qui, selon ses services, ont d'excellentes chances de s'imposer sur le marché français. Il s'agit de produits d'ores et déjà exportés mais en quantité insuffisante, semble-t-il, compte tenu des possibilités ou d'autres qui pourraient facilement trouver place près des importateurs français. — Maisons et chalets préfabriqués; matériaux de construction; serrurerie de bâtiments; bois d'oeuvre, épinette de l'Etat; contre-plaqué; papier-journal; carton kraft pour doublures; éléments d'appareils électriques; jouets; articles de campisme et de sport; cadeaux; produits d'artisanat; vêtements.

Avis important aux ressortissants français

Le Consultat de France informe les ressortissants français du Manitoba et de la Saskatchewan que les opérations de la prochaine révision annuelle des listes électorales se dérouleront cette année entre les 1er et 10 octobre prochains. La date limite fixée pour le dépôt des réclamations expire le 1er novembre.

Les ressortissants français qui désirent prendre part au scrutin pour l'élection du président de la République devront être inscrits sur une liste électorale d'une commune de France.

Pour tout renseignement complémentaire, les ressortissants français sont priés de se mettre en rapport avec le Consultat de France, 40, Westgate, Winnipeg, Man.

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	138.4	139.4	139.4	139.4	139
C.W. no 3—6 rangs	136.4	137.4	137.4	137.4	137
Fourrage no 1	128	129	129	129	128.4
Fourrage no 2	127	128	128	128	127.4
Fourrage no 3	124	125	125	125	124.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	122⅞	123⅛	123	122	122⅛
C.W. no 3	117⅞	118⅛	118	117	117⅛
C.W. 2 rej.	118⅞	119⅛	119	118	118⅛
C.W. no 4	109.6	110	109.6	108.6	108.6
Ergot	101.6	102	101.6	100.6	100.6
Sur voie net	123	123.2	123⅛	122⅛	122.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	230.2	234.4	243.4	238	237⅛
Janvier	224	228.6	237	229.2	229
Mars	221.2	224.4	232	226	226.2
Mai	220.2	224.6	232	226	226⅛
AVOINE —					
Octobre	86.4	86.4	86.4	86⅜	86.4
Décembre	84.6	84⅞	85	84.6	84
Mai	84⅝	84⅞	85	85	84.8
Juillet	84.6	84.6	84.6	84.6	84.6
ORGE —					
Octobre	131⅜	132.4	132.4	132.4	132
Décembre	128.2	128.4	128.4	128⅜	128
Mai	129.4	130.2	130.2	130⅛	129.6
Juillet	128.4	129.6	129.6	129.6	129.2
LIN —					
Octobre	309⅞	314.6	321.4	313.2	312.4
Décembre	296.6	300.6	308.4	300.6	300.2
Mai	301.2	305.4	312.2	304	303.6
Juillet	299.2	303.2	308.6	300.4	300.2
SEIGLE —					
Octobre	123.6	124	123.6	122.6	122.6
Décembre	124.6	125.2	125.2	124⅜	124.4
Mai	130⅜	131⅛	131	130⅜	130.4
Juillet	132	132	132	131.2	131

(Pour la semaine du 13 au 17 septembre 1965)

LE CHOMAGE CHEZ LES JEUNES

Depuis quelque temps, le chômage baisse graduellement au pays. Grâce au nombre considérable d'emplois offerts à la fin du printemps, le taux du chômage au Canada a baissé à 3.7 pour cent de la main-d'oeuvre en mai, comparativement à 4.2 pour cent en mai 1964 et à 5.2 pour cent en mai 1963.

Il est inquiétant de constater qu'il y a, chez les moins de vingt ans, un taux de chômage grandement disproportionné. On estime qu'en mai dernier, 61,000 d'entre eux étaient sans travail, soit 23 pour cent du total des chômeurs. Le taux de chômage chez les moins de vingt ans était de 8.8 pour cent, comparativement à 3.7 pour cent pour toutes les autres catégories d'âge.

Le Montreal Star affirme, dans un éditorial: "Même si cette situation devait être considérée comme provisoire, elle n'en demeurerait pas moins grave, mais en réalité, ceux qui abandonnent leurs études ne trouvent pas de travail parce que, pour la plupart, ils n'ont à offrir à notre société hautement industrialisée aucune aptitude spéciale".

"Ils ne cessent d'encombrer le marché", poursuit l'éditorial. "Ils continueront à vivoter entre deux chèques d'assurance-chômage. Voilà l'avenir réservé à tout jeune qui quittera l'école sans formation".

Essai sur la jeunesse

La jeunesse n'est pas uniquement un temps de la vie . . . c'est aussi un état d'esprit. Elle n'est pas que cheveux blonds, joues roses et lèvres rouges . . . elle est un effet de la volonté, un don de l'imagination, une intensité des sentiments, une fraicheur des sources profondes de la vie. Elle veut dire triomphe du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort . . .

Personne ne vieillit seulement avec les années. On vieillit à abandonner ses idéaux. Les années rident sans doute la peau, mais la désaffection, elle, ride l'âme. C'est sous le poids des soucis, du doute, du manque de confiance en soi, de la peur et du désespoir que l'on fléchit et que l'esprit mûrissant redevient poussière. Aussi vieux que l'on soit, il y a au tréfonds de chacun la passion de l'émerveillement, le défi insurmontable des événements, l'invincible appétit d'enfant pour ce qui est à venir et la joie de vivre. On a l'âge de sa foi ou celui de ses doutes; l'âge de sa confiance en soit ou celui de sa crainte; l'âge de son espoir, celui de son découragement. Il y a dans chaque coeur un mécanisme de perception; tant qu'il captera des messages de beauté, d'espoir, d'allégresse et de courage, vous demeurerez jeune. Lorsque l'antenne se rétractera et que votre coeur s'abimera dans le pessimisme et le cynisme, alors, et alors seulement, vous serez devenu vieux.

Général Douglas MacARTHUR.

LONDRES — Le Royal Ballet de Winnipeg et les Feux-Follets de Montréal ont annoncé en lettres lumineuses à Piccadilly Circus, au centre même du West End de Londres, quartier où se trouvent de nombreux théâtres. La grande affiche éclairée au néon par tubes rouges et jaunes, a été hissée parmi diverses autres affiches de ce secteur achalandé. C'est au Piccadilly Theatre que les deux compagnies de danse donneront leurs spectacles au cours du mois.

La diffōrmité des pommes McIntosh est devenue un problème dans les vergers de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. L'un des ennuis vient de ce que, lors de l'emballage, la pomme mal conformée ne s'ajuste pas dans les cellules moulées et adaptées aux pommes normales. Selon des études à la Station fédérale de recherches agricoles de Kentville, les pommes difformes sont produites par la fleur centrale de la grappe. A gauche sur la photo, on aperçoit une pomme mal conformée à côté d'un fruit normal, à droite. En plus d'avoir une forme allongée, les pommes difformes n'ont pas de cavité pédonculaire normale.

Difformité des pommes McIntosh

KENTVILLE, N.-E. — La production de pommes mal conformées sur les arbres de la variété McIntosh est devenue un problème en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

L'adoption des emballages cloisonnés a attiré l'attention sur cette question, déclare M. R. P. Longley, de la Station de recherches de Kentville, ministère de l'Agriculture du Canada. Les fruits présentent une forme allongée qui ne s'ajuste pas dans les cellules moulées pour recevoir un fruit de forme normale.

Cet ennui a été sérieux en 1963 alors qu'on a estimé à 19 pour cent la partie de la récolte de McIntosh ainsi touchée en Nouvelle-Ecosse. Même si la plupart des pommes mal conformées ont été vendues pour la fabrication de jus de pomme, les producteurs n'en ont pas moins perdu la différence en plus des prix payés pour les pommes de la catégorie De fantaisie, vendues à l'état frais.

La cause réelle de ce trouble est encore obscure, affirme M. Longley, mais on sait que les arbres vigoureux et abondamment fertilisés produisent plus de fruits allongés que les jeunes arbres ou ceux qui sont peu fertilisés. On s'est rendu compte aussi que la température fraiche au printemps est un facteur pertinent.

Des études entreprises par M. Longley démontrent que les pommes mal conformées sont produites par la fleur centrale de la grappe. Apparemment, le problème ne se limite pas aux pommiers McIntosh, car, d'après le chercheur, un horticulteur anglais a proposé d'enlever les fleurs centrales de la Cox Orange Pippins parce qu'elles produisent des fruits difformes.

M. Longley fait observer qu'à Kentville, la différence de forme se faisait remarquer dès que les fruits commençaient à profiter. Non seulement ceux qui provenaient de fleurs centrales étaient-ils plus longs, mais la cavité pédonculaire n'était pas normale. Les pommes provenant des autres fleurs de la grappe étaient normales à tous égards.

L'allongement au début de la croissance n'entraîne pas nécessairement de problème, car M. Longley signale que plusieurs des pommes corrigent ce défaut plus tard au cours de leur développement.

L'accord du blé est prolongé

LONDRES — Les conditions nécessaires à l'entrée en vigueur du protocole prolongeant jusqu'en juillet 1966 la durée de l'accord international sur le blé ont été entièremennt remplies et l'accord de 1962 se trouve donc prolongé d'un an, annonce un communiqué publié par le conseil international du blé, réuni à Londres du 19 au 21 juillet, sous la présidence du Dr D. S. Hudson, Canada.

M. J. M. Stuurman, directeur adjoint du département du commerce extérieur au ministère de l'Agriculture des Pays-Bas, a été élu président du conseil international et de son comité exécutif pour la saison 1965-66, ajoute le communiqué. M. F. G. Dussel, directeur technique du bureau argentin du blé, a été élu vice-président.

Le comité exécutif du conseil pour 1965-66 sera formé de l'Australie, du Canada, de la France et des Etats-Unis pour les exportateurs, et du Bénélux, du Brésil, de l'Allemagne fédérale, de l'Inde, du Japon, du Portugal, de l'Afrique du sud et du Royaume-Uni pour les importateurs. Le comité consultatif sur les équivalents de prix réunira le Canada, l'Australie, l'Union soviétique et les Etats-Unis pour les exportateurs, le Bénélux, l'Inde, le Japon et le Royaume-Uni pour les importateurs.

La prochaine session du conseil aura lieu du 17 au 21 novembre à Londres.

MONCTON — L'Université de Moncton a lancé une campagne de souscription de $5,000,000 à la suite de l'inauguration officielle par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, de deux nouveaux pavillons sur le campus universitaire, celui des sciences et la bibliothèque. La campagne est sous la présidence du conseiller législatif Jules Brillant, de Rimouski.

Bellegarde

Ouverture des classes

Les classes ont ouvert leurs portes le 7 septembre. A cette occasion, tous offrent leurs félicitations et souhaitent bon succès au nouveau principal, le R. F. Hervé Brisebois, ainsi qu'à tout le personnel enseignant: les Rév. Soeurs Claire-Lucille, Claire-St-Laurent et Brigitte, les RR. FF. Robert Allard, Ernest Verdon et Lucien Guillemette ainsi que M. Gérard Poirier et Mme André Revet.

Çà et là

Le R. P. Albert Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et la Rév. Soeur Elizabeth, de Bruxelles, Man., ont rendu visite à M. et Mme Georges Gervais.

Sont décédés acidentellement, Mlle Adrienne Poirier, âgée de 20 ans, fille de M. et Mme Ovila Poirier, et M. Edward McGillis, âgé de 20 ans, fils de M. et Mme Alex McGillis.

Sincères condoléances à ces familles éprouvées ainsi qu'à Mme Emile Magotiaux, qui vient de perdre sa mère, Mme Claude Woodcock, de Winnipeg, âgée de 49 ans; à M. et Mme Albert Antoine, qui ont perdu leur grand-mère, Mme Alice Belva, âgée de 88 ans.

M. le Dr et Mme Paul Martine, de la Californie, ont passé quelque temps avec leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

Ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents: MM. et Mmes Romuald-Moisan, Albert Sylvestre et Lionel Fréchette, tous de St-Boniface; M. Robert Sylvestre, d'Elie, Man., chez M. et Mme Félix Sylvestre; M. et Mme Albert Aimé, de Winnipeg, chez M. et Mme Alphonse Aimé; M. et Mme Edouard George, de Norwood, chez M. et Mme Albert George.

Mme F. Savoie passa quelques jours de congé à St-Boniface.

M. et Mme Henri Bauche et Mme Gilbert Bauche ont passé la fin de semaine à Winnipeg.

Félicitations et meilleurs souhaits à la Rév. Soeur Eugénie-St-Jean à l'occasion de son jubilé d'or de vie religieuse.

Félicitations à M. et Mme Benny Peterson (Marcelle George) dont le mariage eut lieu le 7 septembre en l'église de Bellegarde.

Bienvenue à tous au souper paroissial qui aura lieu cette année le 10 octobre.

Prompt rétablissement à M. Félix Martine, patient à l'hôpital général de Regina.

Bon succès aux jeunes qui sont allés poursuivre leurs études: M. Roger Bauche, à l'Université de Manitoba, Mlles Anne-Marie Poirier et Irène Revet, à Regina, Mlles Andréa Sylvestre et Jeannette George, à St-Boniface; MM. Marcel Magotiaux, Dominique Sylvestre, et Adrien Paulhus, au collège de Gravelbourg, M. Norman George, au juniorat de St-Boniface.

Debden

Le premier septembre avait lieu l'ouverture des classes; 418 élèves furent inscrits. Les nouvelles institutrices sont: Soeur Louis-de-Sainte-Marie pour la 10e année, Soeur Marie-Véronica, 8e, Mlle Bernice Couture, 2e, et Mme Hector Brunet, 1ère année.

M. et Mme Pamphile Bujold sont allés passer une semaine chez leur fils, Albert, d'Esterhazy.

Les travaux pour l'installation de l'eau courante et des égouts dans ce village se continuent malgré la mauvaise température.

M. Henri-Paul Fortier, M. et Mme Daniel Paquette et Mme Rita Lepage, ont assisté au banquet donné par l'A.C.F.C. à Saskatoon, en l'honneur de l'Hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

Des tambours à l'église?

KAMPALA (CCC) — L'évêque de Masaka en Uganda, Mgr A. K. Ddungu, interrogé au sujet de l'emploi de tambours à l'église, a répondu qu'à son avis la question n'est pas: "Faut-il employer des tambours à l'église"?, mais: "Quels instruments africains devraient y être employés"?

Le tambour, en effet, n'est pas le seul instrument africain. Il n'est même pas spécifiquement africain. En réalité, de tous les instruments de musique le tambour est le plus répandu et le plus employé dans les différentes manifestations de la vie des peuples. Il est donc évident que l'usage du tambour à l'église est une chose tout à fait naturelle. Pourtant on doit remarquer qu'en des régions déterminées de l'Afrique on fait usage d'instruments à corde quand on veut créer une atmosphère de recueillement et de réflexion. L'objection que le tambour est employé lors de danses et de beuveries, n'est pas à retenir, on doit seulement se poser la question suivante: battre le tambour cela peut-il mener le "peuple de Dieu" à la prière? Répondre que le rythme des tambours provoque une sensation agréable et innocente ne suffit pas. Qui affirmera que toute sensation innocente mène à la prière? Toute précipitation — comme si le christianisme périrait si on n'introduit pas des nouveautés tout de suite — est regrettable: l'omission d'adaptations nécessaires peut être nuisible, mais plus nuisible encore est l'introduction de nouveautés sans réflexion ni préparation.

Enfin on doit se souvenir que l'Afrique est un continent et non un pays. Ce qui convient dans une région, pourra ne pas convenir à une autre. On doit donc étudier chaque pays à part, les différents instruments qui y sont employés avec leurs différents effets, et en choisir pour l'usage liturgique seulement ceux pouvant servir à élever nos coeurs et nos esprits à Dieu.



Les activités ont repris dans la paroisse de Ferland, Sask., avec le retour de M. le curé Joseph Bernier. Par exemple le bulletin paroissial, qui ne paraissait pas depuis deux mois, revient chaque dimanche, plein de suggestions et d'entrain. La meute des 17 louveteaux et la troupe des 14 scouts ont aussi commencé une nouvelle année pleine de promesses aux points de vue moral et religieux. C'est ainsi que les louveteaux, ci-dessus, entourent à l'autel leur curé qui célébrait la sainte messe, le 18 septembre dernier, pour demander à Dieu de bénir cet excellent mouvement de jeunesse au sein de la paroisse.



La messe du 18 septembre à Ferland fut suivie d'une journée d'activités où alternèrent jeux, étude de la technique scoute, voyage des petits loups dans la jungle, conseil appropriés et initiatives encouragées. Dans la photo l'on voit M. le curé qui remet à Roland Gervais, à gauche, un trophée attestant de son mérite depuis trois ans; puis Richard Chabot, au milieu, reçoit la coupe qui atteste de son habileté et de son progrès dans la meute depuis trois ans. En cette même occasion, un trophée scout fut remis à Alfred Beaudoin, chef de patrouille scoute et assistant provisoire d'Akéla, qui doit quitter la troupe pour se rendre au collège Mathieu de Gravelbourg où il continuera ses études cette année.

St-Denis

Le 7 septembre, les portes des classes s'ouvraient à environ 150 élèves. Le personnel enseignant pour la nouvelle année scolaire comprend: Sr Marie-Lorette, 1ère année; Mme Lucille Raymond, 2e; Mlle Paulette Proulx, 3e et 4e; M. Raymond Caron, 5e et 6e; Sr Robert-Marie, 8e et principale de l'école élémentaire. A l'école supérieure, St-Denis-Vonda, Sr Marie-Antoinette, 11e et 12e années et principale; M. Lionel Florizone, 10e; Sr Hélène-Marie, 9e. M. l'abbé André Poillèvre enseigne la religion et l'orientation aux élèves de la 9e à la 12e année.

Bienvenue aux nouvelles institutrices et instituteurs et bon succès à tous.

Plusieurs jeunes sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur; Mlles Lorette Leblanc, au couvent de St-Louis, Marie Leblanc, à l'école technique de Saskatoon, Rose-Anne Denis, à l'institut pédagogique de Saskatoon, MM. Pierre Leblanc, au Collège Notre-Dame, à Prince-Albert, Gédéon et Wilfrid Denis, au Collège de St-Boniface, René Hounjet, Philippe et David Laliberté, Marcel Denis, Donald Pion, Alfred et Gilbert Leblanc, au collège Mathieu de Gravelbourg.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Rioux sont allés conduire leur fille, Dianne, à Gravelbourg où elle enseignera.

M. et Mme Albert Chelowa étaient de passage chez M. et Mme Laurent Hounjet.

M. et Mme Maurice Lévesque et leurs deux enfants sont retournés à Crooked Creek, Alta, après avoir passé quelque temps dans les environs.

Mlle Hervelyne Pion, de Montréal, et Mme Dick Willis, de Calgary, visitaient Mlles Lucienne et Eva Pion, M. Albini Pion, MM. et Mmes Laurent et Edmour Pion.

M. et Mme Albert Lepage, de La Broquerie, Man., et M. et Mme Gérard Lepage, de Gérald, Sask., étaient de passage chez leurs grands-parents, M. et Mme Clotaire Denis (père).

Sr Marie-Joëlle (Filles de la Providence) était en visite chez ses parents, M. et Mme Alexandre Lepage, il y a quelque temps.

M. et Mme Louis Boivin et Mme J. Bénard, de New Westminster, C.-B., ont passé quelque temps parmi leur parenté.

M. et Mme Alfred Labrecque, de Rosetown, se rendirent chez MM. et Mmes Adjutor Lepage et Gérard Beaudry.

Mme Fernande Gough et son fils, George, de Trail, C.-B., visitèrent M. et Mme Lucien Denis, récemment.

M. Denis Hubert, d'Edmonton, passa quelques jours chez ses frères et soeurs, MM. et Mmes Jean Hubert et Raymond Caron.

Naissance

Yves-Jean, fils de M. et Mme Adjutor Lepage, né le 18 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Prince, de Spiritwood, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à M. Jean Hubert et à la petite Denise Leblanc qui furent patients à l'hôpital de Cudworth, dernièrement.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements
à
La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Regina

Alliance Française

D'après M. Albert Dubé, vice-président de l'Alliance Française de Regina, les membres de cette association pourront jouir d'un choix délectable de talents, durant l'année sociale qui commence en octobre.

Elle débutera le 1er octobre prochain par une soirée comprenant un programme dit "variété": film, chant, et un extrait d'une pièce de Molière, interprété par deux membres de l'exécutif actuel. Leurs noms? Mystère qui ne pourra être divulgé avant la soirée du 1er octobre.

Le 24 octobre, l'Alliance présentera deux comédiens suisses, M. et Mme Bard. La représentation aura lieu à l'auditorium du Collège Pédagogique de l'Université de Regina, à huit heures et demie du soir. Les billets seront vendus à deux dollars chacun. Pour obtenir un billet, les intéressés sont priés de voir les membres de l'exécutif.

L'Alliance espère bien pouvoir présenter plusieurs groupes ou personnalités du monde théâtrale ou artistique durant l'année en cours.

M. Dubé demande à tous ceux qui s'intéressent à la culture française et qui veulent devenir membre de l'Alliance, de bien vouloir donner leurs noms au conseiller du recrutement, M. Edmond De Corby, 305, Durham Drive, Regina. La cotisation annuelle est de trois dollars.

Communiqué.

Storthoaks

Funérailles

Les funérailles de Mme Alice Belva, décédée le vendredi 10 septembre, chez ses fille et gendre, M. et Mme Albert Chicoine, eurent lieu le lundi 13 septembre à 10 h. a.m. dans l'église paroissiale. M. l'abbé M. George chanta le service; il était assisté de M. l'abbé Savoie, de Bellegarde, et de M. l'abbé E. Toupin, de Redvers.

Les porteurs étaient MM. Laurent, Léo et René Chicoine, Albert Antoine, Alcide et Frédéric Belva, tous petits-fils de la défunte. Elle fut inhumée dans le cimetière de Bellegarde, près de son époux qui l'avait précédée dans la tombe en 1940.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, (Marie) Mme Lucien Antoine, de Storthoaks, (Justine) Mme Léon Moreau, de Redvers, (Marthe) Mme Albert Chicoine, et (Louise) Mme Lucien Chicoine, de Storthoaks. Deux fils et une fille l'ont précédée dans la tombe.

Mme Belva, âgée de 88 ans, était née à Freux, Belgique, et venait au Canada en 1912. Elle demeurait à Storthoaks depuis 1928.

Après l'enterrement, une collation fut servie dans la salle paroissiale, par quelques dames de la Ligue des Femmes Catholiques, aux parents venus des endroits suivants: Winnipeg, St-Boniface, La Rivière et Virden, Man., Muir, Ryerson, Wawota, Viewfield, Gainsborough, Antler, Bellegarde et Redvers, Sask.

A la famille en deuil, tous offrent leurs sincères condoléances.

Çà et là

L'école St-Thomas, du village, ouvrait ses portes aux écoliers le mardi 7 septembre. Le personnel enseignant pour l'année comprend Mmes Roy Gier, Jean Carrière, Stephen Smith, M. Gérald Lafrenière et les R. F. Jean Emile et Gauthier, des Frères du Sacré Coeur.

Le souper paroissial à la dinde aura lieu le dimanche 3 octobre, à partir de 5 h. p.m. Il sera suivi d'un bingo. Bienvenue à tous.

Profession religieuse chez les Filles de la Providence

PRUD'HOMME — Le samedi 28 août, en l'église de Prud'homme, deux novices, Sr Marie-Patrice (Doris McDougall), de St-Louis, Sask., et Sr Maria-Bernadette (Lorraine Dubé), de Périgord, prononcèrent leurs premiers voeux de religion chez les Filles de la Providence.

Cette cérémonie de profession s'est déroulée dans toute la beauté du renouveau liturgique, sous la présidence de son Exc. Mgr F. J. Klein, assisté de M. l'abbé Paul Cartier, de Prud'homme, et de M. l'abbé R. D. Kusika, de Périgord.

Etaient présents: Mgr J. O. Lacroix, de Vonda, MM. les abbés B. de Margerie, de Saskatoon, G. Pouliot, de St-Louis, A. Poilièvre, de St-Denis; la Rév. Mère Ste-Roseline, provinciale, de Prince Albert, et un bon nombre de religieuses, de parents et d'amis.

Après les prières d'usage, M. l'abbé Pouliot adressa la parole en français. Dans son homélie, il dit que l'âme consacrée est appelée tout particulièrement à rayonner le Christ, non seulement dans sa communauté, mais dans l'église entière. Par son attachement sincère à Dieu, par sa joyeuse fidélité à ses promesses, elle doit contribuer à étendre le règne d'amour du Christ dans le monde entier. La plus belle preuve de cette contribution ne fut-elle pas au banquet Eucharistique lorsque les nouvelles élues, au moment de la communion, partagèrent la coupe de vin avec le célébrant et communièrent sous les deux espèces. Son Excellence termina cette célébration par une brève allocution, félicitant et encourageant les parents et les religieuses.

Un délicieux dîner-buffet fut servi dans la salle de réception au couvent des Filles de la Providence. Y participèrent: tous les membres du clergé présents, les religieuses venues de St-Louis, St-Brieux, Domremy, Saskatoon, Prince-Albert, St-Denis, Vonda, de la Mission Indienne et de Périgord, les enfants de choeur, et les parents, heureux de partager ce repas avec leur fille. Son Excellence termina les agapes par la prière d'action de grâces et chacun passa un agréable après-midi.

Félicitations aux nouvelles élues et prions le Seigneur d'envoyer des ouvrières dans la moisson.

Collation des diplômes

Le dimanche 22 août avait lieu la collation des diplômes aux finissants de l'école de Prud'homme. La salle était artistiquement décorée et de jolis chants furent exécutés par Mme M. Viesko et MM. André et Raymond Lepage, Jérôme et Renald Lafrenière. L'invité d'honneur était M. Peter Fieger, et le maître de cérémonies, M. Laurier Lepage.

Les finissants étaient: Georgette Proulx, Jacqueline Grimard, Linda Polischuk, Dorille Beauregard, Carol Bilinski, Jeanne Letendre, Raymond Rivard, Delmer André, Norbert Wolfe et Larry Bodnar.

Les finissants offrirent des cadeaux à leurs professeurs, la Rév. Mère St-Vianney, Mère Ste-Rose-Marie et M. L. Lepage comme preuve d'appréciation et de reconnaissance.

Çà et là

M. et Mme François Normand se rendaient à Vancouver pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Jacqueline Baril.

M. Hervé Loiselle se rendait à Regina pour affaires.

M. Gilles Gaillardez continue son cours de pilote à Saskatoon.

M. et Mme Gilles Ringuette sont allés conduire trois de leurs fils au Collège de St-Boniface. Mlles Jacqueline Grimard et Dorille Beauregard fréquentent l'école normale de Saskatoon; Mlle Georgette Proulx suit un cours de garde-malade à Heimbolt; Mlle Paulette Proulx enseigne à St-Denis; Mlle M. Jeanneau est principale à l'école de Zenon Park; M. Louis Normand est retourné au Séminaire à Ottawa et M. Rénald Loiselle poursuit ses études à l'université d'Ottawa.

Zenon Park

Eau courante

Après un vote favorable des contribuables pris il y a quelques semaines, le Conseil du Village vient de faire des arrangements avec deux compagnies pour que l'eau courante soit amenée et installée dans les demeures et bâtisses publiques.

Au cours de l'hiver dernier, des ingénieurs du gouvernement provincial ont fait des recherches à un endroit situé à un mille et demi au sud-ouest du Village et une quantité suffisante d'eau de qualité supérieure pour usage journalier des résidants de la localité fut trouvée.

Le contrat du creusage et de l'installation des conduits a été accordé à la Red River Construction Co., de St-Boniface, Man., qui a commencé les travaux il y a quelques jours.

La Dominion Steel Co., de Winnipeg, a obtenu le contrat de l'installation d'une tour en acier d'environ cent pieds de hauteur qui sera installée dans la partie sud de l'entrée du village. Cette dernière compagnie a aussi commencé cette installation il y a quelques jours. On compte que tous ces travaux seront complétés pour le 15 novembre prochain et que toutes les personnes qui voudront faire usage de cette eau nouvelle pourront le faire et cela sans nuire aux installations actuelles des citernes que plusieurs se sont procurées durant ces dernières années.

Le Conseil du Village est composé de MM. Charles Roy, maire, Jean Courteau et René Fortier, conseillers, et G. A. Leblanc, secrétaire-trésorier.

Ouverture des classes

Les écoles ont ouvert leurs portes le mardi 7 septembre à environ 375 élèves des années 1 à 12. Il y a 15 instituteurs et institutrices qui se dévouent pour l'instruction de ces élèves, dont cinq religieuses de la Charité de Notre-Dame d'Evron. Ces dernières tiennent aussi un pensionnat pour trente-six filles et petits garçons. Ce pensionnat est sous la direction de la Rév. Soeur Angélina, supérieure, assistée de la Rév. Sr Marguerite, première supérieure du couvent de cette communauté établi en 1935, et des Révérendes Soeurs Thérèse, Simone et Marie-Anne. Les Rév. Soeurs Claire, Emilia, Marie-Alphonse, Thérèse L'Abbé et Louise enseignent des sujets des années 1 à 12 à l'école supérieure.

Font aussi partie du personnel du pensionnat, les Rév. Srs Angèle Fortier, Lucienne Mercier et Aline Vachon.

Les professeurs laïcs sont: MM. R. Gareau, principal, Claude de Crozon, vice-principal, Mmes Jeanne Hudon, Yvette Marchildon, Henriette Lloyd, Shirley Beaulieu, Pierre Relland, Mariette Fedora, Marguerite Soucy et Mlle M. Jeannot.

Divers autobus font maintenant le transport de plusieurs élèves à des distances allant jusqu'à 15 milles. Ont charge de ces véhicules: MM. Roger Hudon, Gustave Archer, Bernard Favreau et Omer Lalonde.

Sedley

Baptême

Gisèle-Marie, fille de M. et Mme Alison Ash (Jocelyne Béchard). Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Jean-Benoit Béchard, de Valleyfield, Qué., remplacés par Mme Clément Béchard et Gilles Béchard, tous oncles et tantes de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Béchard, de Stevenson, Washington, ont passé un mois chez MM. et Mmes Léon Désautels et Conrad Béchard.

M. Léon Désautels s'est rendu à Ste-Anne-des-Chênes pour assister aux funérailles de son frère, Noël.

M. et Mme Harry Johnson, de Sioux City, Iowa, rendaient visite à M. et Mme Paul Béchard et Mathieu Dupuis.

M. et Mme Raoul Derome, de St-Rémi, Qué., étaient en visite chez M. et Mme Paul Gervais et les familles Dupuis.

MM. Jean, Guy et Denis Poissant, Gilles Béchard, ainsi que Robert et Murray Leier sont retournés poursuivre leurs études au Collège Mathieu de Gravelbourg.



On voit dans la photo M. et Mme Harvey John Sylvestre, qui unissaient leurs destinées le samedi 10 juillet. (Un compte rendu de ce mariage paraissait dans le journal du 16 septembre, page 10.)

Pèlerinage à Lisieux, le dimanche 3 octobre

LISIEUX — Les amis de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus seront sans doute heureux d'apprendre que cette année, la célébration de la fête de la Petite Fleur du Carmel aura lieu de nouveau, en son sanctuaire de Lisieux. En effet, ce pèlerinage n'a pas eu lieu l'an dernier, M. l'abbé J. Lucien Poulin, curé, étant alors en voyage au pays de ses ancêtres, à Rouen, France.

Il n'a pas manqué d'aller visiter sainte Thérèse, dans sa magnifique Basilique de Lisieux, France, et d'aller prier dans la chapelle de son monastère, où elle a vécu et s'est sanctifiée en mettant en pratique, "sa Petite Voie d'enfance", avant de l'enseigner. Il a même eu le bonheur et l'honneur de célébrer la sainte messe à l'autel de sa châsse.

Cette année, la célébration sera simplifiée, pour ce qui est du temps, mais non quant à la solennité. En effet, vu qu'il est permis de communier une heure après son repas et de célébrer la messe à toute heure du jour, il y aura une seule messe solennelle à 2 h. (heure normale), 3 h. (heure avancée), le dimanche 3 octobre, jour même de la fête de Ste-Thérèse. Une seule messe! non, car cinq messes seront célébrées ensemble, au même autel. C'est ce qu'on appelle "une messe concélébrée", selon la Nouvelle Liturgie de l'Eglise. Pour ceux qui ont déjà assisté à une Consécration d'évêque, l'ordination d'un prêtre et surtout à une messe avec diacre et sous-diacre, il y aura une ressemblance, mais la différence est bien grande, puisque les cinq prêtres célèbreront vraiment ensemble.

Mgr Gérard Couture, vicaire général, Prélat Domestique et curé de Ponteix, a bien voulu accepter, en l'absence de Son Exc. Mgr Decosse, de présider à cette grandiose cérémonie en l'honneur de sainte Thérèse, en cette année qui marque le 40e anniversaire de sa canonisation.

La chorale du Collège de Gravelbourg, dont la réputation n'est plus à faire, fera les frais du chant, comme il y a 2 ans, avec la grande différence encore, selon la nouvelle Liturgie, que ce sera en langues populaires, soit français et anglais.

Il y aura confessions au moins 2 heures avant la messe, et comme d'habitude, les pèlerins pourront se procurer des objets de piété tant avant qu'après la cérémonie, au sous-sol de l'église. Au même endroit, ceux qui le désirent, pourront se procurer un goûter avant de retourner dans leurs foyers.

Que tous les chers amis de sainte Thérèse viennent nombreux en ce 40e anniversaire de canonisation, et pendant cette dernière session du Concile, prier la petite sainte de déverser une pluie de grâces sur le monde. Cette semeuse de paix ne manquera pas de faire fructifier les paroles que Sa Sainteté le Pape Paul VI prononcera au lendemain de ce pèlerinage, à New York, à l'Assemblée des Nations unies.

Que sainte Thérèse fasse aussi tomber une pluie de roses sur les fermiers éprouvés par la mauvaise température, pour les aider à supporter cette épreuve.

Que l'on prépare, chacun chez-soi, dans son foyer, dans les écoles catholiques, par une neuvaine de prières spéciales, cette grande fête de sainte Thérèse. A cause de circonstances incontrôlables, cette neuvaine ne sera pas faite à la radio, ce qui est bien regrettable! Cette situation rappellera davantage le souvenir du regretté Père Piédalue, O.M.I., cet apôtre de la dévotion à la petite Thérèse, en priant pour le repos de son âme.

Tous au rendez-vous, à Lisieux, le dimanche 3 octobre.

Meyronne

Va-et-vient

A l'occasion de la naissance d'un fils à M. et Mme Edouard Le Gentel (Denise Lalonde), M. Adolphe Lalonde se rendait à Langley Prairie, C.-B., pour y passer quelques semaines.

MM. Ulric, Gérard et Marcel Monette passaient quelques jours à Peace River et assistaient aux funérailles de leur frère et oncle, M. Guillaume Monette.

Mlles Mona Smith, Joanne Fournier et Irène Smith, poursuivent leurs études à Weyburn, Saskatoon et Ponteix, respectivement.

M. et Mme Léo Roberge, de Ponteix, ainsi que leurs filles, Irène et Marie-Anne, étaient en visite chez leur soeur et tante, Mme Y. Brisebois.

M. et Mme Louis Fournier, fils, et leurs enfants, assistaient au mariage de M. et Mme Charles Brook (Lise Fournier), qui eut lieu en la cathédrale St-Patrick de Medicine Hat.

M. l'abbé Raoul Gauthier, de Sauk Centre, (Minnesota), rendait visite à ses amis de Meyronne.

M. l'abbé Dominique Dugas ainsi que M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants passèrent une soirée chez M. et Mme Louis Girardin.

Titanic

Mlle Rose-Marie Fiolleau, fille de M. et Mme Marcel Fiolleau, est partie suivre un cours de garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mlle Suzanne Mercereau, fille de M. et Mme Arsène Mercereau, est entrée au noviciat des Soeurs Grises à St-Boniface, Man.

Mme Cécile Mariani suit un cours à l'école normale de Saskatoon.

M. L. Délisle et sa pupille, Christine Mercereau, ont fait un voyage en Colombie-Britannique où ils ont visité la mère très âgée de M. Delisle ainsi que sa soeur, Hélène, à Chilliwack, et son frère, Léo, et sa famille, à Westside.

M. et Mme L. Baribeau (Elaine Arcand), de Lynn Lake, Man., ont rendu visite à M. et Mme B. Arcand et leur famille.

Mme Marguerite Rio et son fils, Armand, ont eu une surprise lorsqu'ils eurent la visite d'une parente, Mme Bouchard (Marguerite Lecorre), de son mari et de leur fils, de Vancouver, C.-B., qu'ils n'avaient pas rencontrés depuis trente ans.

De nombreuses bourses gagnées par les finissants de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le 11 septembre eut lieu la collation des diplômes. Le programme comporta tout d'abord la célébration de la messe à 3 h. p.m. par M. l'abbé A. Chabot, curé, les finissants y assistant avec beaucoup de recueillement. Mlle F. Mathieu touchait l'orgue.

M. le curé prononça quelques paroles de félicitations et d'encouragement aux finissants, qui se rendirent ensuite à l'église protestante où le ministre M. Russel présidait un "service" à leur intention.

A 6 h., un banquet fut servi dans la salle de la Légion en l'honneur des diplômés, entourés de leurs parents et maîtres et accompagnés de leur escorte.

Puis ce fut l'heure de se rendre à l'auditorium de l'école où M. Wayne Eger, maître de cérémonies, fit entonner l'hymne national, accompagné au piano par Mlle Mathieu. M. Jean Philippon, principal, souhaita ensuite la bienvenue à tous les auditeurs et félicita, en anglais et en français, les parents des finissants, les remerciant de leur coopération.

La chorale de l'école, dirigée et accompagnée au piano par Mlle Mathieu, chanta en anglais une jolie pièce de son répertoire, qui fut suivie de la présentation des finissants. Puis il y eut présentation d'une classe de cinq filles portant de ravissantes robes jaunes et de cinq garçons arborant à la boutonnière des fleurs de même couleur: Gilles Collin, fils de M. et Mme S. Collin, de St-Victor, Carmel Gosselin, Robert Piché, Marcel Beausoleil et Roger Bourgeois, tous du district de Willow-Bunch, et Mlles Linda Switze, de Fife Lake, Carol Weismiller, Gisèle Martin, Irène Dash et Thérèse Mondor, de Willow-Bunch.

Après cette présentation qui révélait aussi la carrière choisie par chacun des finissants, Mlle Irène Dash remercia parents et amis venus si nombreux à la fête. Puis il y eut, pour agrémenter la soirée, quelques chants: Marche en avant, par la chorale de l'école; Chant de graduation, par Mme Martha Garter, chant et paroles ayant été composés spécialement pour la circonstance; "Beautiful Mother", chanté aussi par Mme Garter qui auparavant avait invité M. Eger, maître de cérémonies, à "valser" avec elle au cours du chant précédent.

C'est M. Gérard Verhest, principal durant sept années, qui eut l'honneur de présenter enfin les finissants: Donat Benoit, fils de Mme G. Benoit, de Willow-Bunch; Gérard Bissonnette, fils de M. et Mme D. Bissonnette, de St-Victor; Dianne Bourdages, fille de M. et Mme L. Bourdages; Laura Bourgeois, fille de M. et Mme Claude Bourgeois; Cécile Martin, fille de M. et Mme Rosario Martin; Judy Montgomery, fille de M. et Mme E. Montgomery; Madeleine Philippon, fille de M. et Mme Robert Philippon; Marguerite Roy, fille de M. et Mme L. Roy; Emma Hangl, fille de M. et Mme Hangl, de Fife Lake; Shirley Wood, fille de M. et Mme Wood; Paul Cayer, fils de M. et Mme A. Cayer; Paul Champigny, fils de M. et Mme J. Champigny; Albert Fitzpatrick, fils de M. et Mme Léo Fitzpatrick; Victor Granger, fils de M. et Mme Gérard Granger; Robert Lemieux, fils de M. et Mme O. Lemieux; Donald Philippon, fils de M. et Mme B. Philippon.

L'orateur invité, M. MacDonald, fit un discours aussi intéressant qu'instructif, au dire de tous ses auditeurs. Mlle Madeleine Philippon et M. Gérard Bissonnette prononcèrent les discours d'adieux et de reconnaissance des finissants.

Plusieurs bourses furent données au cours de la soirée: Paul Granger fut l'heureux gagnant de trois bourses: $25 pour succès académique, de la Légion, bourse présentée par M. Léo Fitzpatrick; $25, du personnel enseignant, bourse présentée par Mlle Catherine Martin, pour avoir obtenu la plus haute moyenne des points; $50, bourse donnée par le conseil étudiant et présentée par Mlle G. Martin. Mlle Madeleine Philippon reçut une bourse de $20 donnée par l'A.C.F.C. et présentée par M. Emile Campagne, et elle partagea avec M. Donald Philippon une bourse de $50 pour "avoir été de fervents étudiants". Cette dernière bourse est un cadeau de La Familiale, compagnie d'assurance de St-Victor, et elle fut présentée par M. Roger Lalonde.

M. Paul Champigny, organisateur exceptionnel et apprécié, reçut une bourse de $10, donnée par le magasin Lucky Dollar et présentée par M. Ronald Cayer. Mlles Marguerite Roy et Laura Bourgeois, gardes-malades étudiantes à l'hôpital de Weyburn, se partagèrent la bourse de $40 donnée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital et présentée par Mme A. Lanthier.

M. Verhest présenta une bourse de $25 à M. Victor Granger, étudiant qui obtint la plus haute moyenne en sciences. M. Gérard Bissonnette reçut $25 pour sa participation aux sports et son talent d'organisation en ce domaine sportif, cette bourse ayant été donnée par la Caisse Populaire qui la présenta par l'entremise de M. L. Bourdages.

Le prix paroissial de religion fut remis par M. l'abbé Chabot à Mlle Cécile Martin. M. Donald Benoit reçut des mains de M. Daniel Mondor, fils, la bourse de $25 offerte par le magasin Clover Farm à l'étudiant de talent exceptionnel dans le domaine théâtral.

M. Jean Lalonde, du magasin coopératif, présenta une bourse de $25 à l'étudiant de l'année pour son enthousiasme dans les activités scolaires, soit à M. Albert Fitzpatrick.

Une danse suivit la collation des diplômes et des prix. La reine du bal fut Judy Montgomery.

Tous souhaitent aux finissants de garder un excellent souvenir de cette fête. Merci à ceux qui ont aidé à en faire un succès. Merci aussi à M. Wayne Eger qui coopéra si aimablement, et à tous les professeurs de Willow-Bunch. Merci enfin à M. l'abbé Chabot qui aide toujours professeurs et étudiants. Puissent les diplômés avoir la volonté de faire tous leurs efforts, en remerciement des sacrifices que les parents s'imposent pour assurer l'éducation scolaire de leurs enfants!

Restons chrétiens toujours, c'est-à-dire inclinés sous la main de Dieu et sans haine contre les hommes. — CHESNELONG.

Saint-Isidore de Bellevue

Ouverture des classes

Avec le mois de septembre, les jeunes ont repris le chemin des classes. Sr Marie-Ste-Claire est principale de l'école St-Isidore, et Sr Marie-Eliza, Sr Armand-de-Jésus et Sr Marie-Thérèse-Marguerite, ainsi que Mme A. Gareau enseignent les années du cours secondaire. Mmes Georgette Gareau, Elaine Gaudet, Eveline Topping, Donalda Topping et Mlle Nicole Gaudet enseignent à l'école primaire.

Sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: cours commercial à Prince-Albert, Flore et Myriam Gareau et Lillian Gaudet; à l'académie, Hélène, Henriette et Linda Gaudet, Paulette Gareau et Cheryl Georget; au collège de Gravelbourg, Claude et Roland Topping, Laurier et Cyril Gareau; au collège Notre-Dame à Prince-Albert, Philibert, Omer et Sylvain Gaudet et Aurèle Gareau; au collège de St-Boniface, Man., Martin, Gérard et Gilbert Gaudet, Roger Topping et Euclide Gareau.

Visiteurs

M. et Mme Cormon, de Victoria, étaient en visite chez leurs cousins, M. et Mme Jean Gaudet. Ces derniers les accompagnèrent à Le Pas et Flin Flon.

M. et Mme Alban Gaudet, accompagnés de M. Macbeth, étaient de passage chez M. et Mme Félix Pelletier. Ils retournèrent par Jean-Côté, Alta, où ils visiteront d'autres parents.

Baptêmes

Le 12 septembre: Ronald-Henri, fils de M. et Mme Henri Duval. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Keith-Pierre, fils d'Alain Gaudet, "Jr." et d'Evelyne Cousin, né le 24 juin. Parrain et marraine, M. Roland Gaudet et Mme Yvette Gaudet, oncle et grand-mère de l'enfant.

Claude-Joseph, fils d'Alain Gaudet, "Sr." et de Sylvianne Gareau, né le 2 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gareau, oncle et tante de l'enfant.

Vawn

Çà et là

M. et Mme V. Clark et leur fillette, de Saskatoon, étaient en visite chez les parents de Mme Clark, M. et Mme Art. Gélinas, le dimanche 12 septembre.

M. et Mme Frank Dobson, avaient la visite de leur fils, Ralph, de l'Aviation Canadienne.

Mme Maser, mère de Mme Dobson, a rendu visite à ses gendre et fille.

M. et Mme Henri Pouliot sont partis au chevet de la mère de M. Pouliot, gravement malade à Edmonton.

Mme Ron Fell a accepté une classe à Hafford, Sask., où elle est déménagée avec ses deux fillettes. Son mari ira la rejoindre après les récoltes.

La Rév. Sr Thérèse-Agnès a eu la visite de ses deux soeurs, les Rév. Srs Rose-de-Jésus et St-Pierre, du monastère du Précieux-Sang de Prince-Albert, et de son frère, le R. P. Gérard Fortier, O.M.I., missionnaire à Good Fish Lake, Alta.

La nouvelle école du village, dont la construction a commencé l'automne dernier, a ouvert ses portes le mardi 7 septembre. Dix institutrices, dont six religieuses de la Présentation de Marie, enseignent les années supérieures et élémentaires à 249 élèves. Six autobus font le transport des élèves.

M. et Mme Geo. Vallière ont conduit leur frère et beau-frère, Lionel, à Saskatoon, le jeudi 16 septembre. Ils en ont profité pour visiter M. et Mme Earl Cross.

O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent. (Ps 119, 130)

SOLENNITÉ

de la fête de

SAINTE THÉRÈSE

au

Sanctuaire de la Petite Thérèse

à Wakaw, Sask.

LE 3 OCTOBRE

PROGRAMME

Du 24 septembre au 2 octobre — Neuvaine solennelle
Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

Le 3 octobre — Solennité de la fête de sainte Thérèse
Messes basses: 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.
Grand-messe solennelle: 10 h. 30 a.m.
Bénédiction du St-Sacrement à 7 h. 30 p.m.

Funérailles de Mme A. Goddue et de Mme A. Godin, de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Mme Alexandrine Goddue, autrefois du district de Domremy, est décédée à l'hôpital Ste-Famille le jeudi 16 septembre, à l'âge de 86 ans.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale du Sacré-Coeur le samedi 18 septembre par M. l'abbé J. Boutin; la chorale exécuta le chant sous la direction de M. l'abbé A Blondeau. Les porteurs furent: MM. Albert, Marcel et Ronald Goddue, Louis Marcotte, Lucien et Herman Bremner. Mgr J. A. Boucher, P.D.V.G., présida aux prières récitées au salon MacKenzie le vendredi soir.

Un cortège funèbre escorta la dépouille mortelle jusqu'au cimetière de Domremy où M. l'abbé P.-J. Pelletier, curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, récita les dernières prières. Le corps fut inhumé dans le lot de famille.

Née à Ste-Anne de La Rochelle, Qué., le 18 octobre 1879, du mariage de Jean-Baptiste Petit et de Philomène Lanctôt, Alexandrine Petit épousa Hormisdas Goddue et tous deux vinrent s'établir sur un homestead à Plunkett, Sask., en 1905, et sur une ferme à Domremy en 1919 jusqu'à la mort de M. Goddue en 1944. Demeurant à Prince-Albert depuis 1951, Mme Goddue fut membre à vie de l'Associaton de la Propagation de la Foi, et se dévoua au service des autres dans le Tiers-Ordre franciscain et la Ligue des Femmes Catholiques lesquelles lui formèrent un cortège d'honneur au cours des funérailles.

Lui survivent: un fils, Arphire, et une fille, Mme R. Bremner (Lilianne), tous deux de Prince-Albert, sept petits-enfants, et 16 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme A. Lefebvre, de Montréal, et deux frères, Arthur Petit, de Valcour, Qué, et Frédéric, de Fenwick, Ont.

* * *

Mme M.-A. Godin

Les funérailles de Mme Marie-Amanda Godin, décédée le samedi 11 septembre à l'hôpital Ste-Famille, eurent lieu le mardi suivant en la cathédrale du Sacré-Coeur de cette ville.

M. l'abbé J. Boutin était l'officiant assisté de M. l'abbé A. J. Houle, ancien curé de Domremy. La chorale de la cathédrale, dirigée par M. Henri Paulhus, exécuta la messe de Requiem.

Les porteurs étaient cinq frères de la défunte, MM. Alphonse, Armand, Ernest, Gérard et Albert Gobeil, et un beau-frère, Donald Painchaud. M. l'abbé Blondeau dirigea les prières au salon funéraire MacKenzie. L'inhumation eut lieu au cimetière South-Hill, section catholique.

Mme Godin naquit aux Etats-Unis, fille d'Amédée Gobeil et de Delvina Taylor avec qui elle vint habiter Albertville en 1909. Mariée à Hermas Godin, le couple vint s'établir sur une ferme à Domremy pour y demeurer jusqu'en 1956, année où M. et Mme Godin se retirèrent à Prince-Albert. Celui-ci la précéda dans la tombe en 1962 ainsi qu'un fils, Albert, mort d'un accident d'auto en 1960.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Armand, de Vancouver; cinq filles, Mme M. Brassard (Thérèse), de Langley, C.-B., Mme J. Lapierre (Jeanne), de Marcelin, Mme A. Ethier (Lorraine), de Prince-Albert, Mme R. Trummler (Alice), de Domremy et Mme M. Gaudet (Marguerite), de Duck Lake; dix petits-enfants, sa mère, Mme Delvina Gobeil, d'Albertville, sept soeurs, Mlle Clena Gobeil et Mme Diane Savard, de Prince-Albert, Mme Eva Bernard, de New Westminster, Mmes Donald Painchaud et Thomas Carrière, d'Albertville, Mme Jeannette Reynaud, de Zenon Park, la Rév Sr M.-Angèle, des Soeurs de l'Enfant-Jésus, de Trochu, Alta; cinq frères, Alphonse Gobeil, de New Westminster, et Armand, Ernest, Gérard et Albert Gobeil, tous d'Albertville.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 25 septembre, Marcel Monette, Kincaid, Maurice Beaudette, Coderre, Arthur Gervais, Makwa, et Félix Martine, Antler; le 26 septembre, Lucien Bussière, St-Front, et Roséda Rondeau, Willow-Bunch; le 27 septembre, Joséphine Dion, North Battleford, et Lucien Richard, St-Front; le 28 septembre, Dr Maurice Creurer, Meadow Lake, Raymond Nallou, Gravelbourg, et Denis Gaudet, St-Isidore-de-Bellevue; le 30 septembre, Jean Beaubien, North Battleford, Mme Jeanne Blais, Bresaylor, et Gérard Bouvier, Gravelbourg.

Meadow Lake

Çà et là

Plusieurs personnes de Meadow Lake se sont rendues au Lac Pique-nique où se tenait une réunion des Canadiens français du Nord-Ouest de la Saskatchewan.

Le mardi 14 septembre, les membres de l'A.C.F.C. ont tenu leur assemblée chez M. et Mme L. Loiselle. Les RR. PP. A. Mercure, et L. Couture, O.M.I., étaient présents.

Plusieurs discussions intéressantes, telles que la continuation de la présentation de films français à tous les mois et l'idée d'un jardin d'Enfance, furent soulevées.

L'assemblée se termina par un goûter qui fut bien apprécié de tous.

M. et Mme Stook, de la Colombie-Britannique, ont rendu visite à leur soeur, Mme Cheze.

Alida

Çà et là

Mlle Shirley Levaille est au service de la compagnie du téléphone à Estevan.

M. et Mme Aimé Sylvestre et leur famille, d'Arborg, Man., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Aimé Gérard.

Etaient en visite chez M. et Mme Jos. Chabot, fils, en fin de semaine: Mme Jos. Chabot, père, Mme Besck et sa fille, Johanna, et M. Louis Sitter, de Regina.

Mlle Armande Boutin, de Calgary, a passé la fin de semaine dans sa famille, à Cantal.

Mme E. Landry et trois de ses enfants, de Regina, ont rendu visite à la famille Henri Carrier, en fin de semaine.

M. et Mme Philippe Vodon et leur famille, de Scarth, visitaient la famille Marcel Gérard, dimanche dernier.

M. et Mme Carl Long, de Souris, MM. et Mmes Tony et Robert Martel, du Manoir, étaient en visite chez M. Alex Gervais, dimanche dernier.

M. Robert Powell, de Calgary, a rendu visite à M. Adrien Wilcotts, la semaine dernière.

Sincères condoléances à M. Antonio Boutin et sa famille à l'occasion du décès accidentel de Mlle Adrienne Poirier, ainsi qu'à tous les parents et amis des victimes du même accident.

MM. et Mmes Roger et Albert Germain se sont rendus à Regina pour y visiter leur oncle, M. Philippe Germain, dangereusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme B. Bériault visitaient des amis de Brandon, dimanche dernier.

M. et Mme Albert Maellroit et leur famille ont conduit leur fille, Susan, à l'hôpital des Soeurs Grises pour examen médical.

M. Dolphis Guay, de Storthoaks, visita la famille Elmer Belmore, dimanche dernier, ainsi que M. Donald Ball, d'Alida.

Mlle Elmer Belmore envoit, par la voie du journal, un cordial bonjour à ses parents et amis de Donnelly, Alta, et à sa parenté de Lacombe, Alta.

St-Hubert

Va-et-vient

M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, M. et Mme B. Jeannot et leur nièce, Mme L. Jeannot, de Estherhazy, Mlle G. de Laforest, de Regina, M. J. Boutin, de Saskatoon, sont venus visiter Mme M. Boutin.

M. et Mme J. Dartige et leur famille, d'Estherhazy, étaient en visite chez leurs frères et soeurs.

M. et Mme P. Mansière, ont visité leurs parents, M. et Mme A. Dunand. Leur fille, Yvonne, retournait avec eux après avoir passé plusieurs semaines chez ses grands-parents.

M. et Mme M. Mullie et leur fille, ainsi que Mme P. Laforge et sa fille, d'Arborfield, ont rendu visite à MM. et Mmes L. Beaujot et R. Mullie et ont ramené M. P. Mullie.

Mlle Octavie Istace, infirmière diplômée, de Smith Falls, Ont., est en vacances chez ses parents.

M. A. Ecolan, de Regina, passe quelque temps chez sa soeur, Mme E. Beaujot.

M. et Mme R. Praud, de Calgary, ont visité leur parenté, en fin de semaine.

M. et Mme F. Couronné et leurs filles sont allés au mariage d'une cousine, à St-Lazare, dernièrement.

Mme S. Decelles est partie pour un voyage de quelques semaines en France où elle visitera ses soeurs. Malheureusement, une de ses soeurs, Mme Augustine Richard, est décédée avant son arrivée. Condoléances à la famille.

Félicitations

Félicitations à MM. Arthur Fuller et Victor Istace qui ont passé leurs examens de XIIe année et assistèrent à la collation des diplômes, à l'école de Whitewood, ainsi qu'à Mlle Betty Mullie, diplômée de l'école de Langbank, qui suit un cours commercial à Regina.

Vonda

Va-et-vient

M. et Mme Léon Bussière ont eu le plaisir d'avoir la visite de leurs deux filles: Sr Léon-Marie et Sr Agnès-Thérèse. Ces dernières ont aussi visité des parents de Battleford, Saskatoon, Liberty, Vonda et St-Denis.

M. Conrad Bussière a passé ses vacances avec ses parents et est retourné enseigner à Spiritwood.

M. et Mme Maurice Bussière firent une courte visite chez leurs frères, Léon, André et Rosaire Bussière, ainsi que chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Ernest Parent.

Le 21 août, MM. et Mmes Fernand Denis, Rosaire, Laurent et André Bussière, Mlle Lilliane Bussière, Raymond Côté, Conrad Bussière, Rosaire et Emile Denis se rendirent à Prince-Albert pour assister au mariage de Mlle Carmelle Fontaine, cousine de ces derniers.

MM. et Mmes Roland et Ernest Beaulieu se rendirent à Vermillion, Alta, pour assister au 25e anniversaire de mariage de leurs oncle et tante, M. et Mme Rosaire Robitaille, de St-Vital, Man.

Mlle Léa Bussière, d'Edmonton, MM. Denis Rancourt, de Prince George, C.-B., Henri Dionne et Alfred Bussière, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme André Bussière durant les vacances.

MM. et Mmes Denis Lepage, de Edams, Sask., Louis Lepage, de Saskatoon, Gérard Lepage, de Gérald, Sask., Albert Lepage, de St-Boniface, Man., Guy Lepage, de Dawson Creek et Marcel Simonot, de Prince-Albert, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Zénon Lepage, durant les vacances.

MM. et Mmes J.-A. Fournier, Laurent Bussière et leur fillette, se rendirent à Cabri, Sask., visiter une de leurs tantes.

Mlle Yvette Lepage fit un voyage de six semaines dans différents endroits de l'Est.

MM. et Mmes Steve Willett sont en voyage dans la province de Québec et en Colombie-Britannique. Ils visiteront leurs filles religieuses, à Montréal, autres parents de l'Est et leurs deux filles dans la Colombie-Britannique.

M. et Mme Laurent Loiselle, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. et Mme Félix Loiselle.

M. et Mme Félix Loiselle firent un voyage au Québec, au Nouveau-Brunswick, à Windsor, Ont., et à Detroit, Mich.

M. et Mme Florent Lalonde et leurs enfants, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Bussière.

M. et Mme Ernest Chabot, de Zenon Park, accompagnés de leurs enfants, ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Maurice Bussière, ainsi qu'à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Chabot, de Lynn Lake, Man.

M. et Mme Rosaire Bussière, Mlles Doris, Alice et Lilianne Bussière, MM. Ronald Perry et Raymond Côté ont visité M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front.

M. l'abbé A. Guénette, de Dollard, acompagné de sa soeur, Mme Bouffard, est allé visiter Mgr A. Lacroix ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme Yvon Lepage.

Le pique-nique de l'A.C.F.C. eut lieu dernièrement et fut un réel succès. Merci aux organisateurs ainsi qu'à tous ceux qui y assistèrent.

Le 2 septembre, MM. et Mmes Philippe et Rosaire Bussière et Fernand Denis, MM. Conrad et André Bussière et Mmes Marie Haudegond se rendirent à Léoville pour les funérailles de Mme Edgar Fontaine.

Sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: Paul Lepage, Raymond Bussière, Robert Lalonde, Maurice Rivard et Rosaire Denis, au Collège de Gravelbourg; Aline Bussière et Janet Enright, à l'Institut de Prince-Albert.

Willow-Bunch

M. et Mme Rosaire Hubert, de Montréal, nouveaux mariés, sont venus en voyage de noces à Willow-Bunch, où ils ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Cayer, et autres parents et amis.

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade, est partie le lundi 30 août pour Calgary où elle sera à l'emploi de l'Unité Sanitaire. Tous lui souhaitent bonne chance et regrettent son départ de l'hôpital local.

Mlle Gabrielle Granger, garde-malade à Regina, vint visiter ses soeurs et frère et leur famille avant de retourner à l'Université pour sa 3e année.

Mlle Marcelle Mathieu passa une partie de ses vacances à Winnipeg, chez MM. et Mmes Henri Campagne et Marcel Whitmore; ses deux neveux, Louis et Laurent Mathieu, l'accompagnaient. Marcelle se rendit aussi à Dollard pour y visiter sa soeur, Mme Emile Fouquet. Elle était encore chez cette dernière quand M. E. Fouquet est décédé à l'hôpital de Saskatoon.

Ont assisté aux funérailles de M. Emile Fouquet, à Gravelbourg, MM. et Mmes Charles Mathieu, Earl et Wallace Fitzpatrick.

Mlles Laura Bourgeois et Marguerite Roy sont étudiantes à l'hôpital mental de Weyburn, et Mlle Cécile Martin, à Regina.

MM. Claude Savoie et Fitzpatrick, de Weyburn, son venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leur famille, de Saskatoon, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, récemment.

M. Alphonse Lemieux et trois de ses enfants, M. et Mme Donald Duperreault et leurs deux enfants, M. et Mme Robert Barré et leurs deux enfants, M. Guy Duperreault et sa fiancée, tous de Regina, sont venus visiter M. et Mme Armand Duperreault.

M. et Mme Merle Bettcher, de St-Walburg, vinrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu, récemment.

M. et Mme Del Bain et leurs trois enfants, de Regina, ainsi que M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, dernièrement.

M. et Mme Cullens et Charles, de Weyburn, sont venus visiter leur soeur, Mme Marie Joyal, récemment. Ils étaient accompagnés de leur frère, M. Alfred Rainville, qui passa quelque temps chez la famille Cullens, à Weyburn.

M. Lucien Lalonde est retourné à Makwa où il est employé. Son fils, Léo, est allé avec lui.

M. Jacques Raboud est à rénover sa maison; sa fille, Mme Jeanne Peyton, et ses enfants, sont revenus d'Edmonton pour demeurer avec leurs parents et grands-parents.

M. et Mme Jean-Charles Lambert et leur famille sont déménagés pour quelques mois dans un appartement, chez M. Henri Durand. Ils iront ensuite demeurer dans la maison de M. Léonard Bourdages, qu'ils ont achetée. Ce dernier déménagera dans sa nouvelle maison prochainement.

M. J. Paterson, père, a acheté la maison de M. Laurent Mondor où demeurait M. J.-C. Lambert.

Une nouvelle Mercedes "600" pour Paul VI

ROME (CCC) — Une nouvelle Mercedes "600" a été offerte au Pape par la maison Daimler Benz. Paul VI a reçu différentes personnalités dirigeantes de la firme allemande en audience spéciale et a essayé, ensuite, la nouvelle voiture dans les jardins de sa résidence d'été.

La voiture est munie de tous les perfectionnements modernes, dont un appareil radio émetteur et récepteur, et une installation d'air climatisé.

La Mercedes "600" remplace la Mercedes "300" qui a été offerte à Jean XXIII. Elle porte déjà la plaque "SCV 1".

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Depuis lundi dernier, les auditeurs de la voix française du nord de la Saskatchewan ont le sourire facile. Et pour cause! L'émission Chez Miville est en effet de retour, à peine transformée, mais plus dynamique et drôle que jamais.

Dans ses grandes lignes, la formule est semblable à celle de l'an dernier. Du côté des artistes invités, certains chanteurs fantaisistes bien connus seront régulièrement de la partie, notamment Monique Gaube, Jean Rafa et René Caron.

Deux matins par semaine, de jeunes chansonniers seront invités cette saison à se faire entendre.

L'équipe de Chez Miville est toujours la même: Miville Couture lui-même, Jean Morin et Jean Mathieu.

Cette populaire émission est diffusée à l'antenne de CFNS chaque matin à 7 heures.

D'un océan à l'autre

Le samedi 11 septembre, on a pu entendre à l'émission d'Un Océan à l'Autre, une réalisation de Radio-Canada, quatre reportages présentés par un reporter de CFNS et trois anciens. Ce sont Gaétan Deschênes, de CFNS; Jacques Boucher, de C.-HFA, Edmonton; Claude Sénécal, de Radio-Canada à Québec; et Russel Vien, présentement en Louisiane.

Deschênes est encore à CFNS et les trois autres ont fait leurs premières armes dans la radio à notre poste.

Comme l'a fait remarquer Mme Papen à l'issue de cette émission: "CFNS n'est certainement pas une si mauvaise école de formation".

Visite de M. Lesage

Dimanche dernier, notre poste a diffusé l'allocution qu'a prononcée le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Jean Lesage devant quelque 300 Canadiens français de toutes les parties de la Saskatchewan. Nous souhaitons que cette émission ait répondu aux désirs des francophones qui, pour une raison ou pour une autre, ont été incapables d'aller entendre le chef du gouvernement Québécois.

Prince-Albert

Mariage Dupuis-McShannock

La cathédrale du Sacré-Coeur était témoin d'un joli mariage lorsque Mlle Donnalee McShannock, fille unique de M. et Mme R. A. McShannock, unissait sa destinée à celle de M. Lucien Dupuis, fils de M. et Mme Albert Dupuis, tous de Prince-Albert, Sask.

Mgr J. A. Boucher, P.A., curé, assisté de M. l'abbé J. M. Boutin, vicaire, officiait à la cérémonie nuptiale.

L'église avait été décorée de fleurs naturelles par Mme W. Beres.

Durant la cérémonie, M. Henri Paul Hus exécuta les cantiques suivants: "Sweetest Mother", "King of the World", et "Ave Verum", accompagné à l'orgue par M. J. V. Hicks.

Mlle Jeanne Bartko, dame d'honneur, et Mlle Paulette Dupuis, soeur du marié et demoiselle d'honneur, était accompagnées de MM. Eugène Dupuis, frère du marié, et Fernand Forseille. MM. Bernard Dupuis, de Prince-Albert, et John McShannock, cousin de la mariée, de Moose Range, agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, réunissait quelque. 150 parents et amis à l'"Aqua Inn". Des télégrammes de félicitations furent reçus de l'Hon. J. G. Diefenbaker et son épouse et de parents de Regina et Kamsack, Sask.

Mlle Eileeen McCullagh était en charge du registre des invités. M. Dean Smith était maître de cérémonies.

M. l'abbé C. Tremblay bénit la table d'honneur et adressa quelques mots aux nouveaux mariés. Le "toast" à la mariée fut proposé par M. L. A. Davies; le marié répondit admirablement bien.

Pour le voyage de noces, l'heureux couple avait choisi Jasper Park, Banff et autres endroits au sud de l'Alberta. A leur retour, M. et Mme Lucien Dupuis éliront domicile au no. 320, 13e rue ouest, Prince-Albert.

Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: MM. et Mmes Ed., Don, Harold et John McShannock, tous de Moose Range, Sask.; Mme D. Provencher, M. et Mme Roland Dupuis et leur fille, Claudette, M. et Mme G. Kendal et M. A. Dupuis, de Foxdale, Sask.; MM. et Mmes D. Mansfield et Tom Lefebvre, de Saskatoon; M. et Mme J. Beauchamp, de Red Deer, Alta; M. et Mme R. Nerbas, de Hinton, Alta; Mlle Eileen McCullough, de Melfort; Mlle Helen Friesen, de Rosthern; M. et Mme A. Cameron, de Davidson; M. et Mme P. Muir, de St-Louis; M. et Mme W. Beres et leur fils, Glen, de MacDowall.

3
17462876216108455555617811033333333333333526
83620547896287640111578786375085426789333387
5432101124683333333333333361280576821365428
60730126743108413556907827541330842631033339
824233333336542310549854104313203338251530
305639102754683333333333331530896786180355
3218134542748645720197462879713208333336534
382031823333330927842109196433322303762031
3542345432101233333456543915321363163870432
324538073338217643820123453186333053743235
333333548033192763058543289601278413913333
4542233721936189033336431874592011301556942
207568350123456789024683579012743368130246
765421234543210864202463333333333842035111
1869071333333333333861523666666993381623810
901854692174580563118213084127849354603332
0123456789024689753333333698421110333888433 3

321

Mais non, ne vous effrayez pas. Vous n'aurez certainement pas à faire une addition de tous ces chiffres? Vous devez simplement partir du grand 3 à gauche et tâchez d'atteindre l'autre grand 3 ne passant que par des 3.

LE SAVIEZ-VOUS ?

EN JANVIER 1925, FLOYD COLLINS S'ENGAGEA UN JOUR DANS UN SOMBRE TUNNEL AUX ENVIRONS DE LA FERME DE SON PÈRE, DANS L'ESPOIR D'Y DÉCOUVRIR UNE NOUVELLE ATTRACTION POUR TOURISTES, TELLE LA FAMEUSE "MAMMOTH-GROT" (KENTUCKY). 18 JOURS PLUS TARD, UN CAMP DE 100 TENTES ÉTAIT DRESSÉ À L'ENTRÉE DE SON TUNNEL, 10.000 CURIEUX PEUPLAIENT "CAVE-CITY". LES SOLDATS MAINTENAIENT L'ORDRE, BAÏONNETTE AU FUSIL ET 100 REPORTERS TÉLÉGRAPHIAIENT TOUTES LES HEURES À LEURS JOURNAUX ---- FLOYD COLLINS N'AVAIT PAS TROUVÉ DE GROTTE, MAIS SA TOMBE: UN BLOC DE ROCHER LE TENAIT COINCÉ À 20 MÈTRES SOUS TERRE ET MALGRÉ TOUS LES EFFORTS DES GÉOLOGUES ET DE VAILLANTS OUVRIERS, ON NE PUT RÉUSSIR À LE DÉGAGER. APRÈS 18 JOURS D'ANGOISSE, DE SOUFFRANCE ET DE DÉSESPOIR, COLLINS AVAIT CESSÉ DE LUTTER CONTRE LA MORT. AUX U.S.A. ON CONSACRA À CET ACCIDENT PLUS DE PAPIER JOURNAL QU'À L'EXPLOSION DES PREMIÈRES BOMBES ATOMIQUES !!!

"CE N'EST PAS LA MORT QUI EST TERRIBLE, MAIS L'IDÉE QUE NOUS NOUS EN FAISONS." SÉNÈQUE

L'ÉDITEUR-RÉDACTEUR DU "NEW ENGLAND BOEREN ALMANAC 1884" VENAIT DE REMPLIR LES PRÉVISIONS DU TEMPS DE TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE À VENIR, SAUF CELLES DU 13 JUILLET QUAND SON PETIT COMMIS VINT LUI ANNONCER QUE TOUT LE MANUSCRIT DEVAIT ÊTRE ENVOYÉ LE SOIR MÊME À L'IMPRIMERIE PAR LE DERNIER TRAIN. TRÈS LAS, LE DIRECTEUR DIT: "METS CE QUE TU VEUX AU 13 JUILLET, ET ÇA PEUT PARTIR". MAIS IL ÉCLATA DE COLÈRE EN VOYANT PLUS TARD CE QU'AVAIT INSCRIT LE PETIT COMMIS: "VENT, GRÊLE ET NEIGE". MAIS LE 13 JUILLET 1884, DES RAFALES DE NEIGE ET DE GRÊLE SOUFFLÈRENT SUR NEW ENGLAND ET L'ALMANACH DEVINT CÉLÈBRE !

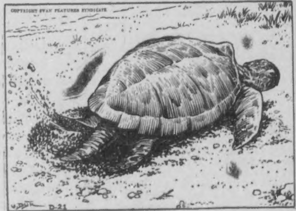
ON INVENTA AU 19ÈME SIÈCLE LE BAIN-PANTOUFLE DANS LEQUEL IL FALLAIT GRIMPER AU MOYEN D'UNE ÉCHELLE. UNE FOIS ASSIS DANS LE BAIN, ON ÉTAIT COMPLÈTEMENT À L'ABRI DES REGARDS INDISCRETS.

À L'ÂGE OÙ LA PLUPART DES BÉBÉS NE QUITTENT PAS ENCORE LEUR BERCEAU, DAVID BIDWELL, DE CALIFORNIE, ÂGÉ DE 7 SEMAINES, SE TENAIT DÉJÀ SANS AIDE DEBOUT SUR LA MAIN DE SON PÈRE !

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





La tortue de mer s'expose à des périls considérables en déposant sur la terre ferme et à l'abri de tout danger des oeufs qu'elle abandonnera par la suite. Et cela pour de bon: les petits ne verront pas leur mère. Chaque année, les femelles retournent au même endroit; elles connaissent les dangers qui les guettent et choisissent donc une région située à l'écart du continent habité: une île déserte ou une côte délaissée.

A la tombée de la nuit ou encore en pleine nuit elles émergent de l'eau et, farouches, se dirigent vers le rivage. Ce sont de vrais animaux marins, leurs membres se sont transformés en nageoires qui leur permettent tout juste de se trainer péniblement jusqu'à l'endroit prévu pour la pondaison.

En cas de chance, — c'est-à-dire que ni l'homme ni aucune bête féroce ne l'en empêcheront, — la tortue pourra creuser dans le sable un certain nombre de trous. Elle y dépose ses oeufs et les recouvre soigneusement de sable afin de les cacher. Puis elle s'en retourne à la mer. Qui est-ce qui couvera les oeufs? C'est le soleil qui s'en charge. A peine écloses, les jeunes tortues ne tardent pas à se diriger vers la mer.

Au mois de juin la tortue de l'Amérique du Nord (Chelydra Serpentina) pond un nombre d'oeufs qui va de 20 à 40 environ. Ces oeufs n'éclosent qu'au printemps suivant. Bien que d'ordinaire, l'eau la plus proche se situe à une distance considérable du nid, l'équipe nombreuse des petits choisit promptement le chemin le plus court en direction du domicile définitif: un étang, une eau stagnante vaseuse. Il faut croire, qu'elles s'orientent d'après la position du soleil et se réfèrent à l'humidité du sol. Parmi les ennemis nombreux qui guettent les jeunes tortues encore mal protégées par une carapace fragile, il y a surtout le héron.

Admettons que les jeunes tortues échappent à tous les périls de l'exode et qu'elles arrivent saines et sauves au bord de l'eau: un certain temps s'écoulera avant qu'elles ne soient à même de refaire le voyage, — "cuirassées" cette fois et prêtes à leur tour à aller déposer des oeufs

Le travail de la femme à l'extérieur

(suite)

Le retour au travail

Si la mère s'est habituée durant les premières années à une organisation très fonctionnelle de son travail domestique, elle pourra se libérer plus facilement sans se sentir surmenée. Il lui faudra peut-être une aide rénumérée, soit à plein temps, soit à temps partiel. Elle aura surtout besoin de la compréhension et de la collaboration de son mari et de ses enfants. Le témoignage d'une fille de dix-sept ans, étudiante en rhétorique, qui doit accomplir des travaux à la maison parce que sa mère travaille, est assez intéressant à ce sujet. Cette jeune fille s'estime privilégiée d'avoir à prendre des responsabilités dans la maison. Elle se compare avantageusement à ses compagnes "qui ne savent rien faire" et qui sont gâtées par leur mère. En effet, la mère de grands enfants qui n'a que son foyer comme univers risque facilement de surprotéger ses enfants et de retarder leur maturité.

Nous avons mentionné le mari. Il est essentiel qu'il soit d'accord et qu'il accepte que sa femme s'occupe hors du foyer. Il sera le premier très heureux de se retrouver devant une femme épanouie, rajeunie, pleine d'enthousiasme.

"Nous sommes à une époque où les femmes ont accès à l'instruction, où partout à travers le monde on a besoin de gens spécialisés pouvant donner de leur temps et de leur énergie à l'échelle communautaire". C'est ce qu'exprimait Margaret Mead, célèbre ethnologue, dans un récent article. En effet, il est inadmissible, quand on a tant besoin d'elles, que quantité de femmes perdent leur temps en inutiles bavardages au téléphone, autour d'une tasse de thé au d'un cocktail, en vaines courses dans les grands magasins ou les supermarchés, en longues séances devant un appareil de télévision sans même faire un choix d'émissions.

La femme qui s'occupe hors de son foyer affronte tous les jours le monde du travail; elle se tient davantage au courant de l'actualité et elle devient plus apte à jouer son rôle de citoyenne au point de vue politique étant plus à même de se faire une opinion personnelle sur les problèmes de notre société. Pendant trop d'années les femmes ont démissionné devant la politique, se contentant de voter comme leur mari ou se laissant influencer par l'apparence physique du candidat.

La femme au foyer

Il convient de faire ici une mise au point. Depuis le début, il a surtout été question de la femme qui songe à poursuivre une carrière. L'exercice d'une profession ou d'un métier n'intéresse pas toutes les femmes. Cela dépend des goûts et des aptitudes; à chacune de trouver sa voie. Plusieurs préféreront consacrer la majeure partie de leur temps au foyer même quand les enfants seront devenus grands, tout en accordant quelques heures à des oeuvres sociales ou charitables. Celles-là, peut-être encore plus que les autres, doivent éviter de tomber dans le piège de la "domestication" et trouver le temps de parfaire leur culture par la lecture, le cinéma, le théâtre, etc. Ce n'est pas le travail de maison en soi qu'il faut condamner mais le fait d'accorder à la cuisine, au ménage, au lavage et au repassage plus de valeur qu'ils n'en ont. Il faut prendre le travail de la maison pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un travail qui doit être fait aussi rapidement et efficacement que possible afin de s'occuper à autre chose.

La "ménagère" doit donc apprendre à se servir de ses appareils ménagers et des commodités mises à sa disposition pour réduire et simplifier le travail de maison. Si elle n'est pas sur ses gardes, le "métier de ménagère" peut vite devenir une souricière qui l'empêchera de s'épanouir vraiment comme épouse et comme mère.

La femme, qui développe ses talents, s'épanouit en tant qu'être humain, seconde davantage son mari et aide efficacement à l'éducation de ses enfants.

Est-ce dire que le choix d'une carrière est la seule condition à l'épanouissement complet de la femme mariée? Pour quelques-unes peut-être. Mais un bon nombre trouveront leur plénitude dans la création d'un foyer, dans les rapports d'affection entre mari et enfants, dans le climat d'accueil, de sérénité de la maison, dans la chaleur et la sécurité qu'elles savent propager autour d'elles.

Toutefois, en raison de l'évolution rapide de notre société, de l'éducation toujours plus poussée des filles, la femme mariée sans abandonner son foyer cherchera à apporter sa contribution à la société. Il lui faudra cependant se méfier d'un grave danger: la famille canadienne-française que l'on avait toujours connue tellement forte et unie se désagrège peu à peu. Le nouveau rôle que la femme se prépare à jouer et qu'elle voudra sûrement enseigner à ses filles ne devra pas accentuer ce mouvement, mais au contraire tendre à l'enrayer.

La femme demeurera toujours l'élément central de la cellule familiale; se désister de cette fonction ne peut qu'aboutir à la destruction du foyer.



Qu'est-ce que l'horizon? Le dictionnaire nous dit prosaïquement que c'est la ligne où le ciel et la terre semblent se joindre. Mais pour vous et moi c'est beaucoup plus, l'horizon. C'est peut-être la ligne lointaine des montagnes couronnées de blanc rejoignant un ciel d'un bleu profond, ou la mer immense roulant sous des nuages variés, ou un paysage vert et or de terres labourées parsemées d'arbres, ondulant jusqu'aux collines au loin. Voilà des lignes d'horizon familières — et lorsque s'ouvre à nos yeux un nouveau paysage, nous ressentons une vive émotion devant toute cette nouvelle beauté. Et dire que des milliers de nos Canadiens ne goûteront jamais cette vive émotion. Ce sont nos aveugles. Pour eux la ligne d'horizon c'est . . . la chaîne du trottoir, une marche, une chaise ou une table.

Cependant, un nouvel horizon peut s'ouvrir à l'aveugle . . . lorsqu'il goûte une expérience enrichissante au travail ou dans ses heures de loisirs — lorsqu'on lui offre une nouvelle façon de gagner sa vie, de faciliter sa tâche quotidienne, de se récréer — mille expériences peuvent enrichir sa vie et lui faire goûter un peu l'émotion vive de voir s'étendre devant lui un nouvel horizon . . . et voilà une des tâches majeures que s'est assignées l'Institut National Canadien pour les Aveugles. Il ajoute au programme quotidien de services offerts par ses centres-services et ses bureaux régionaux la tâche d'ouvrir à l'aveugle un nouvel horizon en lui créant de nouveaux postes, de nouvelles techniques lui permettant d'accomplir un travail jusque là réservé aux voyants — de nouveaux loisirs, de nouveaux délassements de toutes nouvelles façons de mener une vie plus heureuse et plus active — bref . . . un horizon agrandi.

Voici quelques-uns de ces services:

Aveugles inscrits	24,979
No de cas servis au cours de l'année	21,862
Genres de services rendus:	
Enfance et jeunesse	759
Concessions	10,315
Education et orientation professionnelle	471
Service de Placement	2,086
Soins de la vue	1,101
Services généraux	14,298
Enseignement à domicile	1,797
Bibliothèque	4,847
Instruction — usage de la canne blanche	98
Récréation	4,157
Accueil	1,032
Salle des ventes	3,594
Service Social	13,960
Assistance supplémentaire	2,004
Cas de prévention inscrits	111,001
No de cas servis au cours de l'année	11,479
Genres de services rendus:	
Transport	233
Subsistance	97
Examen de la vue	9,476
Verres ou Yeux artificiels	4,041
Interventions	21
Hospitalisation	2
Autres traitements médicaux	89

Mais il faut les financer et ils sont dispendieux. Le coût de la vie augmente et votre aide est plus que jamais essentielle.

Collaborez à la tâche en souscrivant à cette oeuvre méritoire. Votre don aidera à financer les services offerts actuellement et permettra d'en créer d'autres encore . . . **aidez l'aveugle à agrandir son horizon.**

Division de l'Ouest-Central
Winnipeg, Man.: 1031, avenue Portage
Regina, Sask.: 2550, rue Broad
Saskatoon, Sask.: 316, 4e avenue Nord

Billet du jeudi

Du Père Valensin et de son François

Il y a déjà vingt ans, le Père Auguste Valensin, jésuite français, publiait à Paris un ouvrage intitulé **François**, qui fut accueilli avec faveur.

D'aucuns dirent que c'était là son **Emile**, mais ce rapprochement avec Rousseau ne tient pas à la solidité d'un fil d'araignée.

François, c'était une sorte de biographie morale, littéraire, artistique, d'un jeune homme tôt disparu, qui avait été élève des Jésuites, peut-être du Père Valensin lui-même.

Doué comme on ne l'est guère, ou ne l'est plus, ce garçon permettait d'immenses espoirs.

Né en 1916, il mourut à 19 ans, emporté par un mal qui ne pardonne pas, laissant une réputation de quasi sainteté.

Fils d'un artiste, d'une mère distinguée et lettrée, il avait un talent remarquable d'écrivain, qui se manifesta dès l'âge de dix ou douze ans.

A dix-huit, il ignorait peu de chose de la littérature française, des classiques aux modernes, ni des principaux chefs-d'oeuvre étrangers.

Il écrivait lui-même avec une remarquable facilité, d'une phrase sobre et sûre, imagée, concise, précise.

• • •

Au moment de sa mort, il s'était passionné de la philosophie, découverte deux ans auparavant, et il ne voyait rien de plus haut ni de plus satisfaisant que la métaphysique.

Ajoutons qu'il avait du goût pour la musique, dessinait d'un trait sûr et commençait de peindre, s'essayait au modelage.

Tout cela tient du merveilleux, au point qu'on se demande si son biographe n'exagère pas.

L'ouvrage du Père Valensin n'est pas une véritable biographie, mais un livre composé d'extraits de lettres, les unes de François à son directeur de conscience, ses amis, ses parents, les autres de ses correspondants.

La physionomie morale du jeune homme se dégage de l'ensemble, et l'on regrette qu'il n'ait pu tenir ses promesses.

Le Père Valensin lui-même est peu connu du grand public, et nombreux furent ceux qui, en 1945, se demandèrent qui était le biographe de ce François qu'il ne nomme même pas.

Il mourut à son tour en 1954, il y a plus de dix ans, et c'est à peine si quelques journaux le notèrent à l'époque.

• • •

Il fut en France un humaniste parmi les plus grands, parmi aussi les derniers, a-t-on écrit.

Cela tenait à son incomparable culture, son absence de préjugés, la liberté de son jugement, et ce sont là les propres termes de ses amis intimes, dans les témoignages qui suivirent son décès, survenu à Nice.

Ses amis, ils étaient partout, chez les jeunes et les moins jeunes, dans maints milieux.

Il y a parmi eux Henri Brémond, Maurice **Blondel**, Roger Martin du Gard, Valéry, Gide, **Papini**, **Jean Guitton**, Pierre de Boisdeffre.

Il était un spécialiste de la littérature italienne, en particulier de Dante, et Gaston Gallimard lui avait demandé, pour la **Bibliothèque de la Pléiade**, une présentation et la traduction de **La Divine comédie**.

Il ne se rendit pas à cette requête, les scrupules attribuables à sa modestie ne lui permettant pas un travail de pareille envergure, et il se contenta de se consacrer à l'édition parallèle en deux langues, dont la publication fut confiée à Henri Bedarida.

Des scrupules du genre ne permirent que la publication de quelques autres livres: sa traduction célèbre du **Sonnenklarer** de Fichte, son **Initiation catholique** et ses **Dialogues autour de ma foi**, un ouvrage intitulé **Balthazar et François**.

L'ILLETRE.



Q. — Etes-vous déjà allée à une grande vente de solde dans un des grands magasins de la ville? J'y suis allée récemment et c'est à peine si j'ai eu l'heur d'en revenir. Une multitude de dames attendaient aux portes et dès le signal d'ouverture toutes, ou à peu près, s'élancèrent, comme des athlètes des jeux olympiques, vers les ascenseurs, les escalators ou les escaliers. Jamais je n'avais vu une cohue pareille. Rendues au rayon de la solde, ces femmes se ruaient sur les objets, en prenant jusqu'à vingt à la fois. Pouvez-vous me dire quel mauvais esprit les a possédées pour les faire agir de la sorte. Jamais, au grand jamais je ne retournerai dans une telle atmosphère. — **Dégoûtée.**

R. — J'ai déjà fait l'expérience que vous décrivez, chère Madame, et j'ai pris la même résolution. Quelle que soit l'aubaine, je n'y retournerai jamais. J'y ai vu de "grandes dames" se bousculer et s'arracher des articles variés et aller jusqu'à injurier les clientes et les vendeuses. Je suppose que c'est l'idée d'avoir plus d'avantage que les autres et de profiter de l'aubaine qui les pousse à agir comme des mégères. Il serait bon, je crois, qu'un des postes de télévision de la ville installe une unité mobile dans les magasins en de telles occasions. Si les "dames" craignaient de se voir passer à l'écran, elles chercheraient peut-être à contrôler leur "ambition". Comme vous, je déplore une telle chose, tout en sachant que quand il y a foule, et que celle-ci est surexcitée, il y a risque de tumulte.

☆ ☆ ☆

Q. — Ayant assisté à une parade de modes de fourrures l'autre soir, je me suis demandé pourquoi on avait choisi des modèles de manteaux qui conviendraient aux pays chauds! Les encolures conviendraient dans la plupart des cas à des robes de gala, mais certainement pas à nos vents du nord. Il est vrai qu'un grand nombre de dames ne circulent qu'en automobile, mais j'ai cru remarquer que les autobus, aux heures d'affluence surtout, sont toujours bondés et qu'en hiver on a certainement besoin de la protection d'un col chaud. Ceux qui n'étaient pas franchement décolletés avaient un tout petit col ou n'en avaient pas du tout. Ces modèles étaient très élégants et les fourrures d'excellente qualité. Ils feraient la joie de toute la gent féminine habitant des climats plus cléments que le nôtre, mais ils ne sont certainement pas pratiques pour les dames des prairies. Comment se fait-il que les organisateurs de ces pageants ne savent pas mieux choisir selon les lieux? — **Déçue.**

R. — Tout en offrant des modèles pratiques, les dessinateurs de la "haute-fourrure" cherchent à varier chaque année les styles des manteaux, des jaquettes, des étoles, etc., afin d'en stimuler le commerce. Ce commerce suit le courant de tous les autres: on n'achète plus pour des années à venir; on doit changer le modèle de tout presque à chaque année. C'est tantôt la voiture, la cuisinière ou le réfrigérateur, etc.; alors que dire des vêtements quels qu'ils soient? Je suis tout à fait de votre avis en ce qui concerne les manteaux de fourrures, chère Madame, mais vous verrez sans doute l'hiver prochain, qu'un grand nombre de femmes porteront de ces modèles tels que vous en avez vus l'autre soir. Elles veulent à tout prix être, ou passer pour élégantes, quitte à geler tout rond. Pour ma part, j'aime le confort et je préfère un col chaud et un manteau d'une longueur raisonnable, et je sais qu'on peut en trouver un bon choix, si on se donne la peine de chercher un peu. Je les trouve aussi élégants que les autres et, en plus, leurs lignes simples permettent de les porter plus longtemps que ceux dont les lignes sont plus exagérées. Souvent, lorsqu'on désire un nouveau manteau de fourrure, il est préférable de le faire faire sur commande après en avoir essayé plusieurs modèles. Le fourreur peut adapter le col ou les manches de l'un ou de l'autre à son goût, sur un manteau d'un autre genre, etc. De cette façon, on obtient exactement ce qu'on veut et ce qui convient le mieux à sa taille. Pour une personne possédant plus d'un manteau de fourrure, les nouveaux styles sont très beaux pour les sorties élégantes.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Du temps de nos grand-mères, cent coups de brosse tous les soirs faisaient partie du rite qui s'imposait pour l'entretien des cheveux. Aujourd'hui, beaucoup de nous dédaignent ce soin pourtant si simple. Et cependant, le brossage est assurément le meilleur moyen de conserver l'éclat et la santé à la chevelure. Deux minutes par jour suffisent à donner à vos cheveux les cent coups de brosse qui s'imposent. Faites-en une pratique régulière de votre programme de soins de beauté et vous serez émerveillée des résultats. Souvenez-vous également que le brossage des cheveux ne les défrisent pas. Les professionnels de la coiffure, après les avoir débarrassés des rouleaux, brossent soigneusement les cheveux avant de les coiffer.

✦ ✲ ✦

Un souvenir raconté par les Frères Jacques:

"Notre chanson, 'la Truite', avait remporté, avouons-le, un gros succès. Un admirateur, entre autres, nous envoya quatre truites, une pour chacun de nous. Nous l'avons remercié chaleureusement, et dans le post-scriptum nous avons annoncé: Prochainement, nous comptons mettre en chanson 'le Menuet du boeuf' de Haydn. Merci d'avance."

✦ ✲ ✦

Pour éplucher les oranges facilement, sans couteau et sans casser vos ongles: prenez une petite cuiller et glissez le manche entre l'écorce et le fruit. La peau se soulève sans difficulté.

✦ ✲ ✦

Tu peux saisir à temps la main qui va te frapper, mais comment saisira-tu la langue du calomniateur?

Proverbe indien.

✦ ✲ ✦

Si vous plongez la vis dans de la peinture ou de la colle avant de vous en servir vous vous assurez une meilleure prise.

✦ ✲ ✦

— Toto, puisque tu as été reçu à ton examen, je te permets exceptionnellement de fumer une cigarette.

— Merci bien, maman, mais je me suis arrêté de fumer depuis trois mois.

✦ ✲ ✦

Du papier journal enroulé fortement et attaché au centre avec une bonne courroie, peut servir comme cintre si l'on est mal pris.

✦ ✲ ✦

Lorsque vous faites cuire des gâteaux ou des biscuits au miel, gardez le four à une température modérée car ces gâteaux brûlent facilement.

✦ ✲ ✦

Si, après avoir mangé des fruits vous vous apercevez que vos dents sont tachées, frottez-les avec un peu de sel puis rincez ensuite la bouche avec de l'eau chaude.

✦ ✲ ✦

— Moi, disait Tristan Bernard, j'adore le travail. La preuve? Je peux regarder un homme travailler pendant des heures.

✦ ✲ ✦

Pour préserver les meubles de cuir, laver le cuir avec une eau chaude savonneuse et le rincer à l'eau claire. Le frotter ensuite avec le blanc d'un oeuf afin d'en conserver le lustre, puis, lorsque presque sec, le polir avec un linge doux.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Veux-tu overhauler mon moteur?

Ce qu'on doit dire: Veux-tu reviser mon moteur?

La Bible vous parle

Je suis le Sauveur de mon peuple, dit le Seigneur. Quelle que soit leur maladie, s'ils font appel à moi, je les écouterai. Et je serai leur Seigneur pour toujours. (Ps 77, 1)

Patron imprimé

9128
SIZES
14½–24½
by Marian Martin

Numéro du patron: 9128
Grandeurs: 14½ à 24½
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

La brioche sucrée aux pommes . . . le déjeuner idéal

Une bonne brioche pour le déjeuner? Tout le monde en sera, bien sûr! Et la brioche sucrée aux pommes saura plaire à tous les jeunes qui retournent à l'école, comme à tous les moins jeunes qui retournent au travail.

Dorée, appétissante, cette brioche possède un arôme qui tire du lit même les plus paresseux des maris et des enfants. Et nourrissante, elle leur donnera l'énergie nécessaire pour commencer une bonne journée de travail.

La brioche sucrée aux pommes est composée de bonnes pommes fraîches, de sucre et d'épices. Garnie d'une croûte au sucre, au beurre et à la farine, cuite avec amour, c'est une brioche plus que délicieuse . . . c'est toute la chaleur dont on a besoin pour les froids matins qui viennent.

Brioche sucrée aux pommes

2 tasses de pommes tranchées
1 tasse de sucre
1 cuillerée à thé de cannelle
1 cuillerée à table de jus de citron
¼ cuillerée à thé de gingembre
½ cuillerée à thé de toute-épice ("allspice")
1 tasse de sucre
¼ cuillerée à thé de sel
2 tasses de farine tamisée
2 cuillerées à thé de poudre à pâte
½ tasse de beurre
2 oeufs, séparés
½ tasse de lait

Mélanger les pommes tranchées, 1 tasse de sucre, les épices et le jus de citron; mettre de côté.

Tamiser ensemble, le sucre, le sel, la farine et la poudre à pâte. Ajouter le beurre et bien mélanger avec une fourchette. Mettre de côté 1 tasse de ce mélange à croûte. A ce qui reste, ajouter les jaunes d'oeufs battus et le lait. Lier, puis incorporer les jaunes d'oeufs; mélanger à fond.

Verser dans un moule de 9x9, bien graissé. Egoutter le mélange de pommes et l'étendre sur la pâte. Recouvrir avec la tasse de mélange à croûte mis de côté.

Cuire dans un four chaud (400°F.) pendant environ 45 minutes. Saupoudrer de cannelle la brioche cuite.

Concélébration en pleine mer

GENES (CCC) — Le transatlantique italien "Raffaelo", qui vient de rentrer de New York à Gênes, entrera également dans la chronique du renouveau liturgique. La première messe concélébrée en pleine mer s'y est déroulée avec le concours de six prêtres, qui usèrent de trois langues pour être compris de tous les passagers. Comme le bateau ne dépendait pas de l'autorité d'un évêque diocésain, la demande fut adressée au Saint-Siège, qui répondit affirmativement par l'intermédiaire du Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la Liturgie. Cette autorisation vaut désormais pour toutes les messes dites à bord du "Raffaelo" et constituera probablement un précédent pour des cas analogues.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 24

Les rideaux étaient clos dans la chambre aux murs de brique nues. Au chevet du lit, sur une console de marbre, luisaient les matières plastiques blondes et or d'un petit poste de T.S.F. La couche étroite et élevée s'adossait à une boiserie, où s'inscrivaient les reliefs d'une ogive rayonnante.

Calixte Lambercy, vêtu d'un pyjama, la moitié du visage cachée par une serviette éponge humide pliée en quatre et qu'il maintenait d'une main, était allongé parmi les coussins.

— Cher enfant, tu me vois dans un piètre état. Il me manque un lévrier, sous les pieds, pour jouer au gisant sur une couche mortuaire d'apparat. Quelle bonne surprise de te voir et quelle malchance pour moi de ne pas pouvoir profiter mieux de ton séjour! Il est vrai que vous vous passerez aisément d'un chaperon, n'est-ce pas, Val?

Il avait marmonné ces phrases d'un seul trait, alors que la serviette avait glissé devant sa bouche. Il se tut et ferma les yeux, comme épuisé par l'effort.

— Assieds-toi, Alban, je t'en prie.

Alban ne sut que répéter:

— Je suis navré, navré. Pourquoi vous obstinez-vous à souffrir ainsi?

— Je ne veux pas d'intervention. Elle me retiendrait trop longuement dans une clinique. Cet abcès n'intéresse pas la dent elle-même. J'ai déjà eu cela. Dans trois ou quatre jours, ce sera terminé. Ne m'oblige plus à parler, Alban, donne-moi plutôt des nouvelles de Paris. Comment va ton père?

Le garçon se répandit en détails sur les occupations de M. Montclar, sur l'entourage, et termina sa chronique par le récit suivant:

— La semaine dernière, avec des amis, nous revenions de Normandie et, en traversant le Vexin, j'eus l'idée de m'arrêter à Théméricourt pour saluer votre frère. Malheureusement, je ne fus pas reçu, il était souffrant, lui aussi. Je l'ai beaucoup regretté. j'aime tellement M. Ambroise. Comment va-t-il maintenant?

M. Lambercy remonta sa compresse sur le front.

— Rassure-toi, il va beaucoup mieux. Sa dernière lettre nous affirmait que son indisposition n'avait été que passagère.

Après ce renseignement plus balbutié que nettement prononcé, le savant sembla retomber dans sa prostration et Valérie intervint:

— Papa, nous allons te laisser reposer. D'ailleurs, nous avons un invité que nous ne devons pas abandonner tout à fait, n'est-ce pas, Alban?

— Oui, en effet.

Il serra une main fraîche et sèche et remarqua:

— Vous n'avez pas l'air d'avoir la fièvre, pourtant . . . Valérie l'entraînait déjà. Alban ne s'attardait pas aux bizarreries de cette réception, il était préoccupé de savoir si son tête-à-tête avec Valérie ne se prolongerait pas jusqu'au moment de se mettre à table.

— Figure-toi que Manuel m'a conduit dans un petit hôtel où nous avons fait une rencontre: un grand ami à lui, José Augusto Sousa da Silveira, fils d'un gros propriétaire terrien de Montijo. D'ailleurs, ce garçon est connu de vous. Manuel est demeuré avec lui. Veux-tu que nous allions jusqu'à lui?

Valérie, un peu crispée, répondit:

— Entendu, je te suis!

Et d'une manière qu'elle voulait naturelle, elle ajouta:

— José Augusto est devenu pour nous un compagnon charmant, un guide précieux. Père l'apprécie beaucoup. Il ne nous quitte guère . . .

D'un oeil en coulisse, elle guetta les réactions de son fiancé. Il ne lui offrait qu'un profil impassible, un regard perdu. L'avait-il entendue seulement?

Chapitre V

Rien n'aurait pu donner l'idée de la stupéfaction de John et de Shorty, une fois leur mauvais coup accompli, devant son piètre et incompréhensible résultat.

D'abord, ils s'étaient empressés de fuir, Shorty au volant et l'un et l'autre frappés de mutisme, essayant vainement de s'expliquer comment l'homme au chapeau tyrolien n'avait eu en sa possession que leur porte-documents à eux.

L'énigme dépassait leur entendement. Au bout d'une demi-heure de silence, Shorty avait conclu:

— Inutile de nous creuser la tête, nous n'y comprendrons rien jamais! Le mieux sera de ne pas préciser à "la patronne" que nous avons ramené notre propre serviette, encore bourrée des journaux que nous y avions introduits. Nous dirons qu'elle était vide!

— Oui, et, alors, elle croira posséder la preuve que les documents sont envolés et elle nous en rendra responsables.

— Sans aucun doute . . . Ce sera tout de même moins vexant pour nous. D'ailleurs, elle avait prévu l'éventualité. Nous lui dirons humblement: "Hélas! madame, comme vous l'aviez si bien pronostiqué, nous revenons bredouilles. Cependant, nous avons écarté de notre route celui qui a exécuté Jim. Jim est vengé."

— Elle se moque de Jim et sa colère ne nous sera pas épargnée.

— Je te l'accorde, mais elle aura eu raison et nous reconnaîtrons qu'elle avait eu raison. Cela jouera comme circonstance atténuante.

Dans la villa isolée, l'entrevue avec la femme aux sourcils laqués s'était révélée orageuse.

La conclusion de "la patronne" avait été que ni John ni Shorty ne s'occuperaient plus de l'affaire. Ils retourneraient sur le yacht et seraient remplacés, dans leur mission, par deux autres membres de l'équipage qui, eux, sauraient sans peine se montrer plus efficaces.

— Je suis sûre qu'on a dû déjà remarquer vos dégaines peu avantageuses et, après une exécution, mieux vaut demeurer inactif quelque temps, attendre en surveillant les événements. En tout cas, ce ne sera pas vous qui serez, cette fois, envoyés en observation.

Elle lança avec dédain:

— Vous êtes des pions que je pousse hors du jeu!

Elle les congédia.

La femme aux sourcils laqués était persuadée que les tentatives, tant de ses hommes que de la bande adverse, n'avaient pas manqué d'alerter les Lambercy et la police. Une prudence extrême était donc désormais de mise. Il fallait endormir les soupçons, redonner aux Lambercy l'impression d'une tranquillité retrouvée.

Les renseignements qu'elle continuait de recevoir des espions, successeurs de John et de Shorty, la déconcertaient.

Rien n'indiquait que le professeur eût été victime d'un vol déplorable. Après tout, le fameux porte-documents n'avait peut-être jamais contenu que des papiers sans importance. L'homme au chapeau vert n'avait-il pas été dupé, avant ses adversaires? Et tout comme eux? N'empêche que les Lambercy devaient être sur leurs gardes.

Quelle action entreprendre désormais? La femme aux sourcils laqués n'en voyait qu'un: l'enlèvement du professeur, et de sa fille par-dessus le marché s'il était vraiment impossible de les séparer.

Dans les circonstances actuelles, il n'en pouvait être question. Ces Lambercy qui, à Sintra, menaient une vie retirée, s'étaient lancés soudain dans un tourbillon d'agitation.

Mademoiselle s'était attachée un flirt portugais, sous les espèces d'un journaliste, puis le fiancé de Mademoiselle était survenu, amenant avec lui un garçon et une jeune fille de Lisbonne.

Ils ne se quittaient plus, déjeunaient, se baignaient,, dinaient, dansaient, soupaient ensemble, exploraient la capitale et la côte, pendant que le professeur, souffrant des dents, gardait la chambre. Tout au plus, consentait-il à descendre au salon pendant l'absence des cinq excités et à accomplir le tour du fort avec une écharpe de laine lui empaquetant soigneusement le bas du visage.

Il ne s'éloignait pas à plus de cinquante mètres à la ronde et, avant la rentrée au Guincho de Mademoiselle et de sa bande, il se retirait à nouveau dans sa casemate de luxe. Les relations avec la génération de sa fille, les conversations et les rires lui étaient devenus importuns, sans doute, depuis qu'il souffrait.

Ah! si on avait pu anesthésier Calixte Lambercy, chez un dentiste complice, comme l'enlèvement aurait pu devenir aisé!

Mais la femme aux sourcils laqués ne s'attardait guère à de telles rêveries. Ses projets ne pouvaient que se plier au réel. Rarement plan préconçu pouvait s'adapter aux circonstances; le meilleur devait naître de celles-ci, s'improviser dans l'immédiat, s'infléchir selon les événements.

Pour l'instant, l'équipe se bornerait à demeurer dans l'expectative et à épier dans l'ombre.

Les quatre jours qu'Alban passa près des Lambercy furent donc, de ce côté, favorisés d'une paix parfaite. Cependant, Alban cherchait à éviter la solitude à deux, estimée gênante et favorisait le plus possible les réunions générales.

Amalia fut adoptée par Val, aussi facilement que Manuel.

Les deux jeunes filles, mises en présence, se sourirent aussitôt et l'une et l'autre furent conquises.

Amalia, par la calme blondeur rousse de la Française, sa sereine affabilité, Valérie, par le regard vif et le visage ardent qui ne savait pas cacher une admiration spontanée.

A la stupéfaction de sa fiancée, Alban admit José Augusto sans réticence. Il s'étourdissait pour oublier ses problèmes, tuer le temps jusqu'à la séparation proche; en attendant, il s'enivrait secrètement de la présence d'Amalia.

Et Valérie? Entraînée dans ce tourbillon, aurait-elle pris autant de plaisir à ces distractions poussées jusqu'à l'outrance si José Augusto en avait été absent?

Un soir, alors qu'elle embrassait Calixte, celui-ci ne put s'empêcher de lui dire:

— N'es-tu pas exténuée? N'éprouves-tu pas le besoin de passer quelques heures dans le calme, avec Alban?

Elle secoua vivement la tête.

— Non, j'ai peur qu'il ne m'interroge sur ce que nous tenons à lui cacher. Il trouve déjà bizarre que tu t'entêtes à ne vivre que dans une pièce obscure, à ne pas te faire soigner. Il a prétendu, ce matin, qu'il y avait de l'exagération dans ton cas. Quant à moi, après Sintra, j'éprouve le besoin de remuer . . . remuer, cela me fait du bien. J'ai la sensation d'être libérée du cauchemar.

M. Lambercy réussit à s'en tretenir quelques instants en aparté avec José Augusto.

— N'avez-vous rien découvert, depuis notre dernière entrevue?

— Non. Il est vrai que j'abandonne presque continuellement le Guincho, mais vous qui ne le quittez pas . . . et continuez à être prudent, comme je vous en conjure . . . avez-vous la sensation d'être observé?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 25

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Kabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON A BESOIN DE QUELQUES DAMES 2 ou 3 jours par semaine. Bon salaire. Appeler 233-6605. 24-961-26C.

POUR FAIRE ACCORDER VOTRE PIANO, appeler Pete à CE 3-1842. 23-945-26C.

ON REQUIERT LE SSERVICES D'UN BON MECANICIEN. S'adresser à Brodeur Frères, St-Adolphe, Man. Téléphone: Ste-Agathe 329-22. 24-962-25C.

ON DEMANDE — Jeune demoiselle comme opératrice de téléphone. 10e année ou plus. S'adresser à Mme B. Calvi, Manitoba Telephone System, Ste-Rose-du-Lac, Man. Téléphone: 400. 24-953-25C.

AIDE DOMESTIQUE — On demande jeune fille sérieuse ou veuve pour aider une mère dans l'entretien d'une maison. Exemption de la préparation des repas et de gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privées. Televiseur. Résidence moderne avec toutes commodités, au centre de St-Boniface. Devra être honnête et fiable et disponible pour le 15 octobre. Références. Signaler: 233-7405. 25-980-26C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3873

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

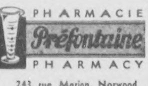
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire

PHARMACIE



PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS

Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Authoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa. (Commandes postales) 24-950-26C.

DISQUES NEUFS
45 tours — 25c chacun
Français, Anglais
Catalogue 10c
NELSON, Boîte 22,
Pointe-aux-Trembles, P.Q.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée ou non. Convenable pour dame qui travaille. Signaler SP 5-1439. 19-867-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F.

A LOUER — Norwood. 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, place de stationnement. Libre: 1er octobre. Signaler: CH 7-3705. 23-943-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée pour dame ou demoiselle respectable. Signaler: 233-6697. 23-938-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 4 pièces. Nouvellement décoré. Poêle. Complètement privé. Bienvenue à un bébé. Signaler: 233-1363. 23-934-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Privé. Signaler: 233-7607. 24-959-25C.

A LOUER — St-Boniface, rue Desautels. Chambre meublée pour personne tranquille. Signaler: 247-9274. 25-981-25C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 grandes pièces. Nouvellement décoré. 1er étage. Très propre et clair. Localité centrale. Libre: 1er octobre. Signaler: 247-8317 ou 233-3902. 25-975-25P.

A LOUER — St-Vital. Maison complètement meublée. 2 chambres à coucher. A partir du 1er novembre au 1er mai. 2 milles au sud du chemin périmètre. Signaler: 256-8000. 25-974-26C.

A LOUER — Norwood. Logis du bas dans duplex. 3 chambres à coucher, salle de bain. Garage. Libre: 1er octobre. Signaler: CE 3-1384. 25-973-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces complètement meublé. 1er plancher. Libre: 1er novembre. Signaler: GL 2-5404 ou 233-1437. 25-969-25C.

A VENDRE — Sofa et son fauteuil. Très bonne condition. S'adresser à 174, rue Masson, St-Boniface. 25-983-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 286, Dumoulin. Maison: 4 pièces. Prêt école et autobus. Libre présentement. S'adresser à: 132, rue Notre-Dame. Téléphone: CE 3-2029. 24-956-26P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Deschambault. Maison de revenu en très bonne condition. Chauffage: huile. Près bonnes écoles, magasins et église. Grand lot. Garage, jardin. Pour renseignements, appeler CH 7-7363. 18-831-26C.

A VENDRE — Norwood, rue Horace. Maison: 9 pièces, 5 au 1er, 4 au 2e. Prix: $20,000. Pour plus de renseignements, signaler :CH 7-7453. 25-978-27C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, salon et cuisine. Sur grand lot. AUSSI un téléviseur "Phillip's" 21". Comme neuf. S'adresser à Henri Le Gros, St-Claude, Man. Téléphone: 318-R-3. 25-982-25P.

ROYAL ZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de



• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Vital, avenue Hindley. Maison remise à neuf 2 chambres à coucher. Deux pas d'église et école St-Eugène. Près autobus et centre d'achats. Signaler: 253-6371. 17-811-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. Grande cour (B B Q). Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche. 20-873-T.F.

FERME A VENDRE — 6 milles N.-O. de Notre-Dame-de-Lourdes. Bons logements, bonne eau. ½ section ou ¾ section. Prix raisonnable. S'adresser à Mme Anna Merel ou à Jos. Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 25-979-27P.

A VENDRE — Maison: 6 pièces, à niveaux variés (split level). Chauffage électrique 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dinette. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Parterre paysagé. Pas d'agent. S'adresser au propriétaire, lot 22, Baie Notre-Dame, Isle-de-Chênes, Man. 17-810-T.F

A VENDRE — Village, La Broquerie. Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Lot: 100' x 200'. S'adresser à: Philias Gagnon, Villa Youville, Ste-Anne, Man. 25-972-26P.

A VENDRE — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Garage. Près église et école. S'adresser à: Jos. Demarcke, Boîte 27, Isle-de-Chênes. Téléphone: 309 Lorette. 25-971-26C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

A VENDRE

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Cottage: 7 pièces, 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. 2 pièces supplémentaires et salle de bain au soubassement. Garage. Libre immédiatement. Signaler: 256-8656. 25-976-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Rue St-Pierre. Maison à niveaux variés: 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine avec poêle et four encastrés. Salle de récréation. 2 salles de bain. Grand lot sur rue pavée.

Norwood — Enfield Crescent. Maison de famille: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Très bonne condition. Près écoles et églises. Paiement initial très bas.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.

St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
22-919-25C.

A VENDRE

30 milles de la ville — Garage moderne. Agence de produits "BA", machines aratoires "Case", engrais chimique. Dans village et district très prospère. Logis moderne: 3 chambres à coucher attenant. Termes et conditions très satisfaisantes.

St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 57' x 187'. Garage double. Comptant requis: $1,000.

St-Boniface — Rue Archibald. Bungalow moderne: 10 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Sous-sol très bien fini. Garage. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Rue Côté. 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 40'. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements: 15 ans, 5 logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateurs inclus. Laveuse et sécheuse automatiques. Jamais de logis vacants. Stationnement avec prise de courant pour 5 automobiles. Seulement: $37,000 à termes faciles.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
25-918-25C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.

ST-BONIFACE
2 maisons sur même lot. Louées à $100 par mois. Plein prix: $6,300.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS
11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.

30 MILLES DE WINNIPEG
Magasin général avec équipement et stock. Logis pour propriétaire. $4,000 comptant, ou échangerait sur maison de ville.

NORWOOD
Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,800.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-8712 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
22-926-25C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Des Meurons

Immeuble - appartements — 4 logis. Age: 4 ans. 2 logis: 4 pièces, deux chambres à coucher et salle de bain; 2 logis: 3 pièces, chambre à coucher et salle de bain. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Chauffage: eau chaude, gaz. Complet avec poêles, réfrigérateurs, laveuse, sécheuse, draperies inclus. Tout en parfait état. Revenu net après dépenses payées: $4,000 par année. Pour autres renseignements, s'adresser à:

HENRI RICHAUD, St-Norbert
Téléphone: 453-6367
ou
SECURITY LAND CO.,
704, édifice Paris,
Winnipeg, Man.
24-954-27C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

St-Vital — Maison: 4 pièces. Brochage, toit et armoires de cuisine neufs. $5,900. $400 comptant. Balance: $65 par mois.

St-Boniface — Rue Aulneau. Maison ancienne: 1½ étage. Lot: 40' x 120'. Logis: 3 pièces loué. 4 pièces pour propriétaire. $13,250.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
18-842-25C.

A VENDRE

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

On demande à acheter — Petite ferme environ 100 acres. Près de la ville, préférablement sans bâtiments.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
22-927-25C.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-922-25C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

NORWOOD — Rue Kitson
Semi-duplex: 4 pièces en bas; salle de bain, 4 unités; nouveau chauffage: gaz; sous-sol complet; 3 pièces en haut plus salle de bain, 3 unités. $1,500 comptant. Possession immédiate.

NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant
Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'.
Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'.
Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
22-917-25C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

Chemin Ste-Marie — 5½ acres de terre, 1 mille au sud du périmètre. Maison neuve. Garage. Arbres fruitiers. Prix: $19,000.

Un mille au nord de St-Adolphe — 50 acres de terrain.

Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.

St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.

St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-3, Ste-Agathe. 11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de ferme

Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation

Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 Ste-Adolphe

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 37-65-JE-NA — REGALAGE, DRAINAGE ET REVETEMENT D'ASPHALTE, MILLE 21 - 31, ENSEMENCEMENT, MILLE 11 - 31, ET PONTS NUMEROS 1 ET 2, ROUTE JASPER EDMONTON, PARC NATIONAL DE JASPER (ALBERTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 12 OCTOBRE 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à unom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureaux du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.-B.); ainsi qu'à pièce 414, édifice Public, Calgary (Alta); l'ingénieur régional (aménagement), case 488, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); et on peut les consulter aux bureaux de l'ingénieur régional intérimaire (aménagement), case postale 930, édifice Fédéral, Banff (Alta), Direction du génie (aménagement), Ministère des Travaux publics, pièce D 514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), l'ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.), et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrard, Vancouver (C.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-DEV-65-41

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 744-3414)

A VENDRE

Magasin — Quel beau site, sur chemin Ste-Marie, St-Vital. 24' x 28' pour affaires et joli logis attenant. Idéal pour salon de coiffure, mercerie, etc. Considérerait échange sur maison: 3 chambres à coucher à St-Vital. $21,900.

St-Boniface — Immeuble-appartements, rue Aulneau. 2 étages, stuc. 10 logis. Toutes entrées séparées. Salles de bain, 3 unités partout. Plancher: chêne. Murs: plâtre. Sous-sol complet. Grande buanderie, entrepôt pour chaque logis. Chauffage nouveau: vapeur, gaz. Brochage nouveau. Nouveau toit. 1 garage. Stationnement pour 6 voitures. Près hôpital, magasins, écoles, église, etc. Excellent investissement. Faites vite! $45,000, $10,000 comptant. Accepterait votre maison en échange comme paiement initial.

S'adresser à Edouard Smith
COULTER AGENCIES LTD.,
200-296, rue Garry, Winnipeg
Tél.: GL 3-4183 ou 943-0401
25-977-25C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Beau paysage. Comptant requis minime.

St-Boniface — Place Gaboury. Semi-duplex d'âge récent. Revenu mensuel: $75. Titre clair. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Immeuble - appartements: 5 logis. Près de toutes commodités. Poêle et réfrigérateurs inclus. Comptant requis $10,000 ou accepterait maison sur échange.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
24-920-25C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900.00 à termes.

LA BROQUERIE
Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
22-931-25C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NOEL DESAUTELS, late of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 25th day of October, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 20th day of September, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator with the Will Annexed.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AUGUSTINE PERRIN, late of the City of St. Boniface in Manitoba, widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned at 400 - 333 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of October, 1965.

DATED at Winnipeg in Manitoba, the 15th day of September, 1965.

MacInnes, Burbidge & Company,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ROSA DORGE, late of the Village of Ste. Agathe, in Manitoba, widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of October, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of September, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

Gérant d'Affaires pour Hôpital

Sous la direction générale de l'administrateur, il aura pleine responsabilité et entière autorité dans toutes les parties non-médicales de l'hôpital; devra aider au surintendant des infirmières et collaborer au recrutement du personnel et autres. Il coordonnera les plans et devis pour la construction du nouvel hôpital.

Une bonne éducation est essentielle; préférablement, de 30 à 45 ans; expérience en affaires désirable et la connaissance de la comptabilité; entraînement en administration commerciale ou hospitalière; une expérience réussie préalable en tels domaines comme la gérance d'un bureau, des achats, du personnel, ou surveillance d'un bureau ou autre personnel. On apprécierait un bon bilingue, diplomate, délicat et capable de bons jugements dans les situations pratiques.

Téléphonez à C. W. Gowan au numéro 943-6271 pour obtenir une entrevue confidentielle ou écrivez au soin de:

GOWAN
PERSONNEL SERVICE
515, édifice Paris 259, Portage

Opportunité: location à bail

Bar-café voisin d'un motel situé au nord-ouest de l'Ontario. Population: 7,000. Louera à couple compétent possédant bonnes références et capable de servir repas de chez-nous. S'adresser à Boîte 968, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 24-968-26C.

Maintenant à louer
Local de 5,000 pieds carrés pour bureaux
(Air climatisé, facilités de stationnement)
ST-BONIFACE
Téléphone 233-4915

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$5.00 comptant, $5.00 par mois
Antenne tous canaux $18.50 installée
$3.00 PAR VISITE DE SERVICE
Service et vente de radios d'auto, sur les lieux
Radios $17.95 et plus
De tout genre et toute marque
TECHNICIENS LICENCIES
Meubles et appareils neufs et usagés
276, rue Taché
247-9074 et 247-3752
En soirée: GL 3-1711

75e Anniversaire

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

BANQUET et SOIRÉE SOCIALE

9 OCTOBRE 1965

Banquet 6 h. 30 — Soirée 8 h. 30
Sous-sol de l'école du Sacré-Coeur,
597, avenue McDermot, Winnipeg
Entrée: $2.50 par personne

CORDIALE BIENVENUE À TOUS

ON DEMANDE

Pour l'école secondaire de Gravelbourg: deux professeurs pour compléter un personnel de dix. Salaire suivant l'échelle. S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301. 23-948-25C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique et du Sud-est asiatique
Année scolaire 1966-1967

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais, ainsi que pour enseignement spécialisé.

CONDITIONS: Nous exigeons un degré universitaire, un brevet d'enseignement et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

Les candidats intéressés qui répondent aux exigences énumérées ci-dessus devront soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 1er novembre 1965. Ecrivez au

Bureau de l'Aide extérieure,
75, rue Albert,
Ottawa 4, Ontario.

DACTYLO BILINGUE

Une importante compagnie bien connue cherche une dactylo ayant une bonne connaissance de l'anglais et du français. Les candidates devront:

- Avoir complété la 11e ou 12e année du cours secondaire
- Pouvoir dactylographier à une vitesse de 45 mots à la minute
- Etre célibataires, âgées de 17 à 20 ans

Salaire au début: $215 par mois

L'expérience n'est pas nécessaire.

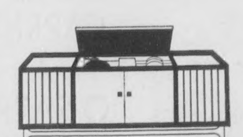
Signalez 946-9363 afin de prendre rendez-vous pour une entrevue personnelle.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux
notre spécialité

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

A vous le choix...



...car vous avez eu d'avance un prêt économique plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse—ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan-à-Terme ne coûte vraiment pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.



BANQUE ROYALE

SOUPER PAROISSIAL

Dimanche, 26 septembre





À LA SALLE PAROISSIALE

Le souper sera servi de 5 h. p.m. jusqu'à 8 h. p.m.

BIENVENUE À TOUS